
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITÉ.....	12
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Généralités.....	14
Archives.....	22
Personnel communal	25
Manifestations populaires	31
Commission «Prilly animation».....	32
Bibliothèque communale.....	33
OFFICE DE LA POPULATION.....	37
SERVICE INFORMATIQUE.....	40
FINANCES	42
DOMAINES & BÂTIMENTS	
Bâtiments communaux.....	44
Piscines, forêts, vignes et divers	44
Bâtiments scolaires.....	46
Bâtiments communaux et scolaires.....	47
Sociétés immobilières.....	47
Temples et cultes	47
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	
Gestion des déchets ménagers.....	48
Energie & Environnement.....	50
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes	52
Études et réalisations diverses	52
Activités et prestations diverses.....	54
Matériel.....	55
Égouts, ruisseaux	55
URBANISME & CONSTRUCTIONS.....	
Permis de construire et d'habiter	56
Autorisations et prestations diverses.....	57
Construction communale.....	59
Constructions privées.....	60
Urbanisme.....	60

Sommaire

PETITE ENFANCE	
Service d'accueil de la petite enfance - Accueillantes en milieu familial	68
Fondation des Acacias	69
JEUNESSE	
Préambule.....	72
Travail social de proximité	72
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	73
Colonies de vacances	73
Direction de l'établissement primaire	74
AIDE SOCIALE COMMUNALE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	78
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	79
CONCLUSIONS	81

2^{ème} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL).....	84
ARASPE - Rapport du Président du Comité de direction.....	85
ASIGOS - Rapport du Comité de direction.....	85
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»	87
Etablissement secondaire (ASIGOS) - Rapport du Directeur	88
Groupe Coordination Jeunesse	91
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois.....	91
Protection civile Région Ouest lausannois	93
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	93

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne – Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (ex-OMSV)
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIN	Cycle initial (écoles)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie enfantine des Acacias
CYP	Cycle primaire (écoles)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FSAE	Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux

Liste des abréviations

LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OFT	Office fédéral des transports
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PRÉAVIS N° 14 - 2015

1^{ère} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2014

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2014.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2014 (législature 2011-2016)

1	ABOMO SAMBA Jean Marie	PLR	39	MONNEY Johanna	VER
2	APARICIO Isabelle	POP	40	MRAZEK Jan	VER
3	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	41	NEF Madeleine	POP
4	BORER Georges	PLR	42	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
5	BOULAZ David	VER	43	OBERSON Charli	PLR
6	BÜHLMANN Gérard	PLR	44	OESCH Madeleine	SOC
7	BURDET Christian	SOC	45	PEREZ Manuel	SOC
8	BURGENER Fritz	PLR	46	PFEIFFER JUNOD Ruth	VER
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	47	PIGUET Jean Michel	SOC
10	CONNE Madeline	SOC	48	PILET Olivier	SOC
11	CORDEY Gaston	PLR	49	POLIER Jamila	UDC
12	CRETEGNY Philippe	PLR	50	POULY Laurent	PLR
13	DAVID Samuel	PLR	51	RANNO Cadia	SOC
14	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	52	REYMOND Antoine	PLR
15	DEILLON-VERNER Monika	UDC	53	RICHARD Francis	PLR
16	DELESSERT Pascal	PLR	54	RIEHLING Stéphane	PLR
17	DEMCIK Borislav	UDC	55	ROMANENS GAILLE Danielle	SOC
18	DEPRAZ Gérald	PLR	56	ROMERA RIOLA José Luis	SOC
19	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	57	ROSA Enzo	PLR
20	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	58	ROSSET Jean-Pierre	SOC
21	EBERHARD Pierrette	POP	59	ROTA Aldo	UDC
22	EICHENBERGER Claudio	UDC	60	RUSCONI Alberto	SOC
23	EQUEY David	PLR	61	RUSSBACH Magali	VER
24	FERNANDES José	PLR	62	SANCHEZ Olga	SOC
25	GENET Nicole	SOC	63	SARTORELLI Luigi	PDC
26	GENIER Maurice	PLR	64	SAUGY Roger	SOC
27	GIRARD Daniel	PLR	65	SCHROFF Philippe	PLR
28	HANISCH Youri	UDC	66	SEPPEY Marianne	PDC
29	JOLY Rebecca	VER	67	SIRAVO Ugo	POP
30	KHEMISSA Samira	SOC	68	SOLLIARD Gaston	SOC
31	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC	69	STAUFFER David	PDC
32	KURT Ihsan	SOC	70	STEINER Nadia	VER
33	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	71	STURM Nicole	PLR
34	LOPES Maria	SOC	72	TROTTI Javier	PLR
35	MAILLARD Christian	PLR	73	TWINOMUGISHA BUCHANA Alexis	SOC
36	MATTIA Maurizio	VER	74	WEIBEL Marie-Claire	UDC
37	MEIENHOFER Werner	SOC			
38	MOMBELLI Henri Pascal	PLR			

Secrétaire : BARTOLOZZI Isabelle

Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Président : M. David Boulaz
1^{ère} Vice-présidente : Mme Sylvie Krattinger
2^{ème} Vice-président : M. David Equey
Scrutateurs : Mme Madeleine Oesch
M. Georges Borer
Scrutatrices : Mme Monika Deillon
suppléantes Mme Pierrette Eberhard

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Présidente : Mme Sylvie Krattinger
1^{er} Vice-président : M. David Equey
2^{ème} Vice-présidente : Mme Patrizia Clivaz Luchez
Scrutatrices : Mme Monika Deillon
Mme Pierrette Eberhard
Scrutateurs : M. Georges Borer
suppléants Mme Ruth Pfeiffer Junod

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2014

En 2014, le Conseil communal a tenu 7 séances (7 en 2013) au cours desquelles la Municipalité a présenté 17 préavis et 1 rapport (19 préavis et 3 rapports en 2013).

Séance du 3 mars 2014

- Assermentations de M. Enzo Rosa en remplacement de Mme Nadia Fauth, démissionnaire, et de M. Borislav Demcik en remplacement de M. Jean-Marc Clot, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 14'100'000.- destiné à la réfection des bassins et des installations techniques, ainsi qu'à la construction des nouveaux vestiaires, du logement de service, des locaux administratifs et dépôts de la piscine de la Fleur-de-Lys, de même que des locaux et vestiaires à usage du Service des travaux, et répondant au postulat PO 8-2008 de Mme l'ex-Conseillère Eliane Carnevale «Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys».
- Adoption du préavis municipal N° 2-2014 sollicitant un crédit de CHF 280'000.- pour la participation de la Commune de Prilly au financement du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 80'000.-, du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 9'000.-, et de divers projets d'urbanisme sur le territoire prilléran à hauteur de CHF 191'000.-.
- Adoption du préavis municipal N° 3-2014 sollicitant un crédit de CHF 2'830'000.- pour la mise en séparatif et le renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Rte de Neuchâtel-Vallombreuse.
- Adoption du préavis municipal N° 4-2014 soumettant la suppression du 4^{ème} alinéa de l'article 4, ainsi que la modification des articles 5, alinéa 3, et 8 du Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.

Séance du 5 mai 2014

- Adoption du préavis municipal N° 5-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 1'520'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs au sentier de la Fleur-de-Lys.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 760'000.- destiné à la réalisation de parcs photovoltaïques sur les toitures des collèges de l'Union et du Grand-Pré, et répondant au postulat N° PO 2-2011 de M. le Conseiller Maurizio Mattia «1'000'000 de kWh verts par an».
- Adoption du préavis municipal N° 7-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 215'000.- destiné aux travaux de rénovation des installations de chauffage et ventilation des bâtiments de la Paroisse du Bon Pasteur.

Séance du 23 juin 2014

- Election à la Commission des finances de M. Jean-Claude Bi Bandenda en remplacement de Mme Sylvie Krattinger Boudjelta, démissionnaire.
- Election du Bureau du Conseil communal pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.
- Adoption du préavis municipal N° 8-2014 soumettant le rapport municipal sur la gestion de l'administration pour l'exercice 2013.

Conseil communal

- Adoption du préavis municipal N° 9-2014 soumettant les comptes de la STEP et les comptes communaux pour l'exercice 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2014 relatif à la création d'une crèche-garderie de 44 places dans le front de bâtiments qui sera construit par des investisseurs privés à Corminjoz-Nord et sollicitant un crédit de CHF 270'000.- pour l'aménagement intérieur de la structure, et répondant définitivement au postulat du 19.11.2007 de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor «Etude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier de ses lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire), de la Commune de Prilly, comprenant notamment une étude de la faisabilité de la création d'un centre de vie infantine supplémentaire pour les 0-5 ans et une étude de la faisabilité de la création d'un concept prilléran de l'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) pour les 5-12 ans», au postulat PO 5-2009 de M. le Conseiller F. Deillon «L'accueil des petits, une solution au sein de la famille» et au postulat PO 7-2010 de Mme l'ex-Conseillère I. Isoz «Développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly».

Séance du 30 juin 2014

- Assermentations de Mme Danielle Romanens-Gaille et de M. Jean-Michel Piguet en remplacement de M. Marcel Crot et Mme Judith Matouta, tous deux démissionnaires.
- Adoption du préavis municipal N° 11-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 2'400'500.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Flumeaux-Rochelle, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage-à-distance (CAD) pour ledit secteur.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 8'338'000.- destiné au nouveau projet de réaménagement complet de la route de Broye, avec introduction d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le tracé, le remplacement des conduites industrielles et la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye.

Séance du 6 octobre 2014

- Elections à la Commission intercommunale de consultation du plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois de : M. David Boulaz, M. Fabien Deillon, M. Jean-Pierre Dupertuis, M. Jean-Michel Piguet et Mme Marianne Seppey.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 225'560.- destiné à relier les bâtiments scolaires primaires de Prilly (1^e à 6^e) avec une fibre optique afin d'implanter de la technologie Wifi dans les classes.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2014 amendé sollicitant un crédit de CHF 2'653'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs aux chemins des Charmilles et de la Cure.

Séance du 3 novembre 2014

- Assermentations de Mme Rebecca Joly en remplacement de Mme Amélie Beuque, démissionnaire, de M. Alexis Twinomugisha Buchana en remplacement de Mme Marion Paillard, démissionnaire, et de M. Charli Oberson en remplacement de M. David Parisod, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2014 soumettant l'arrêté d'imposition pour les années 2015-2016.
- Adoption du préavis municipal N° 16-2014 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 100'000.- destiné à la mise en place d'une déchèterie mobile sur le territoire de Prilly.

Séance du 1^{er} décembre 2014

Annulée à la demande du Bureau du Conseil. Les 3 objets portés à l'ordre du jour ont été renvoyés à la 1^{ère} séance du Conseil 2015, sous une nouvelle numérotation.

Séance du 8 décembre 2014

- Assermentation de M. Jean Marie Abomo Samba en remplacement de M. Timothy Rothwell, démissionnaire.

Conseil communal

- Adoption du préavis municipal N°17-2014 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2015.

A noter que le solde des objets prévues à l'ordre du jour du 8 décembre 2014 ont été reportés à la séance du 2 février 2015, notamment le rapport municipal intermédiaire présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2013.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2014

19.02.2007	M. Jean-Pierre Rosset	Postulat : «Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction Rte de Neuchâtel/Ch. de la Fleur-de-Lys».
29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
29.09.2008	M. André Bellon	PO 4-2008 : «Pour un plan d'action communal en faveur du sport».
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : «Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
27.05.2013	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 1-2013 «Pour un approvisionnement des réfectoires scolaires avec des produits issus de l'agriculture de proximité».
16.12.2013	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé, dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 2 février 2015 (objet reporté de la séance du 8 décembre 2014).

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2014 seront traités en principe dans le courant de 2015-2016 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2015.

Conseil communal

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 10 juin 2014, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 3 (page 13 du rapport de la Commission de gestion)

Administration générale - Office de la population

La CoGest est d'avis que Prilly devrait être soit intégré au système en vigueur entre Lausanne et Renens, soit que l'information soit clarifiée comme suit : lorsque la carte est retirée, les personnes sont invitées à passer à l'Office de la population pour en chercher une nouvelle.

Réponse

S'il est exact que les usagers ne peuvent obtenir une carte sur place à la déchèterie, il est par contre erroné de dire que la Ville de Prilly a son propre système de gestion. Certes, elle émet le document, mais elle est complètement dépendante de la Ville de Lausanne quant au système d'exploitation. Ce système et sa base de données sont effectivement assez rigides et entraînent en cas d'annonce de départ une désactivation immédiate de la carte de déchèterie, comme d'ailleurs à Renens et à Lausanne. Prilly n'ayant pas la possibilité d'intervenir tant sur la forme que sur le fond dans le programme informatique piloté par Lausanne, l'Administration communale ne peut qu'informer et prévenir les gens venant annoncer leur départ de cette conséquence. L'Office de la population va même jusqu'à retarder l'annonce du départ lorsque les personnes le demandent. La Municipalité approfondira avec la Ville de Lausanne cette problématique avec le secret espoir d'une solution technique améliorée.

Suite donnée

Il est prévu d'aborder la question d'une éventuelle adaptation du programme informatique avec la Ville de Lausanne d'ici fin 2015. Toutefois, l'Office de la population propose à toute personne quittant la Commune de retarder l'enregistrement de son départ afin qu'elle puisse conserver l'usage de sa carte de déchèterie jusqu'au dernier moment.

Observation N° 1 (page 18 du rapport de la Commission de gestion)

Domaines & Bâtiments

La CoGest se félicite que cette problématique soit désormais prise en charge par la Commission de gestion du Grand Conseil. Elle se félicite également que le Collège du Centre soit retenu pour l'audit. Néanmoins, elle déplore que, malgré ses demandes répétées lors des trois dernières années, la Commune n'entreprenne rien dans l'immédiat. Cette procédure d'audit et d'étude sera probablement longue et sa mise en œuvre lointaine.

Réponse

En date du 19 mai dernier, une délégation, composée de Mme Anne-Chantal Vanderklink (DGEO), de MM. Stéphane Farrugia (ECA), Raphael Laroque (Assyneo), Jean-François Armand (Directeur des écoles primaires), Jean Beaud (Concierger du Collège du Centre), ainsi que MM. Yvan Fernandez et Yvan Gay (Chefs de service), s'est retrouvée pour une visite et un échange d'informations au Collège du Centre.

Il en résulte principalement que ledit établissement correspond aux normes établies par l'ECA mis à part quelques points à améliorer. Il incombe au propriétaire d'assurer l'aspect sécuritaire de ses bâtiments par les normes en vigueur et aux exploitants d'appliquer les mesures de sécurité.

La Commune s'engage à collaborer avec les établissements scolaires afin que les mesures de sécurité s'appliquent et puissent être contrôlées par des simulations. En cas de besoin, elle apportera le soutien nécessaire dans la mesure de ses possibilités.

Suite donnée

Il est prévu, à la demande de la Commission de gestion, de faire un point de situation dans le cadre de son examen de l'exercice 2014.

Conseil communal

Votations et élections 2014

09 février

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'718 - Taux de participation : 54.65 %

Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour les transports publics», qui a été retirée)

Initiative populaire du 4 juillet 2011 «Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base»

Initiative populaire du 14 février 2012 «Contre l'immigration de masse»

18 mai

Votations fédérale et cantonale

Electeurs inscrits : 5'720 - Taux de participation : 52.43 %

Objets fédéraux

Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»)

Initiative populaire du 20 avril 2011 «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»

Initiative populaire du 23 janvier 2012 «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)»

Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)

Objets cantonaux

Initiative populaire «Sauver Lavaux» qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (Lavaux)

Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979

Question subsidiaire: si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

28 septembre

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'733 - Taux de participation : 50.58 %

Initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration !»

Initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance-maladie»

30 novembre

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'740 - Taux de participation : 47.40 %

Initiative populaire du 19 octobre 2012 «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»

Initiative populaire du 2 novembre 2012 «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles»

Initiative populaire du 20 mars 2013 «Sauvez l'or de la Suisse»

Municipalité

Répartition des sections en 2014

Administration générale - Archives - Bibliothèque - Informatique - Office de la population - Urbanisme & Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron Suppléant : M. Michel Pellegrinelli
Social/AAS - Petite enfance - Ecoles - Travail social de proximité - Centre de loisirs - Lanterne magique - Colonies de vacances	Mme Anne Bourquin-Büchi Suppléant : M. Bertrand Henzelin
Finances - Police - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Affaires culturelles et sportives - Commission d'animation	M. Bertrand Henzelin Suppléant : M. Olivier Simon
Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades - Services industriels - STEP - Naturalisations - Paroisses - Commission Suisses-Immigrés de Prilly	M. Michel Pellegrinelli Suppléant : M. Alain Gillièron
Domaines/Forêts/Piscines - Bâtiments/Patrimoine - Energie/Environnement - Déchets/conditionnement et évacuation - SI communales	M. Olivier Simon Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2014-2015 : M. Olivier Simon

Depuis le 1^{er} juillet 2013 et jusqu'au 30 juin 2014, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2012-2013). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, elle a siégé à 18 reprises.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été invitée par l'Exécutif de Lausanne, le 26 mai.

Elle a organisé ou participé à l'organisation

- un stand d'information publique sur les projets et les services de l'Administration communale dans le Centre commercial Prilly-Centre, pendant quelque 3 semaines à partir du 1^{er} avril,
- de la 1^{ère} édition de la Fête de la musique à Prilly, le 21 juin,
- les 10 ans du Jumelage Prilly-Giubiasco, dans le cadre de la manifestation Fêtons Prilly, les 27 et 28 juin,
- les 30 ans de la Bibliothèque communale, le 6 septembre,
- différents stands et animations dans le cadre de la manifestation «Cap sur l'Ouest», le 28 septembre,
- des Assises Cantonales de l'immigration à Cinétoile Malley-Lumières, le 4 octobre,
- de la cérémonie de passation de «Quartiers solidaires» Prilly-Centre à la nouvelle Association Espace Rencontre, le 26 novembre,

ainsi que les traditionnelles manifestations bisannuelles suivantes :

- la sortie du personnel communal, qui s'est déroulée le 5 septembre à Montricher, le matin sous la forme d'ateliers orientés sur le renforcement de la dynamique d'équipe et l'après-midi avec des animations purement récréatives,
- la réception bisannuelle des Nouveaux Bourgeois et des Jeunes ayant obtenu leur majorité en 2013 et 2014, le 31 octobre.

Elle a accueilli à Prilly :

- l'assemblée générale de l'Association des Organistes Romands (AOR), le 22 mars;
- les Assesseurs de la Justice de Paix de l'Ouest lausannois, le 15 mai.

Elle a apporté un soutien logistique à :

- la Société de l'Hirondelle, laquelle a organisé à Prilly le Championnat romand des accordéonistes, les 24 et 25 mai.

Municipalité

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la rencontre organisée par le Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise avec les Exécutifs des communes de la région lausannoise, le 10 avril;
- à l'inauguration de la manifestation «Lausanne Jardins 2014 - Landing», le 14 juin;
- à l'inauguration des nouvelles surfaces commerciales de Business Parc, le 26 août;
- à la manifestation «Strada in Festa Bellinzona-Giubiasco», les 13 et 14 septembre;
- aux 50 ans de l'Association paroissiale de St Etienne, les 4 et 5 octobre;
- au spectacle mis sur pied à l'occasion des 50 ans de la Chanson de Prilly, le 18 octobre;
- à la partie officielle des festivités du 40^{ème} anniversaire du Collège de l'Union, le 27 novembre;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et sociétés locales diverses, de même qu'à leurs soirées annuelles.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 15 décembre.

* * * * *

Une chose ou, plutôt, une année après l'autre...

C'est un peu la philosophie qu'a adopté et qu'adoptera la Municipalité face aux défis relevés et à venir. Même si le climat entre les Législatif et Exécutif prillérans se tend quelque peu, (comment pourrait-il en être autrement à une année des élections ☺), les 5 édiles ont vécu ce millésime 2014 pleinement et intensivement. Plusieurs projets ont pris une vitesse de croisière pour le moins rapide et devraient se concrétiser dans le court à moyen terme. C'est incroyable ce que les ridicules 2,2 km² de notre territoire communal regorgent comme besoins de renouvellement, de réaffectation ou de rénovation. Quelques exemples qui ont occupé notre administration : un séquoia problématique, une crèche-garderie tant désirée, une piscine en inox, des réseaux souterrains en séparatif, une sécurisation indispensable route-LEB, une friche de Malley à construire, un nouveau CIGM pour les JOJ 2020. Vous l'aurez compris, 2014 préfigure ce que sera le futur de Prilly lors de la prochaine décennie.

Alors, avec une volonté très claire de doter notre commune-ville des infrastructures nécessaires à une pérennité et une stabilité bienvenues, la Municipalité vous invite à parcourir sa gestion 2014, dont elle estime, sans forfanterie, qu'elle peut être qualifiée de satisfaisante. A vous de juger !

Le Syndic



GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2013, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix adapté à CHF 45.- dès le 1^{er} janvier 2014 en raison de l'augmentation des tarifs CFF de cette catégorie à hauteur de quelque 32 % entre décembre 2011 et novembre 2014. Il en résulte que, sur les 1'825 cartes disponibles, 1'573 ont été vendues et 28 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'573 \text{ s}/1'825 = 86.19 \%$; en 2013 : $1'612 \text{ s}/1'825 = 88.33 \%$). Il est à noter qu'en décembre 24 billets ont été délivrés pour janvier 2015. En outre, comme en 2013, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 14 billets.

Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis (AIT)

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 EPT, participent à l'exécution des tâches ci-après pour le compte et aux frais de cette association, dont Prilly fait partie, avec Lausanne et dix autres collectivités locales des environs :

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- surveiller et corriger les examens topographiques;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- enquêter suite à réclamations;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.;
- assurer la préparation et le suivi des activités de la Commission administrative des taxis et du Comité de direction de l'Association;
- assurer la modification partielle de la réglementation.

Le nombre de *conducteurs* de taxis était de 475 en 2014 (481 en 2013). Les 153 titulaires d'une autorisation A sont désormais affiliés au central d'appel des taxis de place, soit comme abonnés, soit comme associés. Par ailleurs, une deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis a été entreprise. Cette démarche vise à accélérer davantage le processus de rotation des autorisations A et à diminuer le délai d'attente des candidats à une telle autorisation. Ces modifications devraient être soumises au Conseil intercommunal courant 2015. A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 17 autorisations A (2013 : 19) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant. Au cours de l'année, sur 41 demandes enregistrées (2013 : 40), 31 carnets de conducteur ont été délivrés (2013 : 14), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Le nombre de *courses* des taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl s'est élevé à 1'337'286 en 2014, contre 1'404'961 courses en 2013.

Au nombre de 46 (2013 : 45), les *stations* offrent un total de 194 places (192 en 2013), dont une nouvelle aménagée au Swiss Tech Convention Center de l'EPFL.

Bureau Intermunicipal

Ce «Gremium» des 8 Syndics du District de l'Ouest lausannois a abordé de nombreux sujets au cours de cette année 2014, dont : l'avenir du Théâtre Kléber-Méleau et la création d'une fondation, les frais de sécurité de Poise de l'Ouest liés aux matchs du LHC, la pérennisation et la fréquence de la manifestation «Cap sur l'Ouest», le dossier du nouveau CIGM, le système de contrôle interne pour les communes, le contrôle énergétique des bâtiments.

Administration générale

CIGM

«Sport - Culture - Rencontres» : l'année 2014 a permis au CIGM d'enrichir son histoire sur ces trois axes de sa mission.

Lieu de «sport» passion, les patinoires ont offert aux nombreux membres des mouvements juniors, aux patineurs artistiques et aux hockeyeurs évoluant sur les trois pistes de glace du site l'occasion de bouger, de s'entraîner, de fêter des succès ou d'apprendre à se relever du bon patin après une défaite. Quant aux hockeyeurs de l'équipe fanion, ils ont fêté pour la première fois de l'histoire du club l'accession aux play-offs de la Ligue Nationale A.

Les adeptes des sports de bien-être ont également trouvé un vaste panel d'animations : «Lundi en musique», soirées «Light Show», «Happy skating spécial seniors», «Silent Skating Disco Evening», «Pap's Day», sans oublier les soirées «Fondue patins aux pieds», le «Jardin des glaces» ou «Mon anniversaire à la patinoire». Ce public a répondu très largement présent et, dans l'ensemble, les entrées à la patinoire ont augmenté de 12 %.

Le gala de patinage Art on Ice, au succès sans cesse renouvelé, a eu lieu en mars 2014 et a attiré pas moins de 10'000 spectateurs éblouis durant les deux soirées du spectacle.

La glace fondue, le centre a pu accueillir, à l'Odyssée, un événement sportif d'exception : la 1^{ère} édition de la Swiss Handball Cup. Dans une ambiance surchauffée, un public enthousiaste a pu voir évoluer les champions du monde et leur dauphins pendant un tournoi de niveau mondial se déroulant sur deux jours.

Les amateurs de «culture» ont trouvé l'occasion de suivre plusieurs concerts à Malley : le groupe anglais Bastille, le chanteur Patrick Bruel, le festival lusitanien, le chanteur colombien Yuri Buenaventura et le Holy Gaudi Festival, une manifestation tout en couleur.

Des «rencontres», il y en a eu autour de toutes ces manifestations mais également lors de soirées d'entreprises - de quelques personnes à plus d'un millier de participants - de colloques avec par exemple celui de «Futurbanisme», d'expositions commerciales et l'enregistrement d'une des émissions des Dicodeurs.

Parallèlement à ces activités animant de manière continue le CIGM, l'étude sur la rénovation du complexe s'est poursuivie. Le 27 mars 2014, les représentants du Canton, de Lausanne Région et des Communes de Lausanne, Prilly et Renens ont convoqué la presse pour présenter le projet de reconstruction des patinoires et l'intégration d'une piscine olympique sur le site. Un concours de projets d'architectes a été lancé et le lauréat sera connu à fin juin 2015. L'enthousiasme rencontré pour ce projet est un des éléments de motivation pour faire du CIGM un pôle d'attraction régionale au sein d'un quartier en plein développement.

Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

En 2014, la Commission a organisé, avec l'aide d'un subside financier du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), 4 ateliers d'information ou de visites : visite guidée de la STEP, politique et administrations communale et cantonale (dans les lieux où siègent ces institutions) ainsi qu'une visite des vignes du Lavaux au moyen du petit train. De 26 à 47 adultes ainsi qu'une moyenne de 8 enfants ont participé à ces différents ateliers. Faute de place, 28 personnes n'ont cependant pas pu participer à la visite des vignes du Lavaux; elles auront l'opportunité de le faire lors d'une seconde édition, qui sera organisée pour elles en 2015. En parallèle aux ateliers, le cours de français intensif, pouvant accueillir un maximum de 12 personnes pendant une année, est passé de 2 à 3 heures par semaine.

Les membres de la Commission ont également participé, par la tenue d'un stand, à Fêtons Prilly au mois de juin et assisté le BCI pour l'organisation des Assises Cantoniales de l'immigration, le 4 octobre à Cinétoile Malley-Lumières.

Administration générale

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

La Commission s'est réunie 3 fois durant l'année 2014. Le canevas et le formulaire de demande de subvention ont été adaptés et mis à jour. Durant cette année, la Commission a traité 43 demandes de subventions; 35 ont été accordées, 5 refusées et 3 sont encore en attente. La répartition des demandes reçues en 2014 s'établit comme suit :

Vélos électriques	22	Capteurs thermique	1
Vélos Citybike	3	Pompe à chaleur	1
Scooters électriques	2	Capteurs photovoltaïques	1
Vitrage Fenêtre	6	Porte	1
Isolations périphériques	4	Chaudière à bois	2

Commissions permanentes - Comités

En ce qui concerne la Municipalité, les représentations suivantes ont été confirmées :

- Mme Anne Bourquin Büchi, au sein de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois;
- M. Olivier Simon, en tant que délégué pour Prilly, accompagné de Mme Elise Glatt, collaboratrice du Service de l'Urbanisme, auprès de la Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, pilotée par le SDOL.

Quant aux commissions «municipales» diverses et autres représentations, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- M. Alexandre Guillet, Service de l'Urbanisme, a succédé à Mme Sandrine Maze au sein de la Commission du Fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, de même qu'en tant que délégué communal au Bureau de prévention des accidents (bpa);
- la Commission d'animation a enregistré les démissions de M. Philippe Leutenegger, à fin mars 2014, et de Mme Yvonne Croset, au 31 décembre 2014, après 25 ans d'activité; ces postes n'ont pas encore été repourvus;
- M. Jean-François Armand, en sa qualité de Directeur de l'Etablissement primaire, a remplacé son prédécesseur, M. André Nikles, au Comité de l'Association La Lanterne magique de Prilly;
- M. Thierry Charrey, Commandant du SDIS Malley, Prilly-Renens, a succédé à M. Patrick Brot au sein de la Commission de circulation et de prévention des accidents, avec voix consultative;
- la démission de Mme Anaïs Munier du Comité du Centre de loisirs, dont le poste n'a pas encore été repourvu;
- M. Diego Marin a remplacé M. Philippe Coquerand, démissionnaire au 31 août 2013, au sein de la Commission de circulation et de prévention des accidents, de la Commission pour la gestion du SIT (Système d'information territorial), ainsi que de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV), société dont il assure également le secrétariat;
- M. Jean-Marie Chiaradia occupe la fonction de Préposé aux inhumations ensuite du transfert de leur gestion de la Police de l'Ouest à l'Office de la population.

Ensuite de la démission de ses deux membres externes, Mmes Elisabeth Bongard Henzelin et Sonia Sartorelli, la Commission de la colonie de vacances a été dissoute à fin 2014 par décision de la Municipalité du 15 décembre 2014.

Administration générale

Dons divers

Les différents comptes disponibles ont permis de verser :

- CHF 5'000.- à la Chanson de Prilly pour la réalisation du spectacle mis en scène à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la société;
- CHF 1'008.- pour l'édition 2014 du Mondial du chasselas, concours placé sous le patronage de l'Union Suisse des œnologues dont les buts sont d'encourager et récompenser les producteurs de ce cépage;
- CHF 1'000.- de subvention annuelle au Musée Encre & Plomb, selon décision du Bureau Intermunicipal des Syndics de l'Ouest lausannois;
- CHF 1'000.- au titre de soutien à la restauration de la barque du Léman la Vaudoise;
- CHF 1'000.- pour le repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 690.- pour les frais d'encartage dans le Prill'héraut du prospectus édité à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de St Etienne célébré lors de la Fête paroissiale;
- CHF 630.- pour la prise en charge du déficit 2013 du club d'échecs Crazy Horse;
- CHF 500.- pour la réalisation d'un livre sur les projets urbains -site industriels en reconversion, pilotée par le SDOL;
- CHF 500.- à l'orchestre Siga Volando, dans le cadre d'un projet d'échange culturel et de tournée à Cuba;
- CHF 500.- à l'Association romande CIAO, institution qui met à disposition les compétences de professionnels reconnus dans leur domaine spécifique pour répondre aux besoins d'information et d'orientation des jeunes romands de 13-20 ans dans tous les domaines de la santé;
- CHF 500.- à POLYVAL, entreprise sociale dont le but est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales d'améliorer leur autonomie par une activité et un environnement adaptés, et d'être ainsi intégrées dans le monde du travail et dans la société;
- CHF 500.- au Centre Romand d'Orientation et d'Education Professionnelle des Invalides (CROEPI), institution qui permet aux personnes handicapées confrontées à des difficultés psychiques et au bénéfice d'une rente AI de reprendre contact avec la réalité et la société et par là de retrouver une vie plus normale et structurée;
- CHF 500.- au Petit Théâtre, centre théâtral pour l'enfance et la jeunesse;
- CHF 500.- de subvention annuelle aux Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 500.- correspondant au soutien annuel de la Course «A travers Prilly»;
- CHF 2'000.- arrondis pour le coût du cinéma ainsi que les frais inhérents à certaines activités proposées à Prilly dans le cadre du Passeport vacances;
- CHF 5'490.- arrondis pour la soupe populaire (Fondation Mère Sofia), par la prise en charge des frais d'eau et d'électricité de l'abri PC de Prilly-Centre, dont la cuisine est utilisée pour la confection des repas;
- CHF 3'700.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la manifestation «Cap sur l'Ouest», pour un montant arrondi de CHF 5'760.-, et a permis de soutenir deux manifestations organisées au CIGM, la Swiss Handball Cup, qui s'est déroulée les 5 et 6 avril, d'une part, et les championnats romands de patinage artistique qui ont eu lieu du 14 au 16 novembre, d'autre part, par la prise en charge des frais des Samaritains à hauteur de CHF 3'190.- respectivement CHF 1'860.-; en outre, un montant de CHF 2'700.- a été versé dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds.

Administration générale

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2014 :

- d'octroyer, pour la 2^{ème} année consécutive, une aide au démarrage à une boutique de vêtements de seconde main;
- de poursuivre, pendant trois mois supplémentaires, le soutien financier accordé, en 2013 déjà, à une entreprise, devenue quasi inaccessible en raison d'un important chantier routier, afin d'atténuer son déficit d'exploitation;
- en lien avec les travaux de rénovation de la piscine de la Fleur-de-Lys, de compenser la somme des loyers du restaurant La Vague en souffrance au 31 décembre 2014, dispensant ainsi l'exploitant de s'en acquitter.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Ce fonds, dont la gestion administrative et financière est assumée par la Ville de Prilly, a récolté CHF 808'947.- en 2014 (CHF 806'567.- en 2013), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2014, le Fonds comptait 20 communes membres et deux communes alliées, à savoir Savigny et Villars-Sainte-Croix, qui sans avoir signé la Convention versent chaque année une contribution.

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, alors que l'année 2013 avait vu se réduire les montants alloués, 2014 en revanche a permis au Fonds de renouer avec des chiffres comparables aux années 2011 et 2012, à savoir :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 160'000.-	CHF 158'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 242'500.-	CHF 239'500.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 160'000.-	CHF 158'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 247'500.-</u>	<u>CHF 244'500.-</u>
TOTAL	CHF 810'000.-	CHF 800'000.-

Fonds divers et Internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», un montant de CHF 2'700.- arrondi a été alloué à une mère ayant dû faire face à un relogement d'urgence impliquant l'acquisition de mobilier pour elle-même et ses enfants; en outre des dons ont été accordés comme suit : CHF 700.- pour permettre à une personne, en situation financière momentanément désespérée, de régler quelques factures en souffrance, CHF 600.- à une famille, dont le père est bénéficiaire de prestations complémentaires, pour couvrir la moitié du décompte de chauffage 2013, CHF 500.- chacune à deux personnes dans l'incapacité d'assumer les frais d'indispensables traitements dentaires et CHF 500.- afin de permettre à un bénéficiaire AI, avec prestations complémentaires, d'assurer sa subsistance jusqu'au versement de ses prochaines rentes;
- CHF 2'540.- arrondis destinés au repas de Noël du Centre de la Confrérie, ainsi que CHF 250.- pour les frais d'interprète d'un candidat à la naturalisation souffrant de surdit , par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran»;
- au vu du r sultat final des lotos 2013, la Municipalit  a compens  le d ficit enregistr  par un pr l vement de CHF 15'000.- sur le Fonds des lotos; en outre, CHF 5'000.- ont  galement  t  pr lev s sur ce fonds en compl ment des frais pr vus au budget pour la soir e de la «F te nationale», le 31 juillet;

Administration générale

- le Fonds «Jumelage» a permis de financer, à hauteur de CHF 10'250.- arrondis, l'accueil d'une importante délégation de Giubiasco lors Fêtons Prilly, en juin, et le déplacement de la délégation prillérane lors de la manifestation «Strada in festa Bellinzona-Giubiasco», en septembre, participations réciproques ayant marqué le 10^{ème} anniversaire du jumelage Prilly-Giubiasco.

Français en Jeu - Lire et écrire

Les cours de français ont connu une nette augmentation cette année : 570 personnes les ont suivis, dont 15 % de Prillérans. Par manque de professeur, un cours a cependant dû être fermé; l'Association devrait pouvoir rapidement pallier cette vacance.

Pour ce qui est de l'Association Lire et écrire, complémentaire à celle de Français en Jeu et exerçant également son activité dans les locaux de l'Avenue du Château 1, le nombre d'apprenants reste relativement stable par rapport à l'année dernière.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2013-2014, l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 201 enfants (220 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Eu égard à l'importante diminution des membres inscrits constatée ces 3 dernières saisons, en sus de l'intensification, en 2013 déjà, de la promotion publicitaire par le biais du Prill'héraut et de l'affichage culturel, le Comité de l'Association La Lanterne Magique de Prilly a, dès la saison 2014-2015, décidé de donner la possibilité aux membres de faire découvrir le club à une connaissance, dans la même tranche d'âge, à raison de CHF 5.- la projection. Au surplus, il est intervenu auprès de l'organe faîtière à Neuchâtel afin d'étudier d'éventuelles mesures à mettre en place pour endiguer cette érosion.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Ensuite du décès subit à fin 2014 de M. Yvan Nicolier, Président du Conseil d'administration des tl-LEB, M. Jacques Millioud, Vice-président, a repris cette fonction ad intérim. Les pré-études ainsi que les sondages sur le projet du tunnel de l'avenue d'Echallens à Lausanne ont été rapidement menées, ce qui a permis au Conseil d'administration de faire des propositions concrètes à l'OFT et au Canton afin de déposer un projet définitif à fin 2014.

La Municipalité a continué de faire pression sur la Direction du LEB pour modifier son horaire afin qu'au moins deux des gares de Prilly soient desservies entre 6h30 et 7h30 le matin dans le sens Echallens-Lausanne, respectant ainsi la cadence à 15 minutes. Ce faisant, elle a obtenu la garantie que l'horaire 2016 serait adapté en conséquence.

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition en utilisation libre pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soirs et samedis matins, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

En 2014, quatre cours «spécial anniversaire», pouvant accueillir jusqu'à 8 enfants et durant 3 heures, ont été organisés au mur de grimpe. L'Association Le Châtelard a également profité de ces infrastructures en les louant toute une journée. Pour ce qui est de l'utilisation libre, 6 carnets de 6 entrées ont été vendus (en 2013 : 6 carnets de 6 entrées et 1 de 12).

En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du passeport vacances et a rencontré un intérêt renouvelé de la part des enfants. D'après les statistiques de l'APVRL (Association pour le passeport vacances de la région lausannoise) au total quelque 47 demandes, pour 16 places disponibles, ont été enregistrées pour les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Administration générale

Naturalisations

En 2014, 27 personnes (22 en 2013) ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 22 reprises (12 en 2013).

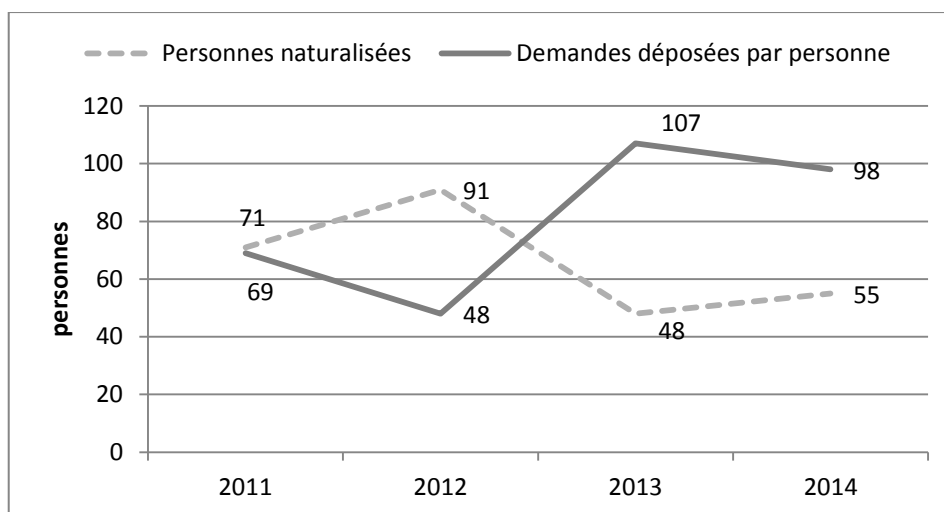
Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 76 personnes entendues en 2014 (41 en 2013).

En définitive, en 2014, 55 candidats ont obtenu la naturalisation suisse par décision du Conseil d'Etat (48 en 2013).

Le regain extraordinaire d'intérêt pour les démarches de demande de naturalisation, amorcé au 2^{ème} semestre 2012 auprès de la population d'origine étrangère vivant à Prilly ou y ayant vécu au moins deux ans dans leur vie, était toujours d'actualité en 2014 comme en témoigne le graphique comparatif ci-après (ligne «Demandes déposées par personne»).



Au-delà de la forme presque géométrique des courbes de ce graphique, il est intéressant de constater qu'en revanche l'évolution du nombre de personnes ayant obtenu leur passeport suisse ces 4 dernières années est en baisse (ligne en pointillés «Personnes naturalisées»). Cela s'explique par le fait que, pour le traitement d'une demande de naturalisation, de son dépôt à la Commune jusqu'à l'étape finale de la procédure d'acceptation, soit l'autorisation fédérale, il faut compter environ 1.5 année pour un dossier de demande de naturalisation facilitée alors que l'aboutissement d'une demande de naturalisation ordinaire prend quelque 2.5 années.

Noces d'or, de diamant ou de platine

Cette année, 41 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ou 70 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 32 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans), 9 leurs noces de diamant (60 ans). Contrairement à l'année précédente, aucun couple n'a fêté ses noces de platine (70 ans) en 2014.

Nonagénaires - Centenaire

En 2014, 18 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (25 en 2013) à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 8 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (3 en 2013). Une centenaire a également été fêtée cette année, lors d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Administration générale

Paroisse protestante de Prilly-Jouxens

Le 19 mars 2014, l'Assemblée paroissiale a procédé au dépouillement des votes qui se sont déroulés le dimanche précédant cette assemblée pour désigner les membres des organes de la paroisse pour la législature 2014-2019, à savoir : 14 pour le Conseil de paroisse, dont 4 nouveaux arrivés, et 6 délégués à l'Assemblée régionale (4 laïcs et 2 ministres). Le culte d'installation des membres du nouveau Conseil paroissial s'est déroulé le dimanche 4 mai à l'église de St-Etienne. Quant à la traditionnelle Fête paroissiale, elle a eu lieu les 4 et 5 octobre et s'est articulée autour des 50 ans de St Etienne.

Passeport Vacances

En 2014, lors de la 35^{ème} édition, il a été vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.1998 au 30.06.2005, 71 passeports vacances, soit une progression des ventes de 92 % par rapport à 2013, due principalement à une campagne de communication intensive et entièrement revue. La Ville de Prilly a proposé 16 activités, dont 4 nouvelles à savoir : initiation aux agrès, atelier pizza, atelier bougies, devenir DJ. Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, notamment pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 2'016.20 en 2014 (CHF 1'944.- en 2013), incluse la participation communale au financement des 610 entrées enregistrées en 2014 dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport «Traditionnel» s'est élevé, en 2014, à CHF 127.65 contre CHF 96.70 en 2013, soit une augmentation de 32 %. Celle-ci s'explique par la baisse générale des ventes dans les autres communes partenaires, alors qu'elles ont presque doublé à Prilly, et une très forte progression des charges de l'Association, malgré le don de la Loterie romande.

Quartiers solidaires - Espace Rencontre

2014 a été marquée par la fin de la démarche de Quartier solidaire Centre et la reprise de toute la démarche par une association devenue autonome sous le nom d'Espace Rencontre.

Un huitième forum s'est déroulé à Castelmont le 3 mai 2014, sur le thème de la construction de l'association : «Cap sur la voie ASSOCIATION». Les buts et la démarche pour construire cette dernière ont été présentés, ainsi que toutes les activités, par les différents responsables.

Au cours de cette année d'autonomisation, les habitants et partenaires ont travaillé à l'élaboration du cahier des autonomies qui vise à clarifier les liens et les attentes entre les différents partenaires une fois le projet autonomisé. Plusieurs autres nouveaux projets ont vu le jour comme le groupe animation (comment améliorer le groupe habitant), l'atelier cartes de vœux, des échanges autour de la danse, la sortie oxygène et l'art culinaire. Espace Rencontre totalise trente-sept groupes et activités après cinq ans de projet. Le dynamisme de ce groupe d'habitant s'est également incarné dans la création d'une mosaïque bien visible de tous les passants.

Le groupe Ressource qui épaula la démarche a centré son travail de l'année sur la création d'un cahier des autonomies qui a été remis à la toute nouvelle association, et qui définit les besoins et les attentes de la toute nouvelle association envers ses partenaires institutionnels locaux et envers les services communaux, et vice-versa.

L'Association de quartier Prilly-Nord a exprimé son désir de procéder à une démarche semblable en ce qui la concerne, dès lors que le concept de cahier des autonomies n'existait pas encore à l'époque de sa création. La démarche sera donc entreprise avec cette association pionnière au cours de l'année 2015.

Administration générale

Société Coopérative des sites et Espaces Verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

L'assemblée générale s'est déroulée le 15 mai à Bretigny-sur-Morrens, après une visite au Bois des Cloux, lieu pour lequel la SOCOSEV avait octroyé un subside destiné à la création d'une passerelle.

Dans le cadre du budget 2015, la Commune de Morrens a déposé une demande de subvention pour un site d'exception, la place de l'Orme avec ses anciens arbres, dont un chêne multi-centenaire, qui nécessite un entretien coûteux pour une commune de cette taille.

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) - Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

La Ville de Prilly ayant l'immense «chance» de se trouver territorialement dans ces deux schémas-directeurs, ce ne sont pas les sujets qui manquent et qui occupent de manière importante tant le Syndic que les Services des travaux et de l'urbanisme. L'accélération des volumineux dossiers des PPA intercommunaux de la zone de Malley, ainsi que le projet du tram Flon-Renens ont provoqué de nombreuses séances de travail et de coordination. Le lancement en 2014 du Plan directeur intercommunal, souhaité (voire exigé) par le Canton, est également un sujet à large spectre et très chronophage.

Vaud Fribourg TV SA «La Télé»

Le projet, mené en 2013, de reprise de Vaud Fribourg TV SA par Pro TV Ventures SA ne s'étant pas réalisé, le Conseil d'administration de «La Télé» a tenté de recapitaliser la société par l'émission d'actions supplémentaires, à laquelle la Ville de Prilly n'a pas souscrit.

Finalement, le Conseil d'administration a proposé aux actionnaires, en mai 2014, de diminuer par moitié le capital-actions de Vaud-Fribourg TV SA, soit une réduction de CHF 1'355'000.- destinée à amortir partiellement les pertes résultant du bilan clôturé le 31 décembre 2013. Pour ce faire, la valeur nominale de toutes les actions existantes, dont les 540 actions propriété de la Commune de Prilly, est passée de CHF 80.- à CHF 40.-. Il a été procédé simultanément à une augmentation ordinaire de capital, à hauteur de CHF 1'494'000.-, dans le cadre de laquelle la Commune de Prilly a acquis 155 actions nominatives nouvelles, de CHF 40.- nominal chacune, en compensation de la renonciation à la créance de CHF 6'233.- dont elle est titulaire à l'encontre de Vaud-Fribourg TV SA, créance correspondant au 1/6 du prêt de CHF 37'396.- octroyé par la Commune de Prilly lors de la création de la société. Il est précisé que les 540 actions «originales» tout comme le prêt susmentionné ont été totalement amortis et figuraient déjà chacun pour CHF 1.- au bilan dans les comptes communaux au 31 décembre 2013.

Le rapport d'activité 2014 de cette société sera disponible après son approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2015.

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, avec un taux d'activité de 70 %, qui se répartit comme suit : Prilly, 45 % - Ecublens, 20 % - Jouxens-Mézery, 5 %.

Inventaires - Description et mise en valeur

Depuis fin 2012, les Archives communales utilisent un logiciel mis à disposition des communes vaudoises sur la plateforme www.archivescommunales-vd.ch.

Au cours de l'année 2014, la migration des inventaires et la création de nouvelles notices se sont poursuivies : 12 fonds et sous-fonds d'archives ont été décrits, en général jusqu'au niveau des séries voire des dossiers. Les notices produites concernent les sujets suivants :

Administration générale

Fonds privés :

Société coopérative de la Fleur-de-Lys (1965-1983) - Description au niveau des dossiers

Fonds administratifs :

- Droit communal Règlements communaux 2001-2014
- Municipalité Registres des PV et pièces annexes
- Conseil communal Registres des PV et pièces annexes
- Administration générale Correspondance 1902-1920
- Finances Comptes, budgets, mises et Bourse des pauvres (1723-2010)
- Géographie communale Description sommaire des fonds (1775-2014)
- Services industriels Description sommaire des fonds (1894-2001)
- Bâtiments Description relatives aux bâtiments suivants :
 - Château (1947-2007)
 - Castelmont (1916-1994)
 - Collège de Mont-Goulin (1955-1997)
 - Complexe de St-Etienne (1958-2013)
 - Collège de l'Union (1950-2013)
 - Collège du Grand-Pré (1964-2013)
 - Piscine de la Fleur-de-Lys (1962-1997~)
 - Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys (1950-1985)
 - Propriété de Plan Sépey (1957-2014)
- Police des constructions Description des 3'821 dossiers de mises à l'enquête depuis 1904 jusqu'en 2014. Cet inventaire est désormais à jour.

Prilly - Archives communales

Fonds Recherche rapide

- ▼ Section Admin - Prilly - Fonds publics / ...
- ▼ Fonds (1) - Classement ACV
- ▼ SFonds 1 - Bâiments publics et infrastr...
- ▼ Série (009) - St-Etienne - Temple et cent...
- SSerie (01) - Correspondance reçue et e...
- SSerie (02) - Construction
- SSerie (03) - Travaux, refecton 1989-19...
- SSerie (04) - Locaux du service du feu

Série (009) - St-Etienne - Temple et centre paroissial

Prilly - Fonds publics / administratifs » Classement ACV » Bâiments publics et infrastructures sp... » St-Etienne -



Zone d'identification

Code de référence	CH 001660-3 Admin-(1)-H(009)
Intitulé	St-Etienne - Temple et centre paroissial
Date(s)	1958-2013 (Production)
Niveau de description	Série
Importance matérielle et support	<1 ml.

Zone du contexte

Nom du producteur	Prilly - Service des Domaines et Bâiments (1976-nos jours) Histoire administrative : La Commune de Prilly, dès sa création en 1803, a eu notamment la responsabilité de gérer les terrains, bâtiments et autres possessions communales. Au XIXème et XXème siècle la Commune a mené de nombreuses opérations d'achats, de ventes et d'échanges de ...
Nom du producteur	Prilly - Service de l'Urbanisme (1991-nos jours) Histoire administrative : Les tâches du Service de l'urbanisme ont été longtemps assumées par l'Administration générale, puis transférées en 1951 au Service technique nouvellement créé.

Fonds 104 - Société coopérative de la piscine de la Fleur-de-Lys

Prilly - Fonds privés » Société coopérative de la piscine de la ...



Zone d'identification

Code de référence	CH 001660-3 S-104
Intitulé	Société coopérative de la piscine de la Fleur-de-Lys
Date(s)	1965-1983 (Production)
Niveau de description	Fonds
Importance matérielle et support	2ml.

Zone du contexte

Nom du producteur	Société coopérative de la Piscine de Prilly (1966-1982) Histoire administrative : 16 juin 1966: Assemblée constitutive de la Société coopérative de la piscine de Prilly. Paul Mermoud en devient le président. Cette société a pour but de construire et exploiter avec l'aide de la Commune de Prilly, une piscine avec locaux annexes.
Institution de conservation	Prilly - Archives communales
Histoire archivistique	Archives de la Société coopérative de la piscine de Prilly, remises à la Commune de Prilly suite à la dissolution de la société en 1982 (voir

Les notices descriptives saisies et mises en ligne documentent le contenu des archives et le déroulement des affaires, ainsi que leur contexte de production, au travers de descriptions des producteurs. Certaines notices sont complétées par une photographie, ancienne ou récente, qui illustre l'objet dont il est question.

Administration générale

L'utilisation de la plateforme www.archivescommunales-vd.ch constitue une belle opportunité pour l'archiviste de travailler en réseau avec des collègues de la région. En tant que présidente du groupe des utilisateurs de cette plateforme, elle s'implique, au niveau régional et national, pour mettre en valeur le travail réalisé et faire évoluer les pratiques. A ce titre, elle a eu l'occasion, en 2014, de participer activement à plusieurs conférences, organisées notamment dans le cadre de l'Association des Archivistes Suisses.

Recherches

Pour la première fois, l'archiviste a tenu, en 2014, des statistiques relatives aux recherches effectuées de façon plus précise que précédemment. Le nombre de consultations sur place s'est élevé à 81, tandis que le nombre de recherches se monte à plus de 100 (102). Parmi les recherches, la plupart n'ont demandé qu'un investissement minime à l'archiviste, mais un peu plus d'une quinzaine ont nécessité plusieurs heures de travail.

A ce titre, la mise en ligne des inventaires a facilité la tâche à plusieurs chercheurs externes, y compris à la Section monuments et sites du Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton de Vaud.

Acquisition, évaluation

Les archives des services sont régulièrement prises en charge et évaluées par les Archives. En 2014, les principaux versements effectués provenaient du service des Finances, du service de la DBGE, de la Direction des écoles primaires, ainsi que des structures intercommunales de l'ARASPE et du SDIS.

Classement

En continuité de ce qui a été fait depuis 2003, des contacts ont été établis avec le service d'accueil de la petite enfance et le service jeunesse afin de développer avec eux une structure de classement adéquate à leurs besoins et respectueuse des règles archivistiques.

Conservation des archives papier

Une expertise du local d'archives du Château a été réalisée en fin d'année 2014, afin de garantir une conservation adéquate et correspondant aux normes des fonds stockés dans ledit local. Des propositions ont été formulées et certaines des mesures d'amélioration proposées seront mises en place dans le courant 2015.

Conservation des documents sous format électronique

En 2012, un mandat a été confié à l'entreprise Docuteam Sàrl pour la mise en œuvre d'un archivage électronique selon la norme OAIS (Open Archival Information System).

En 2013 et 2014, le concept du projet (phase 1) et la mise en place de projets pilotes (phase 2) ont été menées à bien.

L'infrastructure de test a été mise en place en 2014. Elle comporte un serveur et les outils d'entrée (Ingest), un serveur et les outils de stockage (Archive), et un serveur et les outils d'accès (Access).

Les tests réalisés en 2014 ont permis d'identifier les améliorations à apporter en vue de la mise en production (phase 3), prévue en 2015. Une marche à suivre a également été créée par l'archiviste, afin de documenter la façon dont le processus d'archivage électronique doit être effectué depuis l'entrée des documents jusqu'à leur consultation.

A noter que, dans le cadre de cette infrastructure, le logiciel AtoM, utilisé sur la plateforme www.archivescommunales-vd.ch a été installé localement pour la description et l'accès aux archives électroniques. A terme, l'ensemble des inventaires seront ainsi regroupés sur AtoM, quel que soit le support des objets décrits et conservés.

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif

Au cours de l'année 2014, l'effectif du personnel a augmenté de 2 collaborateurs représentant 0.58 ETP. Le tableau ci-dessous indique les écarts entre l'effectif 2013 et celui de 2014. Il comprend également les 11 apprentis en place à la Ville de Prilly.

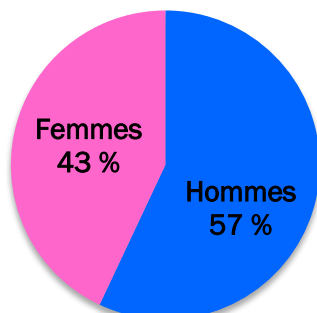
Service / Secteur	Effectif 2013 en ETP *	Effectif 2014		Total en ETP *	Ecart	Remarques
		A temps plein	partiel			
Administration générale						
- Secrétariat municipal, archives	4.05	1	4	4.40	0.35	Engagement Agente en inf. documentaire à 20 % aux archives à la place d'un poste de stagiaire. En fixe dès 1.1.2015, prévu au budget.
- Office de la population	3.40	2	3	4.00	0.60	Engagement Secrétaire à 60 % prévu au budget.
- Bibliothèque communale	1.80	-	3	1.90	0.10	Taux activité Responsable bibliothèque passé de 60 % à 70 %, prévu au budget.
Informatique	3.00	3	-	3.00	-	
Ressources Humaines						
- Ressources Humaines	1.50	-	2	1.70	0.20	Augmentation taux d'activité Responsable RH, a été budgété dès 1.1.2015.
- Apprentissage	11.00	11	-	11.00	-	
Urbanisme & Constructions	4.90	3	3	4.90	-	
Finances	3.20	2	2	3.20	-	
Travaux & Voirie						
- Secrétariat, technique	4.30	3	1	4.30	-	
- Voirie	10.33	10	1	10.33	-	
- Parcs & Promenades Piscine & Cimetière	9.00	8	-	8.00	-1.00	Poste ouvert au 31.12.2014, engagement prévu au 1.2.2015.
Temples & Cultes	0.47	-	2	0.47	-	
Affaires sociales	1.25	-	2	1.25	-	
Petite enfance / Accueil de la petite enfance	1.70	-	3	1.78	0.08	Augmentation taux activité Secrétaire de 30 % à 38 %, prévu au budget.
Jeunesse						
- Travail social de proximité	1.70	-	2	1.60	-0.10	Rempl. Travailleuse sociale à 70 % au lieu de 80 %. Les heures parascolaires sont désormais assurées par un animateur auxiliaire.
- Centre de loisirs	1.10	-	2	1.10	-	
- Centre Plan Sépey	1.00	1	-	1.00	-	
Domaines & Bâtiments, Exploitation						
- Secrétariat	2.70	1	2	2.70	-	
- Complexe 1 - Bâtiments administratifs	10.25	8	3	10.25	-	
- Complexe 2 - Piscines	3.00	3	-	3.00	-	
- Complexe 3 - Bâtiments scolaires nord	8.80	8	1	8.80	-	
- Complexe 4 - Bâtiments scolaires sud	4.05	3	2	3.80	-0.25	25 % de taux d'activité réparti différemment dans les groupes, n'a pas dû être remplacé.
Domaines & Bâtiments, Technique	1.00	1	1	1.60	0.60	Engagement Ass.technique à 60 % au lieu des 80 % prévus initialement.
Energie & Environnement	0.90	-	1	0.90	-	
Total	94.40	68	40	94.98	0.58	

* ETP : effectif équivalent temps plein

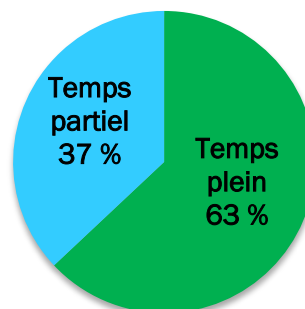
Administration générale

Reporting RH

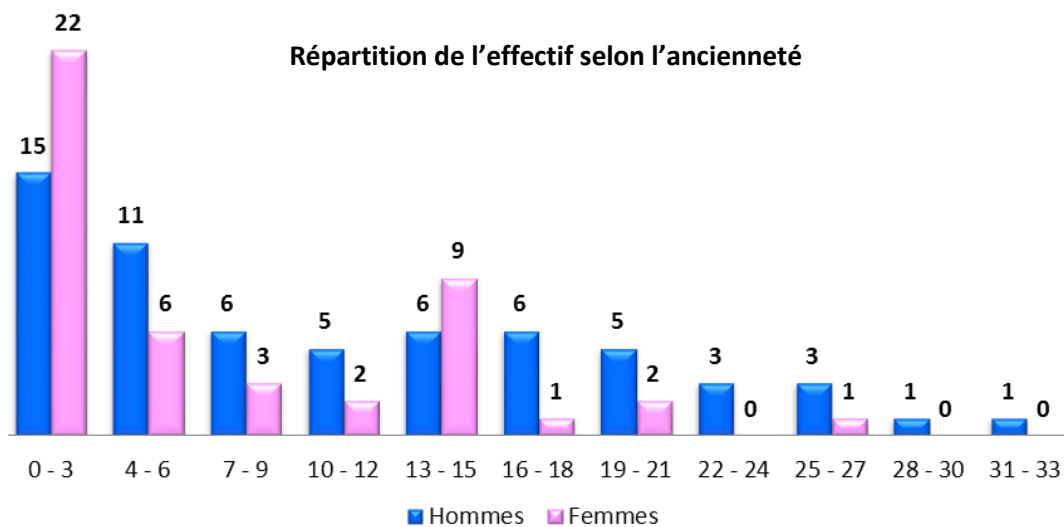
Répartition de l'effectif par genre



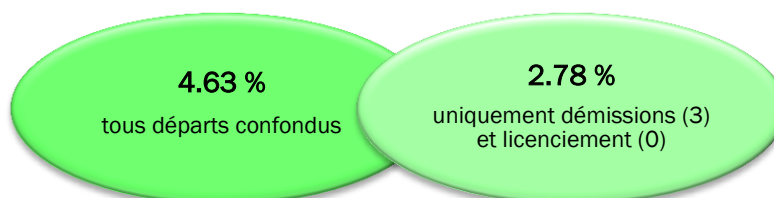
Répartition du temps de travail



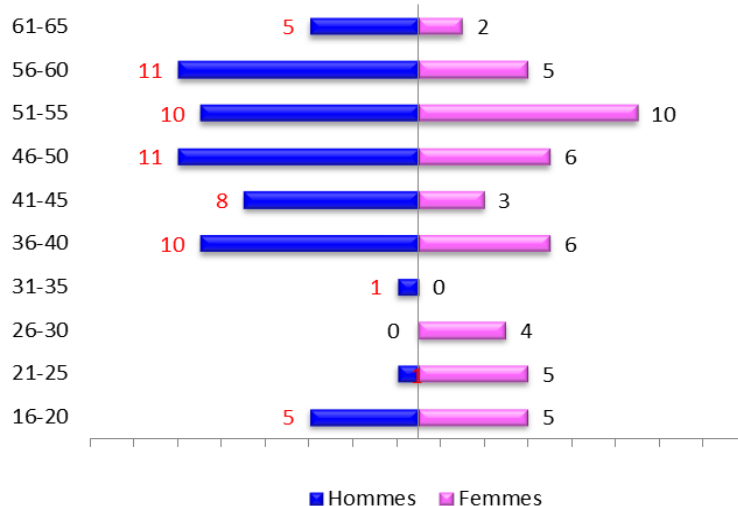
Répartition de l'effectif selon l'ancienneté



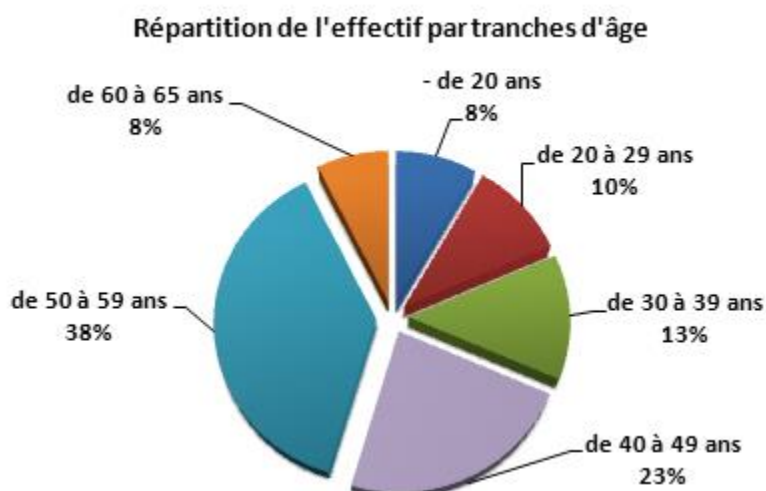
Taux de rotation du personnel



Pyramide des âges



Administration générale



Il est à relever que la moyenne d'âge générale est de 44 ans; elle est de 41 ans pour les Femmes et de 46 ans pour les Hommes.

Recrutement

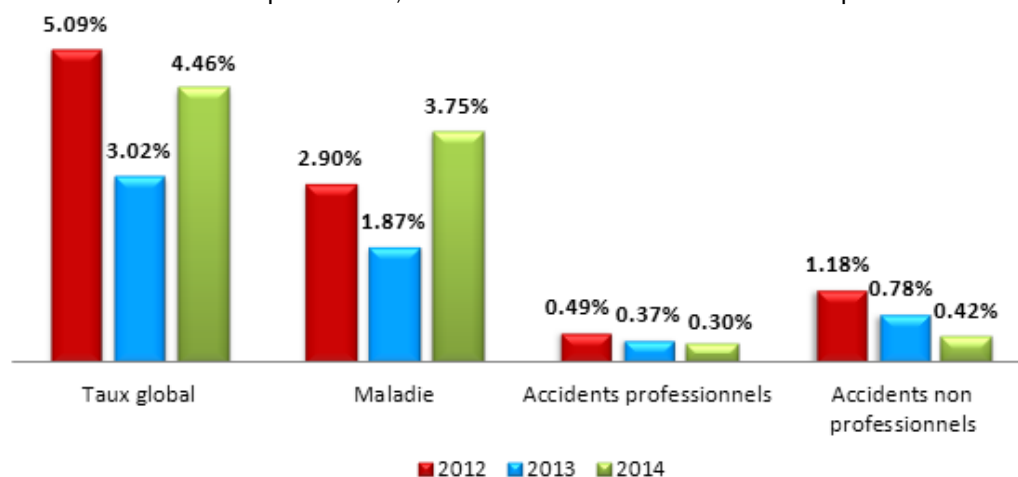
Le service des Ressources Humaines a traité 1'458 offres d'emploi durant l'année 2014, soit 1'218 dossiers en réponse à dix annonces et 240 candidatures spontanées.

55 entretiens de candidature ont permis de procéder à 20 engagements : 11 contrats de durée indéterminée, 4 contrats de durée déterminée, 5 contrats d'apprentissage.

Taux d'absentéisme

En 2014, le taux d'absentéisme lié aux arrêts maladies, accidents professionnels et non professionnels s'élève à 4,46 %.

La nette différence par rapport à 2013 est due à une augmentation significative des cas d'incapacité maladie de longue durée durant l'année 2014, représentant 1 cas d'absence de plus de 6 mois, 2 cas de plus de 3 mois, 3 cas de plus de 2 mois et 7 cas de plus d'un mois. En revanche, le taux d'absentéisme des accidents (professionnels et non professionnels) est en constante diminution depuis 2012, comme le démontre le tableau ci-après :



En 2014, les coûts salariaux liés aux remplacements des personnes en incapacité maladie de longue durée ont été financés par la provision assurance maladie de la Ville de Prilly.

Administration générale

Entretiens de collaboration

Afin de satisfaire aux dispositions du règlement du personnel prévues à l'article 32, une réorganisation complète du processus d'entretien annuel de collaboration a été mise en œuvre durant le 2^{ème} semestre.

Cette adaptation s'inscrit dans la continuité du travail de réévaluation de l'échelle des salaires mené également en 2014.

Rappel de l'article 32 du règlement du personnel :

«Au début de chaque année, et pour autant qu'il n'ait pas atteint le salaire maximum fixé pour son activité, le collaborateur a droit, sous réserve de l'article 32 bis et des dispositions prévues au chapitre VIII, à une augmentation qui tient compte de la formation et de l'expérience professionnelle au service de la Commune.

Il peut bénéficier d'une part supplémentaire découlant des responsabilités et de la qualité du travail accompli.

L'employé est informé de la quotité de l'augmentation ainsi que des facteurs pris en compte pour le calcul de cette dernière.»

Soutenus par la société Valeur Plus SA, les Chefs de service ont participé à une journée de travail en commun afin de définir un nouveau processus d'évaluation annuelle qui soit en adéquation avec le règlement du personnel, l'échelle de salaire et les besoins actuels en matière de conduite du personnel.

Etant donné à l'importance d'un tel outil dans le cadre de leurs responsabilités de managers, la réflexion a porté sur la nécessité de créer un document de soutien afin d'effectuer des entretiens annuels permettant un échange constructif et ouvert avec les collaboratrices et collaborateurs.

Ainsi, le contenu du document d'entretien de collaboration est le suivant :

- Données personnelles et définition des critères d'appréciation
- Bilan de satisfaction du collaborateur (satisfaction dans le poste, sur les conditions d'encadrement et bilan global)
- Compétences générales (savoir-faire, savoir-être, management, bilan global)
- Evaluation des objectifs de l'année écoulée & fixation d'objectifs pour l'année à venir
- Besoins en formation
- Conclusion

Conformément à l'article 32 du règlement précité, le salaire annuel des collaborateurs est réadapté chaque année en tenant compte de la part d'augmentation du salaire liée à la formation et à l'expérience professionnelle, pour autant que le salaire maximum fixé pour son activité ne soit pas atteint.

La part supplémentaire dont peut bénéficier le collaborateur, découlant des responsabilités et de la qualité du travail accompli, sera évaluée en tenant compte des résultats de l'entretien de collaboration sur les parties compétences générales et évaluation des objectifs de l'année écoulée.

Les premiers entretiens de collaboration avec fixation d'objectifs ont eu lieu entre octobre et décembre 2014. Ils auront désormais lieu chaque année, en octobre/novembre. La Responsable RH reçoit l'original de tous les formulaires d'entretien de collaboration qui font partie intégrante du dossier personnel de chaque collaborateur. En sus du traitement des demandes de formation ou mesures spécifiques, la Responsable RH peut être amenée à rencontrer les collaborateurs ou les supérieurs afin d'éclaircir des points particuliers.

Administration générale

Jubilés

Quatre collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité au sein de l'Administration :

Pour 25 ans d'activité :

- Sébastien de Reggi, Travaux & Voirie, Chef d'équipe
- Ronnie Jernigan, Travaux & Voirie, Employé d'exploitation

Pour 20 ans d'activité :

- Gérard Cattomio, Domaines & Bâtiments, Responsable de bâtiment
- Amilcar de Almeida, Travaux & Voirie, Horticulteur

Formation

894 heures de formation ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2014.

En sus des cours de perfectionnement professionnel de courte durée (1 à 5 jours), cinq formatrices et formateurs ont participé à la formation CFFE «formateur/trice en entreprise».

La société Valeur Plus SA a assuré la formation des Chefs de service et Municipaux aux techniques d'entretien et fixation d'objectifs, en continuité au travail de mise en place du nouveau processus cité ci-dessus. En 2015, la formation sera élargie à toutes les personnes assumant la responsabilité de conduite du personnel dans le cadre de leur fonction.

Lors de l'enquête de satisfaction menée fin 2013, les collaboratrices et collaborateurs ont mis l'accent sur la nécessité de favoriser le travail en équipe et le besoin de mieux se connaître.

Afin de répondre à ces demandes, une activité de type «teamspirit» a été organisée durant la sortie bisannuelle du personnel. Encadrés par des professionnels spécialisés dans l'accompagnement de telles mesures, de la société Teamway SA, les participants ont dû travailler en équipe afin de concevoir et réaliser un jeu au moyen du matériel mis à disposition, tout en respectant un budget mis à leur disposition. Après avoir conçu leur jeu et les règles y relatives, dans un temps imparti, les équipes ont participé à tous les jeux et les points acquis en participant aux activités ont déterminé un résultat final.

Cette activité a obtenu un franc succès, de la part de tous les participants. Les équipes ont été formées de manière aléatoire, mélangeant les niveaux hiérarchiques, services, âges etc. Il est à relever que l'ensemble des participantes et participants se sont investis et ont participé avec un réel engagement. Les appréhensions liées à une activité totalement nouvelle sortant des habitudes du quotidien ont rapidement fait place à une ambiance de joyeuse fourmilière, chacun ayant à cœur de s'intégrer à son équipe afin de créer un jeu inédit et original.



Administration générale

Apprentissage

L'apprentissage au sein de la Ville de Prilly s'articule autour de 5 métiers : agent d'exploitation, agent en information documentaire, employé de commerce, horticulteur - option paysagisme et informaticien. Les 11 apprenties et apprentis sont encadrés par des formatrices et formateurs pratiques investis et soucieux de soutenir les jeunes durant toute leur formation.

En 2014, 2 apprenties et 2 apprentis ont terminé avec succès leur formation :



De gauche à droite :

Théo Femminis, horticulteur, option paysagisme - Jade Monnier, agente en information documentaire - Marc Soukou et Cristina Vasquez, employés de commerce.

Administration générale

MANIFESTATIONS POPULAIRES

Après 3 années passées sur le site de Corminjoz la traditionnelle **Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly** ont repris, les 27 et 28 juin, leurs quartiers sur la place du Marché, après son réaménagement dans le cadre des travaux de Prilly-Centre. Qui dit changement de lieu dit aussi nouvelle organisation à mettre en place en fonction d'une surface quelque peu rétrécie. Un grand retour donc, placé sous un thème de circonstance : «Passé, présent, futur», pour évoquer des époques et des générations, voire de précédentes éditions. Flashback : le vendredi, sous un soleil radieux, le cortège des enfants a ouvert les feux, proposant un défilé chatoyant de magnifiques costumes débordant d'originalité. La foule nombreuse venue les admirer s'est ensuite rassemblée sur la place de fête pour déguster les délicieuses spécialités proposées par les 11 buvettes des sociétés locales, ainsi que celle de Giubiasco, dont l'importante délégation, réunie à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du jumelage de cette cité avec celle de Prilly, a apporté une ambiance toute latine aux festivités. Toujours au rayon des papilles gustatives, l'équipe du Four à pain offrait une alternative alsacienne dans un cadre un peu plus feutré. Le samedi, La Chanson, Le Liseron et Les Bedzules ont agrémenté la fin de matinée, qui s'est achevée par une partie officielle réunissant les deux Syndics accompagnés de l'Union instrumentale et de la «Civica Filarmonica». L'après-midi, que ce soient les accordéonistes de L'Hirondelle, le duo d'acrobates CêO, la clownesse Pétronille, le troubadour Zebolino ou les danses du Centre de loisirs, tous se sont démenés pour offrir des prestations de qualité sur podium et alentours. L'offre d'animation était complétée par une vision de l'avenir proposée par les robots de ZigoBot et les bolides solaires confectionnés par la génération du futur, ainsi que le parc géant d'attractions gonflables. Et puisqu'une manifestation en plein air en est forcément tributaire... mille mercis à Dame Météo d'avoir, contre toute attente, été plus que clémente ce dernier week-end de juin et permis aux organisateurs d'oublier les grandes eaux qui avaient arrosé le samedi de l'édition 2013.



Les fanfares de Prilly et Giubiasco réunies

Changement d'organisation aussi pour la **manifestation patriotique du 1^{er} août** qui s'est déroulée le 31 juillet ... à Corminjoz, en raison des travaux de rénovation de la piscine de la Fleur-de-Lys. Bien sûr, il a fallu repenser tout le dispositif : emplacements des engins pyrotechniques, de la sonorisation, du podium, des tables, dont le nombre augmente chaque année (malgré l'impression de celles et ceux qui cherchent toujours désespérément une place assise !), des Samaritains, de la buvette de l'USP, sans compter la définition des périmètres de sécurité et du nombre de sapeurs-pompiers pour l'assurer. Mais, malgré une ou deux sueurs froides avant le début des festivités et une sonorisation pas vraiment au point pendant la partie officielle, le succès fut une fois encore au rendez-vous si l'on en croit les échos recueillis. Et en apothéose... le feu d'artifice, qui fut grandiose et touchait à la perfection dans la synchronisation des effets pyrotechniques avec l'Hymne à la joie de Ludwig van Beethoven.

Administration générale

Et puis, le dimanche 28 septembre, 2^{ème} édition de **Cap sur l'Ouest**, organisée par les 8 Communes du District sous le pilotage de sa Préfecture. Gratifiée d'un magnifique été indien, cette fête dédiée à la mobilité douce, ouverte à toutes et tous pour célébrer le dynamisme et le vivre-ensemble d'un territoire de 70'000 habitants, dans un esprit résolument fédérateur, a permis de réunir de nombreux participants pour une balade en famille ou entre amis, à pied, en roller, à vélo ou encore en trottinette sur un circuit de 23 km fermé à la circulation. Comme les 7 autres communes, Prilly avait mis en place un point festif qui, outre 3 stands d'alimentation, proposait 11 animations, parmi lesquelles : prêts et essais de vélos électriques, vélos ludiques, taxis-vélos, parcours gymkhana organisé par les scouts de Covatannaz, un stand de la Police de l'Ouest avec crash-test, ainsi qu'un stand de l'AVACAH sur la mobilité et le handicap. Un espace «cosy» a également été aménagé pour paresser ou faire une halte et d'où l'on pouvait écouter et apprécier l'ensemble musical d'enfants de l'Ecole du Conservatoire de Lausanne et leur invitation à la «musique du voyage». 15 employés de l'Administration se sont investis sans compter pour tenir le stand communal, informer le public, contrôler les accès de circulation, monter et démonter les stands et gérer les déchets. En outre, la radio Cap Ouest FM a émis dès le 22 septembre et diffusé des interviews, reportages, duplex depuis le parcours, à chaque heure et dans chacune des communes. Pour les moins sportifs, les anciens véhicules de Rétrobus ont assuré un service de navettes gratuites entre les différents points festifs, lesquels récoltaient aussi les bulletins des participants au concours «D'une commune à l'autre», mis en place afin d'encourager les participants à découvrir l'entier du circuit.

COMMISSION «PRILLY ANIMATION»

Les 7 membres de Prilly Animation ont enrichi leur programme 2014 de deux nouvelles manifestations, tentant de toucher un public de tous âges.

La saison s'est ouverte sur le traditionnel vide-greniers, qui fêta ses dix ans. 100 exposants et une animation proposée par l'Union Instrumentale de Prilly ont marqué cet anniversaire, vécu par un large public dans la Grande salle ainsi que sous la cantine installée dans la cour du Collège Centre.

La première innovation 2014 consistait en une course aux œufs et aux sacs sur le Pré-Bournoud. Par une belle journée ensoleillée, de nombreux enfants de 5 à 10 ans ont participé à cette activité, accompagnés de leurs parents.

En mai, le bal disco débutait sa soirée par un karaoké. Cette manifestation n'ayant eu qu'un succès mitigé, elle ne sera pas renouvelée.

Comme chaque année, le concert d'été en juillet s'est déroulé à l'intérieur de Castelmont en raison du mauvais temps. Le choix musical s'est porté sur un concert de Jazz Moderne par un quatuor issu de l'EJMA, un style qui a malheureusement manqué d'amateurs.

La seconde nouveauté de l'année a été l'exposition du Monde du Cirque à la Grande salle durant une semaine en septembre. Plus de 1'000 personnes, dont 8 classes des écoles de Prilly, ont admiré une quinzaine de maquettes, des costumes et des affiches de cirque.

Un «thé dansant gourmand» a eu lieu en octobre et pas moins d'une centaine de danseuses et danseurs ont virevolté à la Grande salle.

Le traditionnel Marché de Noël a, quant à lui, connu une très bonne fréquentation avec 50 exposants et un nombreux public durant les deux jours. 150 enfants ont reçu des friandises lors du passage du père Noël.

Dernier événement de l'année, la Chantée de Noël, animée par une classe d'enfants de 10 ans, qui par leurs voix ont dispensé quelques moments magiques fort appréciés.

Il y a lieu enfin de citer les deux expositions de peinture qui se sont déroulées dans la tour du Château ainsi que les quatre artisans et peintres qui ont présenté leurs œuvres au local Pignon sur Rue.

Administration générale

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Statistiques des documents

Un total de 181 inscriptions ont été enregistrées en 2014. 1'843 nouveaux documents ont été acquis, dont 1'741 achetés et 102 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 32 abonnements de périodiques. 3'107 documents ont été éliminés; 32 ont été remplacés par des doublets reçus en don et 31 ont été rachetés.

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque compte 1'218 lecteurs actifs (952 lecteurs habitent Prilly, 70 Jouxens et 196 viennent des communes avoisinantes). Il y a eu 10'893 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (1'037 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 63'703 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes. En moyenne, 283 documents ont été prêtés chaque jour d'ouverture (225 jours au total). Le prêt du samedi rencontre un succès croissant : la moyenne par samedi est de 114 prêts sur 42 samedis d'ouverture.

Animations et spectacles

Portage de livres : actuellement, 7 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 33 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

Animations

Samedi 1^{er} février, la Bibliothèque communale a participé au 3^{ème} Samedi des bibliothèques vaudoises, avec diverses animations :

- un rallye pédestre «Par monts et par livres», en collaboration avec la Bibliothèque scolaire; les gagnants, tirés au sort, ont été récompensés par quatre prix (bons d'achat);
- un atelier de bricolage : fabrication d'un hérisson avec de vieux livres;
- un spectacle d'histoires et de papiers manipulés intitulé «Les escaliers sont en papier», par la compagnie Escabroucle.

Mercredi 12 mars, contes : «L'épuisette à sornettes» par la compagnie «La pie qui chante» pour les enfants dès 5 ans. Une centaine d'enfants et d'adultes étaient de la partie.

Action hors les murs – Animations au parc du Château de mai à septembre : de 14h00 à 16h00, sur deux grandes tables, la Bibliothèque a proposé aux enfants des lectures, des jeux, des bricolages et des dessins. La fréquentation était d'une moyenne de 20 enfants par après-midi. Sur 17 mercredis programmés, 6 ont été annulés pour cause de pluie. Deux jeunes filles (à tour de rôle) engagées au travers de l'action Coup d'pouce du Service jeunesse ont collaboré à ces événements.

Sacs juin-juillet : la section des adultes et celle des jeunes ont prêté, pour les vacances d'été, 72 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents (adultes) et 7 documents (jeunes) (romans, beaux livres, BD, et DVD) pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds.

En collaboration avec la Bibliothèque scolaire, un *concours de printemps*, intitulé «(Re)découvre tes héros préférés», a été organisé. Trois questionnaires ont été élaborés pour 3 tranches d'âge, dès 7 ans. 59 jeunes ont participé à ce concours et les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un prix sous forme de bons d'achat.

Trente ans de la bibliothèque, le 6 septembre : pour marquer cet anniversaire, la Bibliothèque a organisé les festivités suivantes :

- Des contes «Chez les Papous» par la Compagnie L'oreille qui parle;
- un spectacle de clown par Luis de la Compagnie Sourire pour tous;
- un concert par Davejohn, basse et violon;
- des maquillages pour les enfants;
- une braderie de livres;
- le tournage d'un clip Happy.

Administration générale

Mercredi 8 octobre, contes : «Le juke-box dans la forêt» : comptines et marionnettes par la compagnie Les Bamboches : 2 représentations de 50 personnes chacune.

Mercredis 12, 19 et 26 novembre : atelier de fabrication et de manipulation de marionnettes par Jano Mateluna, marionnettiste de la compagnie Abrapalabra, pour les enfants de 6 à 12 ans. L'atelier était complet avec quinze enfants inscrits.

14 novembre : la traditionnelle soirée de contes adultes a accueilli «L'histoire de Yoshi le samouraï qui n'a peur de rien et autres contes japonais» par Caroline Langendorf, pour adultes et jeunes dès 10 ans. La soirée, à laquelle environ 50 personnes ont pris part, a été suivie d'un apéritif.

3 décembre : pour le spectacle traditionnel d'avant Noël, la Bibliothèque a accueilli «Paroles d'oiseaux» par la compagnie Contacordes avec Claire Heuwekemeijer, histoires et Julie Sicre, harpe. Une centaine d'enfants et d'adultes étaient de la partie.

Nés pour lire : sous le titre de «Les livres, c'est bon pour les bébés», la Bibliothèque a réuni, six mercredis matin pour une durée d'une heure en janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre des tout-petits (de 18 mois à quatre ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontres privilégiées autour du livre.

Dès septembre, le nouvel «Opac3d» (Online public access catalogue) a remplacé le logiciel «Amandine». Il permet au lecteur de consulter le fichier de la Bibliothèque, de s'inscrire pour pouvoir voir son compte, de faire des réservations, des prolongations et de consulter les animations. Un compte facebook a également été créé.

iPads : les deux iPads de la Bibliothèque ont été chargés avec des applications de jeux, d'albums animés, de jeux éducatifs, de puzzles et de coloriages pour les enfants de 2 à 13 ans. Ils sont à la disposition des enfants pour une utilisation sur place à la Bibliothèque. Ce nouveau service rencontre un grand succès.

Prix Chronos : la Bibliothèque s'est inscrite à l'édition 2014 du Prix Chronos organisé par Pro Senectute Suisse. Ce prix littéraire intergénérationnel est attribué par un jury d'enfants et un jury de seniors. La Bibliothèque a acquis 4 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés. 9 seniors et 21 enfants ont participé. Le prix est remis lors du Salon du livre de Genève et chaque participant reçoit une entrée gratuite à la manifestation.



Administration générale

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 4'070.-. Photocopies : CHF 124.60 Prêt de DVD : CHF 2'314.- Les taxes de retard cumulent un total de : CHF 1'947.- pour 633 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

Inscriptions

72 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Acquisitions et répartition des achats

783 documents ont été acquis : 730 documents achetés et 53 reçus en don. A cela s'ajoutent 430 numéros reçus pour 19 abonnements à des périodiques (hors 24Heures) et 180 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 15 romans en anglais, 15 romans en allemand, 40 romans en espagnol, 40 romans en portugais, 40 romans en italien, ainsi que 30 livres audio.

Documentaires		Fiction	
Généralités	3	Romans	202
Psychologie, philosophie	22	Romans en gros caractères	11
Religions	7	Romans policiers	76
Sciences sociales	16	Romans SF, fantastiques et fantasy	10
Sciences pures et naturelles	3	Romans en allemand, anglais, italien et espagnol	64
Sciences appliquées	35	Poésie + théâtre	0
Arts, architecture, loisirs	18	Bandes dessinées	110
Littérature	6	DVD	78
Géographie, biographie, histoire	68	CD audio	5
Témoignages, histoires vécues	38		
DVD	11		
Total	227	Total	556

Prêt

17250 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 77 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'085 fois à la Bibliothèque pour emprunter un document au moins. Moyenne mensuelle : 389 passages. Prêt interbibliothèques : 9 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques. Quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 16 propositions d'achat : 13 ont été acceptées et 3 refusées ou n'ont pas pu être effectuées car les livres étaient introuvables ou épuisés.

Bibliothèque des jeunes

Inscriptions

172 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 1 collectivité (classe).

Acquisitions et répartition des achats

1'060 nouvelles acquisitions : 1'011 documents achetés et 49 reçus en don. 265 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 15 romans et albums en allemand, 20 en italien, 15 en anglais, 25 en espagnol, 30 en portugais, 35 en turc, 35 en croate, 35 en serbe, 35 en albanais et 35 en tamoul.

Administration générale

Documentaires		Fiction	
Généralités	1	Bandes dessinées	128
Psychologie, philosophie	8	Mangas	145
Religions et mythologie	14	Albums	207
Sciences sociales	13	Contes et légendes	32
Sciences pures et naturelles	32	Romans, récits, nouvelles	284
Sciences appliquées	48	DVD	46
Arts, architecture, loisirs	34	Livres en anglais, allemand, espagnol, italien	16
Littérature, langues	5		
Géographie, biographie, histoire	43		
CD + DVD	4		
Total	202	Total	858

Prêts et fréquentation

46'454 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 206 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'808 fois à la Bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (648 visites mensuelles).

Classes

23 classes ont été accueillies, à intervalles plus ou moins réguliers, soit un total de 122 passages à la Bibliothèque. Régulièrement, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignantes.

Stages

La Bibliothèque a accueilli deux jeunes filles pour des stages d'une semaine afin de leur permettre de découvrir la profession d'agente en information documentaire. De même, un jeune homme y a travaillé tous les mercredis après-midi dès le 27 novembre dans le cadre du projet Lift (sensibilisation des élèves au monde du travail).



Office de la population

Activités principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Reprise de la gestion des inhumations et des cimetières dès le 1^{er} mars 2014.

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2014</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	12'124

Répartition de la population

	2000	2010	2014	En %
Vaudois	3'893	4'148	4'189	34.6 %
Confédérés	2'996	2'834	2'758	22.7 %
Etrangers	3'865	4'528	5'177	42.7 %
Total population établie	10'754	11'510	12'124	100.0 %
Résidences secondaires	280	270	252	
Total population résidente	11'034	11'780	12'376	

	2010	2014
Hommes	4'534	4'850
Femmes	5'126	5'325
Garçons de moins de 16 ans	965	993
Filles de moins de 16 ans	885	956
TOTAL	11'510	12'124

Provenance des habitants arrivés à Prilly en 2014

Vaud	895
Reste de la Suisse romande	63
Reste de la Suisse	15
Suisse	973
UE/AELE	246
Europe hors UE/AELE	28
Reste du monde	73
Etranger	347
Provenance non déterminée	4
Total des arrivées	1'321

Office de la population

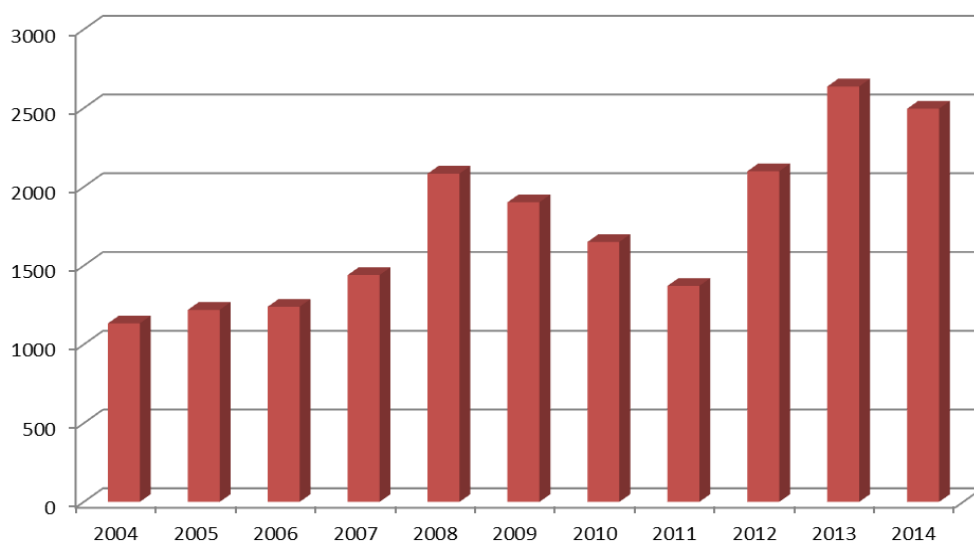
Nombre de nationalités présentes à Prilly

Sur un total de 103 nationalités, les 5 communautés étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1'681
Italie	740
France	498
Espagne	395
Kosovo	186

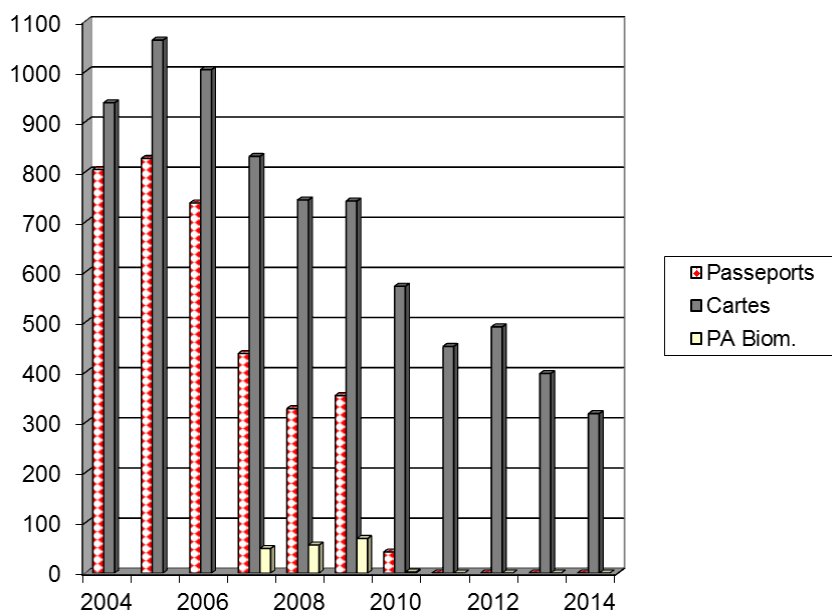
Permis étrangers délivrés et renouvelés

Depuis juin 2007, la durée de validité de la majorité des permis des ressortissants des pays de l'UE/AELE a été portée à 5 ans, contre 1 an et 3 ans auparavant. Ceci entraîne une forte augmentation du nombre de permis à renouveler tous les 5 ans, dont l'effet s'est fait sentir dès l'été 2012. Le nombre de permis traités en 2014 s'est élevé à 2'496.



Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Dès 2011, la comparaison ci-après ne compte dès lors plus que les cartes d'identité, au nombre de 318 en 2014.



Office de la population

Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 16 initiatives et référendums (1'240 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 30 novembre 2014

Suisses	5'719
Etrangers ayant le droit de vote communal	<u>2'168</u>
Total	7'839

Inhumations

L'Office de la population a repris la gestion des inhumations et des cimetières le 1^{er} mars 2014. Le travail des premiers mois a consisté à se familiariser avec les procédures administratives à suivre lors de chaque annonce de décès. Puis, dans la seconde partie de l'année, l'accent a été mis sur la réorganisation des fichiers. Pour mener à bien cette tâche, plusieurs déplacements au cimetière ont été nécessaires afin de faire des relevés sur les tombes. Les objectifs à terme consistent en la poursuite de l'analyse des processus, en vue d'apporter des simplifications, et en la mise en œuvre d'une collaboration étroite avec le Service des travaux afin de fiabiliser l'entier des procédures, notamment les permanences pendant les périodes de fermetures prolongées de l'Administration.

<u>Décès enregistrés</u>	2014	2013
Personnes domiciliées à Prilly	81	94
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	18	19
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	29	35
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	<u>21</u>	<u>21</u>
Total des décès enregistrés	149	169
- dont décès en milieu hospitalier à Prilly	27	29
<u>Cimetière communal</u>		
Inhumations de corps	14	14
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	2	9
Urnes dans des tombes existantes	13	19
Urnes déposées au columbarium	12	11
Jardin du Souvenir	24	29
Cendres reprises par la famille	16	20
<u>Cimetière israélite</u>		
Inhumations de corps	21	21

Matériel

Un serveur physique a été ajouté sur le réseau de production hébergeant les serveurs virtuels. Cet élément supplémentaire permet de garantir la redondance complète en cas de problème ou de maintenance. Avec cet ajout, le nombre de serveurs physiques est passé à 4. Les serveurs virtuels hébergés sur ce cluster sont au nombre de 38.

Le bâtiment de la route de Renens 22, abritant les services de Voirie et le Centre de loisirs, a été relié par une fibre optique. Tous les bâtiments principaux sont désormais connectés à haut débit au bâtiment principal de l'Administration, sis à la route de Cossonay 40.

Le projet «Wifi» dans les classes des écoles primaires et secondaires a débuté en fin d'année 2014 par l'acquisition d'une vingtaine de switchs supplémentaires qui seront déployés dans les bâtiments scolaires afin de les relier par fibre optique sur le bâtiment principal de l'Administration. Une connexion Swisscom spécifique y a été installée afin de regrouper l'ensemble des accès pédagogiques à Internet à haut débit. Cette connexion centrale remplacera les connexions VDSL de chaque collège, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

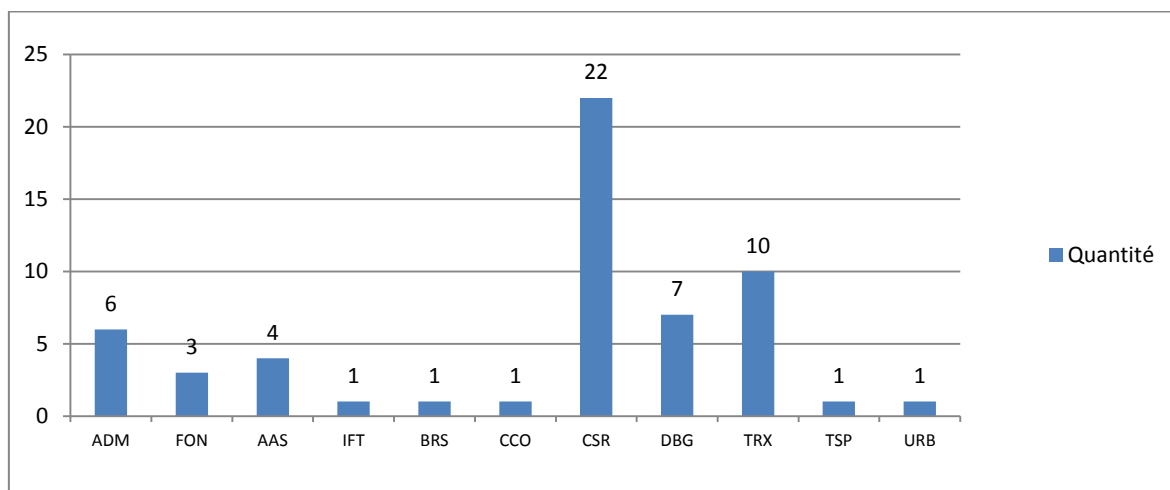
Logiciels

Les postes de travail physiques et virtuels ont été migrés vers Windows 7 et la suite Office 2010 a été également installée sur l'ensemble des machines.

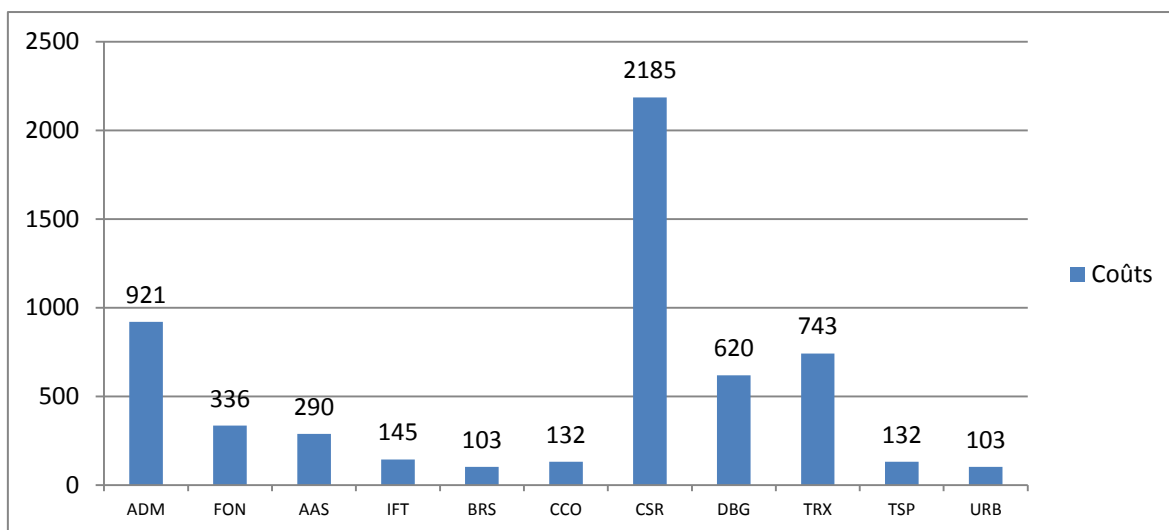
Introduit en 2014, le logiciel PRTG permet d'avoir une surveillance du réseau communal grâce à une vue d'ensemble des éléments importants. A l'aide de capteurs configurés sur des points stratégiques comme des serveurs, des switchs ou des éléments de sécurité, le Service informatique contrôle en temps réel l'état des connexions, ce qui lui permet d'intervenir plus rapidement et au bon endroit en cas de problème.

Consommables

Durant cette année, 57 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. La répartition des coûts d'impressions entre les différents services demandeurs figure dans les graphiques ci-après.



Service informatique



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviation des services

AAS	Agence d'assurances sociales	FON	Fondation les Acacias
ADM	Administration générale	BAT	Bâtiments
BIB	Bibliothèque communale	BRS	Bourse communale
CCO	Bureau du conseil communal	CSR	Centre social régional
DBG	Domaines et bâtiments	IFT	Informatique
OPO	Office de la population	TSP	Travailleurs sociaux de proximité
SAP	Accueil petite enfance	URB	Urbanisme et constructions
TRX	Travaux		

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Collaboration à la gestion du personnel
- Gestion du rôle d'impôt
- Décomptes et assujettissement TVA
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Relation avec les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition

Dès le 1^{er} mars 2014, la Bourse communale s'est vue attribuer la gestion des «macarons», selon les Prescriptions municipales sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique, tâche qui était jusque-là du ressort de la Police de l'Ouest.

La Bourse communale assume également les mêmes responsabilités pour le compte des tiers ou domaines suivants :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation Les Acacias
- Accueillantes en milieu familial
- Cadouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

Boucllement des comptes 2013

Les comptes communaux de l'exercice 2013 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 23 juin 2014.

Boucllement des comptes 2014

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2015

Le Budget 2015 a été approuvé par le Conseil communal, après l'amendement de certains postes, dans sa séance du 8 décembre 2014.

Plan des investissements et plafond d'endettement

La Municipalité a voué une attention particulière au plan des investissements, en dépit du fait que les finances communales sont saines. Deux nouveaux emprunts ont été souscrits, l'un auprès de la Banque Cantonale Vaudoise pour un montant de CHF 10 millions, l'autre auprès de La Poste Suisse pour un montant de CHF 1 million. Le montant de la dette totale s'élève à CHF 41 millions.

Le plafond d'emprunt est fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 25 millions, tous deux approuvés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 10 octobre 2012.

Finances

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la Commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'Impôts, domiciles fiscaux

14 demandes de remise (8 en 2013) ont été traitées par l'Office d'impôt. 6 demandes ont été accordées à 100 % et 8 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 15 résidents (25 en 2013). Au 31 décembre 2014, la Ville de Prilly dénombre un total de 110 résidents secondaires, dont 6 enfants et 28 retraités.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Grande Salle

A la suite du contrôle des installations électriques (OIBT) et des remarques relevées au sujet de la signalisation des voies de fuite et sorties de secours, un rapport a été commandé à une société spécialisée et la mise aux normes en vigueur sera effectuée en 2015.

Renens 22 (locaux Voirie)

Remplacement du palan électrique de l'annexe, dans laquelle est notamment stocké le sel de déneigement.

Castelmont

Remplacement de la porte d'entrée principale «côté cour».

St-Etienne - Locaux communaux

Réfection du sol du hall d'entrée des locaux du sous-sol (Association familiale et local des Jeunes) par l'application d'une résine.

Bâtiment «Au Tilleul»

Transformation du 1^{er} étage et des combles pour y accueillir l'Unité d'Accueil de la Petite Enfance (UAPE) la Fourmi Bleue à la rentrée scolaire d'août 2014 et création d'un ascenseur vitré extérieur (préavis N°17-2013).

Four à pain

Réparation de la sole d'entrée du four.

Bâtiment Av. du Château 1

Remplacement du brûleur de la chaudière et du chauffe-eau.

Réfection des locaux du 2^{ème} étage après le départ de l'administration de la Fondation des Acacias et l'arrivée de «Secours d'hiver suisse».

Acacias 7

Travaux de remise en état de canalisations extérieures. Remplacement du lave-linge.

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine couverte de Fontadel

Remplacement de 3 foehns (2/5), ainsi que de diverses portes «vestiaires».

Piscine de la Fleur-de-Lys

Le 7 avril, le premier coup de pioche du chantier de la piscine a été donné avec l'abattage des arbres autour des vestiaires afin de donner la place aux démolisseurs et de débiter les travaux de désamiantage pour la partie «bâtiments».

Pour les «bassins», les travaux ont débuté le 2 juin par le démontage des bâches thermiques. A fin octobre, le nouveau bassin «non-nageur et bassin école» était rempli d'eau !

Les bâtiments «vestiaires», «administratifs» et «dépôts» étaient quant à eux sous toit et hors d'eau avant Noël.

Domaines & Bâtiments

Les ouvertures publiques du chantier (30 août et 1^{er} novembre) ont permis aux intéressés et aux curieux de venir découvrir l'ampleur des travaux et le nouveau visage qu'aura leur piscine.



Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige) selon le calcul du nouveau plan de gestion approuvé par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion des forêts prilléraines est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, N° 1'253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, tous les travaux forestiers répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Organisation du Groupement du Triage forestier intercommunal

En tant que propriétaire forestière, la Ville de Prilly fait partie des 15 communes membres du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, association de droit public.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 19 mars 2014 à Bussigny.

La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget 2015, s'est tenue le 17 septembre 2014 à Chavannes-près-Renens.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au Garde-forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec la Direction des Domaines et Bâtiments. M. Robert assume la coordination des mandats et des travaux. L'Inspecteur des forêts du 18^{ème} arrondissement, M. Yves Kazemi, veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier.

Les travaux forestiers ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives MSST de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Travaux entrepris durant l'année

- *Plantations et fauchage :*

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, aucun recours aux plantations durant cet exercice. Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, il est procédé deux fois par année au fauchage entre les plants (env. 4'500 m²).

- *Sylviculture :*

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements.

Domaines & Bâtiments

- *Exploitations forestières normales :*

Durant cet exercice, des travaux ont été réalisés dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys sous forme de coupes de sécurité (chênes et hêtres), sur la rive droite du ruisseau de Broye sous forme de coupes de mise en lumière (hêtres et chênes) et dans l'enceinte des jardins familiaux sous forme de coupe de réalisation (vernes, frênes, buissons), représentant un volume total de 56 m³.

- *Exploitations forestières forcées (chablis) :*

Le terme «chablis» désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. 35 m³ ont été exploités en 2014. A noter que le Garde-forestier procède à une inspection annuelle sur l'ensemble des propriétés foncières communales situées à proximité d'infrastructures.

- *Génie forestier – entretien des chemins :*

Ce chapitre implique l'entretien des lisières forestières en limite de routes ou de constructions. Les travaux consistent à faucher et à émonder au moyen d'un tracteur muni d'une scie ou d'une épareuse. Aussi chaque année, une intervention est faite par tronçon de lisière forestière de manière à alterner les interventions tous les 2 ans.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 3 octobre 2014 avec une vingtaine d'élèves motivés. Résultat : cépage blanc, 1'085 kg de raisin, sondage 67° Oechslé; cépage rouge, 330 kg de raisin, sondage 82° Oechslé. La récolte 2014 pour le cépage rouge est nettement inférieur à celle de l'année dernière en raison de la météo et de trois lignes de vigne qui ne sont plus productives et qui devront être remplacées.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

Jardins familiaux

Application du nouveau règlement d'exploitation des jardins familiaux, validé par la Municipalité lors de sa séance du 25 novembre 2013, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Réparation d'un ponton en bois sur ruisseau pour un montant de CHF 2'120.-.

Balísage d'une cinquantaine de places de parcs permettant d'optimiser le nombre de voitures parkées pour un montant d'environ CHF 3'000.-.

En prévision des travaux d'aménagement de la route cantonale et du nouveau tracé du LEB, la parcelle 127 a été condamnée. Son locataire a été informé et recevra une indemnité d'un montant de CHF 3'000.-, pris en charge par le LEB.

Parkings Communaux

Marquage d'une vingtaine de places de parc sur les sites de la Vallombreuse, Promenade des Alpes (Tilleul), Confrérie 23 et Fontadel.

Pose d'un panneau d'interdiction de stationner à Fontadel.

Diverses petites mises à jour.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège de Mont-Goulin

Suppression de graffitis sur plaques de façades et rehaussement du treillis afin d'empêcher les intrusions de personnes.

Collège de Jolimont

Remplacement des lavabos et de la robinetterie dans les classes, ainsi que d'une toile de tente dans l'appartement de service.

Domaines & Bâtiments

Collège secondaire du Grand-Pré

Remplacement de la moitié des automates des douches «Sanimatic» dans les vestiaires des trois salles de gym. La deuxième partie se fera en 2015.

Remplacement des serrures des portes de classes âgées de 45 ans.

Collège secondaire de l'Union

Remplacement des luminaires des salles informatique et de séminaires.

Rénovation de la cuisine de la salle des maîtres.

Renforcement des parois des halls (suite et fin).

Nettoyages des vitres extérieures du bâtiment C et des passerelles.

Remplacement de la nourrice principale de l'alimentation principale d'eau des bâtiments.

Mise en place de nouvelles liaisons informatiques internes.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

Recensement des locaux

Un recensement, avec numérotation de tous les locaux se trouvant dans les bâtiments communaux et scolaires, a été entrepris. Les différents aspects logistiques de cet état des lieux général seront très utiles pour le service concerné. Ce travail devrait se poursuivre et se finaliser durant l'année 2015.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Dans l'attente d'une rénovation complète de ce bâtiment, le contrat de prêt à usage signé avec l'ALJF (Association pour le Logement des Jeunes en Formation) en 2012 a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2015.

Combette 26-28

Rénovation partielle d'un appartement (Combette 26) pour un montant de CHF 9'523.60 TTC.

Confrérie 23

Rénovation partielle d'un appartement pour un montant de CHF 5'730.90 TTC.

Confrérie 36A et 36B

Entretien courant.

Chasseur 24

Entretien courant.

TEMPLES ET CULTES

Après les lourdes rénovations qui ont été réalisées au Temple de Broye ces dernières années, ce lieu a repris ses activités en été 2013 et les travaux de finitions se sont terminés en 2014 avec la réception du décompte final des coûts.

L'Association de l'Orgue de Broye a versé la deuxième partie de ses deniers récoltés grâce aux dons de généreux donateurs, pour un montant total de CHF 140'000.-.

Au Temple de Saint-Etienne, remplacement complet de toutes les sources lumineuses du plafond de l'église effectuée à l'aide d'une nacelle élévatrice.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2014 a vu la quantité de déchets ménagers produite par habitant se stabiliser au même niveau qu'en 2013, où une baisse très importante des incinérables avait pu être observée, accompagnée d'une augmentation des déchets recyclables. La mise en place de la taxe au sac en 2013 semble avoir influencé de manière durable le comportement de la population en ce qui concerne le tri des déchets. Le taux de recyclage sur Prilly atteint de nouveau plus de 60 %, les passages à la déchèterie fixe ont continué d'augmenter et la collecte des déchets en porte-à-porte s'est déroulée sans encombre. Seule ombre au tableau «rudologique» prillérane, l'utilisation chaotique des éco-points pour déchets recyclables, avec des dépôts sauvages quotidiens au pied des conteneurs.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2014	2013	2012
- déchets incinérables (OM + encombrants)	122 kg	125 kg	243 kg
- déchets végétaux	78 kg	78 kg	54 kg
- papier/carton	69 kg	66 kg	59 kg
- verre usagé	37 kg	36 kg	36 kg

Taux de recyclage 2014 : 62.4 kg/habitant

Contrôle des sacs et des conteneurs

Un contrôle des sacs non conformes a été effectué tout au long de l'année et a permis de dénoncer 20 personnes en 2014. Seules 4 d'entre elles ont été définitivement amendées. En suivant occasionnellement la collecte en porte-à-porte des déchets, le personnel communal a pu observer l'absence de conteneurs (principalement pour les déchets recyclables) devant plusieurs bâtiments. Un courrier ciblé a donc été envoyé aux propriétaires et gérances concernés demandant une mise en conformité de leur infrastructure de collecte des déchets.

En 2014, la population prillérane s'est définitivement habituée aux sacs blancs taxés et a respecté scrupuleusement le système. Les contrôles annuels effectués par Valorsa SA, pour le périmètre Ouest de gestion des déchets, ont dénombré une quantité très faible de sacs non conformes et de déchets incinérables en vrac dans les conteneurs de collecte en porte à porte. Ces déchets n'ont représenté que 0.3 % de la quantité totale ramassée alors que la marge de tolérance fixée par Valorsa SA est de 5 %.

Entretien des éco-points et déchèterie mobile de quartier

La gestion et l'entretien des éco-points pour déchets recyclables ont posé beaucoup plus de problèmes que la collecte en porte-à-porte. La dépose quotidienne de déchets sauvages sur les deux sites a demandé un travail conséquent au personnel communal. Parfois plus d'1m² de sacs plastiques, d'objets électroménagers, de bouteilles PET, flacons et autre matériel informatique, en passant par des déchets encombrants, étaient ramassés chaque lundi matin. Malgré les consignes de tri sur site et les rappels de bonne utilisation de ces infrastructures pour déchets recyclables dans le journal communal, la situation a continué de se détériorer, nécessitant deux passages par jour d'un employé de commune pour rendre ces emplacements propres. Cette situation a forcé la Municipalité à prendre une décision drastique, en supprimant ces deux infrastructures de collecte. Dès lors, depuis août 2014, seuls des conteneurs pour l'aluminium/fer blanc de ménage, les habits et les capsules de café ont subsisté.

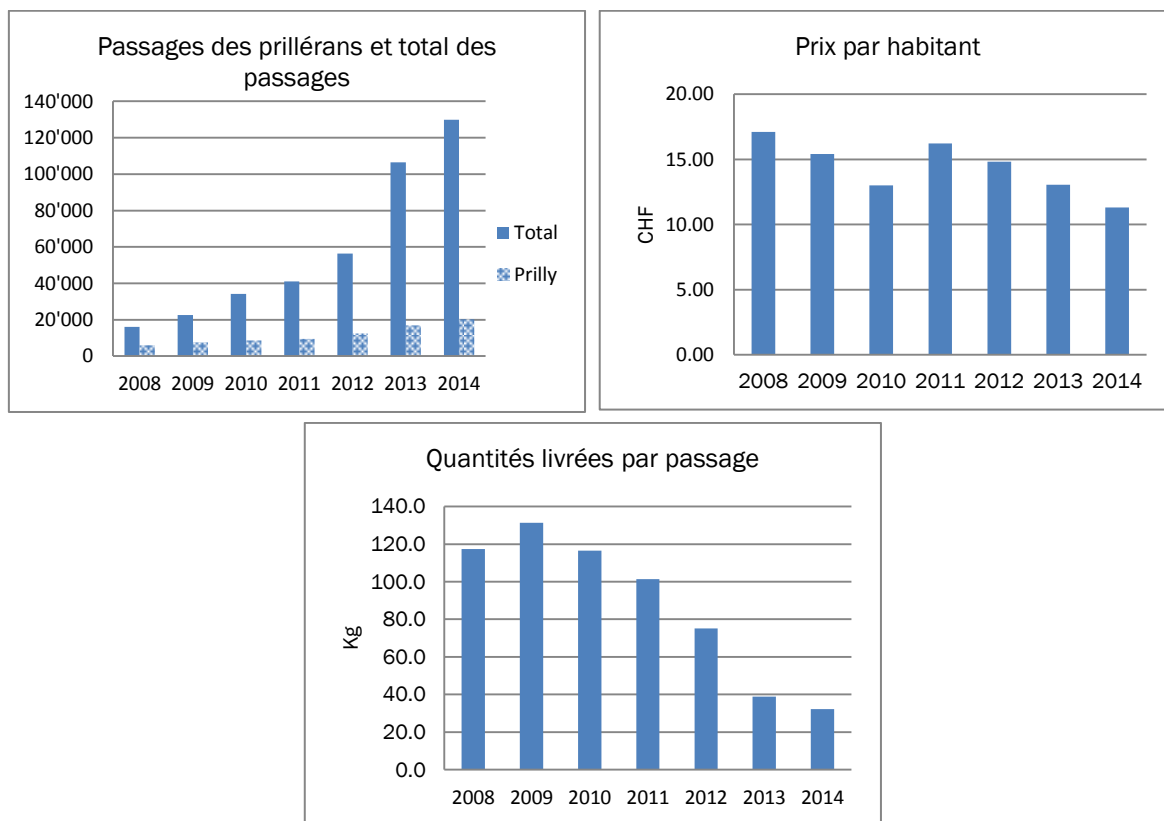
Bien consciente de pénaliser une majorité de la population utilisant correctement ces installations de tri des déchets, la Municipalité a présenté un projet de déchèterie mobile en remplacement des éco-points pour déchets recyclables. L'objectif de cette déchèterie de quartier est de proposer une solution de collecte des déchets recyclables proche de la population, ne nécessitant pas un véhicule privé pour aller déposer ses déchets. Le projet a été validé par le Conseil communal en automne 2014 et sa mise en route a été fixée pour février 2015.

Déchèterie de Malley

La fréquentation de la déchèterie a continué d'augmenter pour les trois communes de Lausanne, Renens et Prilly. En 2014, la barre des 20'000 passages prillérans a été atteinte. La quantité par passage continue, elle, de diminuer, résultat de la livraison de déchets ménagers de faible densité. On observe en effet l'arrivée d'un grand volume de plastiques, le plus souvent de mauvaise qualité et non recyclables (plastiques alimentaires souples).

La quantité totale de déchets traités s'est stabilisée autour de 4'200 tonnes depuis 2011.

Le prix par habitant continue de décroître, grâce à une augmentation plus importante, ces dernières années, des passages des habitants lausannois par rapport à ceux de Prilly et Renens, induisant un report des charges sur la facture lausannoise.



Marché public pour la collecte des déchets ménagers

Le renouvellement du contrat de prestation pour la collecte des déchets ménager en porte-à-porte a nécessité une procédure d'appel d'offres ouverte. La société SRS Swiss Recycling, déjà prestataire de ce service depuis 2009, a remporté le marché. Le contrat signé a une portée de 4 ans avec possibilité de le prolonger tacitement pendant deux ans. Quelques modifications ont été demandées avec notamment une augmentation des fréquences de ramassage du papier et du verre usagé ainsi qu'une livraison des déchets organiques à Lavigny pour la production de biogaz. Malgré ces prestations complémentaires, le coût de la collecte des déchets n'augmentera pas par rapport au précédent contrat.

Stockage et transport des déchets incinérables communaux

Des conteneurs rouges, spécifiques aux déchets incinérables communaux, ont été achetés en remplacement des bennes à déchets présentes à Corminjoz et au chemin de Sous-Mont. Dès 2015, ils seront vidés lors de la collecte des ordures ménagères mais pesés séparément. Cette adaptation permettra des économies conséquentes au niveau du transport.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Manifestations

Prilly a organisé en 2014 plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement.

Journées du soleil

Un atelier de construction de bolides solaires a été organisé dans le cadre des Journées du soleil avec l'aide de l'Association romande pour le développement des énergies renouvelables (ADER). Cette activité s'est adressée aux écoliers prillérans. Une quinzaine d'entre eux se sont inscrits et ont pu rivaliser d'ingéniosité pour construire en quelques heures le véhicule le plus rapide, le mercredi après-midi 7 mai. Par la suite, ils ont pu démontrer leur savoir-faire au grand public lors d'une course officielle à l'occasion de Fêtons Prilly, un mois et demi plus tard.

Coup de balai

Le Coup de balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ont participé, comme chaque année, à cette manifestation et ont aidé les volontaires prillérans à nettoyer les berges du ruisseau de Broye ainsi que la forêt de Montolivet.

Les clubs Lion's et Kiwanis Prilly ont participé pour la troisième fois à la collecte des déchets. Ils ont également offert généreusement la collation au complexe sportif de la Fleur de Lys sous la cantine communale et les prix du concours.

Un Ipad, un vélo, une trotinette et de nombreux autres cadeaux étaient en jeu. La quantité de déchets ramassée n'a pas été aussi importante que par le passé.

Animation sur les énergies renouvelables

En fin d'année scolaire, une animation sur les énergies renouvelables a été organisée avec trois classes primaires et la collaboration de l'Association romande pour le développement des énergies renouvelables (ADER). L'action s'est déroulée en plein air dans la cour du Collège centre, où différents mécanismes produisant de l'énergie solaire ont pu être expliqués aux enfants. Cette même animation a eu lieu à Fêtons Prilly le samedi après-midi.

Bike to work

L'action Bike to work s'est déroulée pendant tout le mois de juin 2014. Seules 4 personnes de l'Administration ont participé à l'événement en s'engageant à parcourir au minimum 50 % des trajets «lieu d'habitation-travail» en mobilité douce. L'engouement pour cette action diminuant chaque année, il est prévu de la remplacer en 2015.

Semaine de la mobilité

Cap sur l'Ouest, le «slow-up» du District organisé dorénavant tous les deux ans, a eu lieu le dimanche 28 septembre. La Ville de Prilly s'est investie pour offrir un point festif sur son territoire mettant en avant la mobilité douce et durable (voir également sous chapitre «Administration générale, Manifestations publiques»).

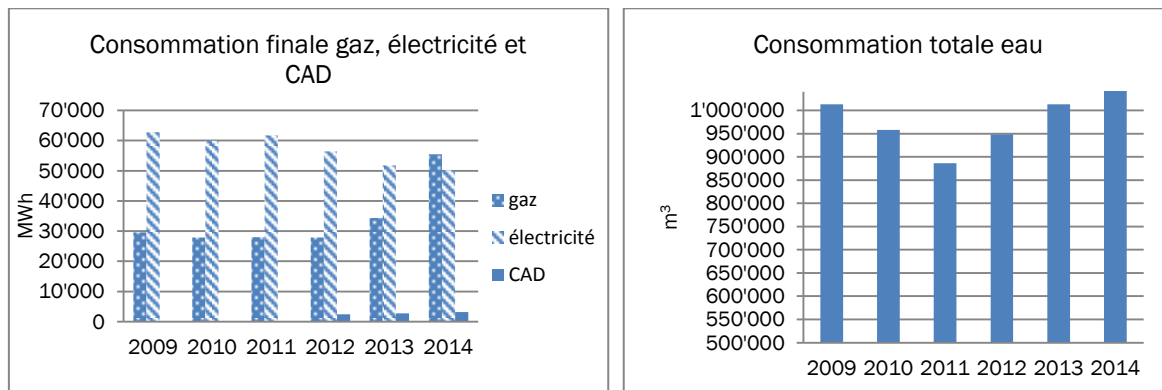
EnergyDay

L'EnergyDay a eu lieu le vendredi 31 octobre au centre commercial Prilly-Centre. Comme en 2013, le service Energie & Environnement a proposé des ampoules LED en vente à un prix préférentiel de CHF 10.-. Cette action a permis d'informer la population sur l'évolution de la consommation de l'éclairage domestique.

Electricité renouvelable

Cinq abonnements NATIVA+ ont été conclus en 2014 pour des bâtiments communaux, leur permettant une consommation d'électricité 100 % renouvelable certifiée Naturmade Star. Les collèges de Mont-Goulin, du Centre, de Jolimont et les pavillons de Sous-Mont et de Bel-Orne viennent rejoindre la Grande salle, Castelmont et le refuge communal, déjà consommateurs depuis 2013 d'électricité verte.

Consommation énergétique du territoire prilléran



Planification énergétique territoriale

Dans le cadre de la politique énergétique 2012-2016, la Municipalité a lancé une étude de planification énergétique territoriale en collaboration avec la Ville de Renens. Ce projet permettra de réaliser un cadastre thermique du territoire et devrait devenir un outil de planification important pour la commune. Cette démarche devrait être finalisée par la création d'un plan directeur énergétique communal.

Parcs solaires photovoltaïques sur les toitures des collèges de l'Union et du Grand-Pré

Suite au préavis N° 6-2014, trois parcs photovoltaïques distincts ont été réalisés sur les bâtiments des collèges de l'Union et du Grand-Pré. Au total, 1463 m² de capteurs ont été posés pour une puissance de 227 kW. Une demande de rétribution à prix coûtant a été effectuée pour les 3 installations. Elles devraient produire l'équivalent de la consommation annuelle de près de 60 ménages. Un écran de télévision similaire à celui déjà présent dans le hall de l'Union a été posé au collège du Grand-Pré. Ces deux téléviseurs permettront de transmettre les informations de production d'énergie aux utilisateurs des collèges.

Ruches urbaines

Deux nouvelles ruches ont été installées sur le toit du collège du Grand-Pré, venant compléter celles déjà présentes au collège de l'Union. Le groupe de volontaires bénévoles, chapeauté par la société lausannoise d'apiculture, a pris en charge la gestion des quatre ruches communales. Ces dernières n'ont pas été épargnées par le varroa, acarien parasite de l'abeille. Un travail conséquent a dû être fourni par le groupe apicole pour combattre cet hôte indésirable, avec plusieurs traitements au printemps et en été ne permettant pas la production de miel. La collecte a donc été limitée avec quelque 30 kg, vendus au personnel communal. Le miel produit a néanmoins obtenu le label d'or certifiant, entre autres, une exploitation exemplaire du rucher.

Prairie fleurie - Administration communale

La prairie fleurie, mise en place lors de la construction du bâtiment de l'Administration communale, a été mise en valeur en 2014. Un cheminement a été créé à travers cet espace naturel et un tronc d'arbre équarri a été placé en bordure de ce passage créant une zone de repos. Des panneaux d'information ont été mis en place, donnant des indications sur l'entretien écologique différencié et sur les espèces présentes dans cette prairie. Ces aménagements ont été complétés par la pose d'une table en béton devant le four à pain, afin d'améliorer la convivialité des espaces bordant l'Administration communale.

Travaux & Voirie

ROUTES

Réaménagement de la route de Broye - Préavis No 2-2011

L'année 2014 a permis de boucler l'appel d'offres publiques et la mise à l'enquête de ce grand projet. Après son remaniement, opéré en 2013 pour y intégrer la zone 30, un nouvel appel d'offres publiques a été lancé en mai et a abouti à une adjudication des travaux en juin.

En parallèle, l'enquête publique, publiée du 26 mars au 24 avril, a suscité bon nombre de remarques et oppositions qui ont toutes été levées après discussions et ajustements.

Au final, ce seront les négociations avec les autorités cantonales qui prendront le plus de temps. En effet, bien qu'ayant techniquement validé le réaménagement, le Département des Infrastructures et des Ressources humaines a souhaité lier les travaux du carrefour de la Fleur-de-Lys avec ceux de la route de Broye au travers d'une convention dont la signature n'a été concrétisée qu'en toute fin d'année.

Les travaux pourront effectivement commencer dès les premiers beaux jours de 2015.

Réfection de la route du Mont - Préavis N° 3-2014

La réfection en profondeur de la route du Mont dans sa section entre l'avenue de la Vallombreuse et la route de Neuchâtel a débuté en fin d'été.

En coordination avec les services lausannois des eaux, du gaz et de l'électricité, ainsi qu'avec Swisscom, l'ensemble des infrastructures, y compris bien sûr les collecteurs d'eaux claires et usées, a été remis à neuf sur ce secteur.

Les travaux se prolongeront en 2015.

Réfection de l'avenue de la Rochelle - Préavis N° 11-2014

Dans la continuité des travaux effectués sur la route des Flumeaux et, conjointement à la pose du chauffage à distance sur cet axe, la réfection de l'avenue de la Rochelle a débuté à l'automne 2014.

Toujours en coordination avec les services lausannois, l'ensemble des infrastructures d'eau usée, claire et potable, de gaz, d'électricité et de multimédia sont remplacées à cette occasion.

ÉTUDES ET RÉALISATIONS DIVERSES

Chauffage à distance Pâquis-Meunière-Flumeaux - Préavis N° 3-2013

Les travaux débutés en avril 2013 ont pu continuer sur toute l'année 2014.

Ainsi, les conduites du chauffage à distance, les canalisations d'eau potable, usée et claire et les infrastructures des services électriques ont pu être remplacées.

Le solde des travaux à exécuter en 2015 consistera à remettre en état la chaussée et les bordures et à aménager les arrêts de bus.

Route des Flumeaux

Dans un état de dégradation avancé, le revêtement superficiel du carrefour Flumeaux-Confrérie a été rafraîchi sur quelque 150 mètres en attendant les travaux de réfection complets dont la date de réalisation n'a pas encore été arrêtée.

Route de Neuchâtel

Divers taconnages ont été réalisés sur la route de Neuchâtel à l'aide d'une nouvelle technologie de joint de fissures polymère. Swisscom a profité de ces travaux pour faire réparer tous ses couvercles de chambres dégradés.

Carrefour de Fleur-de-Lys

L'OFT ayant approuvé les plans en toute fin d'année 2014, la Municipalité sera en mesure de présenter un préavis sur ce projet en 2015.

Réfection de la place de jeux de Sous-Mont

A l'automne 2013, un des pieds de la tour avec balançoire de la place de jeux de Sous-Mont a lâché et l'ensemble a dû être évacué. Une nouvelle structure a remplacé l'ensemble, complété de 2 jeux sur ressorts. Un nouveau sol de sécurité «type tartan» a été posé sous la tour et sous les jeux à ressort. Les travaux de la place ont été finalisés par le personnel de la Voirie pour l'ensemencement et la pose de nouveaux bancs.

Jardins familiaux

Suite aux problèmes d'inondations survenus lors des fortes pluies de la fin 2013 et du début 2014, la canalisation traversant le parking supérieur ainsi que les premières parcelles des jardins familiaux a été curée et remise en état.

Ces travaux ont mis en évidence un état de vétusté avancé de cet ouvrage et la nécessité de revoir le cheminement du cours d'eau dans ce secteur. Un projet dans ce sens sera présenté au Conseil Communal.



Projet d'agglomération Lausanne-Morges - Schémas directeurs de l'Ouest et du Nord lausannois (SDOL et SDNL) - Etude axes-forts

La participation du Service des travaux aux groupes d'études visant la réalisation d'axes-forts de transports publics en traversée du territoire communal (tram sur la route de Renens et bus à haut niveau de service sur la route de Cossonay) s'est poursuivie en 2014.

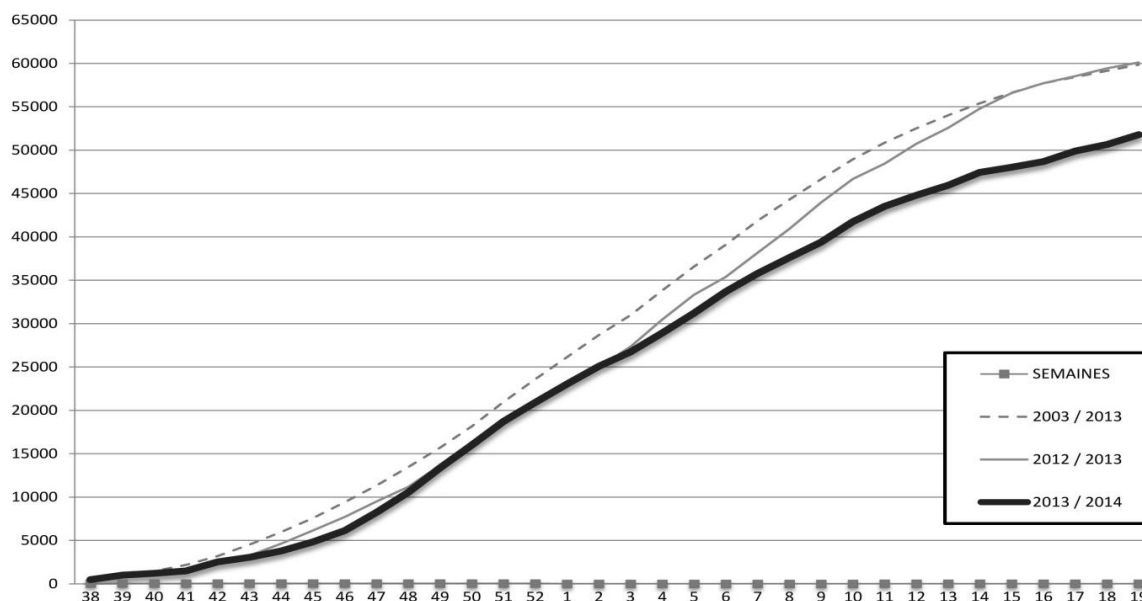
Le Service a également continué à suivre les études du Schéma directeur du Nord lausannois. Enfin, le dossier de requalification de l'avenue du Chablais a considérablement avancé.

Degrés-heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée sur le site internet communal (<http://www.prilly.ch/energie>), permet de quantifier les besoins en chaleur et de contrôler individuellement son installation de chauffage.

Travaux & Voirie

La courbe des degrés-heures 2013-2014 indique des températures d'ensemble dans la moyenne des dix dernières années. La courbe indique également des températures plus hivernales au printemps.



Anticipations sur le domaine public

Durant l'année 2014, 66 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. 30 permis ont été facturés pour un montant total de CHF 10'436.-. Les occupations ne sont pas facturées lorsqu'elles concernent soit des travaux de la Commune soit des travaux de maintenance des différents services industriels de la Ville de Lausanne.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des travaux se sont occupés, comme chaque année, de l'entretien de base du réseau routier prilléran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places - fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements - entretien de bordures - réparation des sacs de routes et service hivernal.

La pose des décorations et illuminations pour les fêtes de fin d'année est également assurée par le service de Voirie. Par ailleurs, le personnel poursuit, lorsque la météo ne permet pas de travaux de maçonnerie extérieurs, sa production de tables et bancs en béton.

En termes de travaux spécifiques, le service a terminé l'aménagement de la place du marché par la réalisation d'un bac sur son extrémité ouest, la pose des dalles à gazon et d'une barrière amovible en bordure de la route.

Entretien des espaces verts

L'entretien courant des espaces verts et des arbres de la Commune tout comme la floraison des espaces publics et du cimetière a, comme chaque année, été la tâche principale des collaborateurs jardiniers.

Travaux & Voirie

En 2014, le massif situé devant le Château a fait l'objet du travail pratique de l'apprenti horticulteur-paysagiste; ce nouvel aménagement, très agréable, a été fort bien noté de l'expert chargé de l'examen de son exécution.



Places de jeux et parcs publics

Le contrôle et l'entretien régulier des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés du Service des travaux. Il s'agit en particulier de la remise en état des éléments dégradés ou vandalisés, des contrôles de sécurité, du changement semestriel du sable des bacs de jeu, du rafraîchissement des bancs publics et du nettoyage des fosses à chiens. Pour assurer une bonne cohabitation entre les usagers sur les zones de loisirs, l'ensemble de la signalisation «chiens tenus en laisse» de la Commune a été remplacé en 2014.

Ramassage des déchets encombrants chez les particuliers

Durant l'année 2014, 44 particuliers ont fait appel au Service des travaux pour acheminer leurs déchets encombrants à la déchèterie intercommunale de Malley. Au total, ce sont quelque 15 tonnes de déchets que le Service des travaux a collectés et transportés.

Transports divers

Outre la fourniture du matériel pour les importantes manifestations que représentent «Fêtons Prilly», celle du «1^{er} août», organisée le 31 juillet, et «Cap sur l'Ouest», le Service des travaux a été sollicité 44 fois durant l'année 2014 pour le transport d'éléments de cantine, de tables-bancs, de chaises, etc.

MATÉRIEL

Un véhicule de transport de personnes (Citroën Berlingo) a été remplacé.

ÉGOUTS, RUISSEAUX

Assainissement Belmont-Fleurs - Préavis N° 4-2013

Les travaux d'assainissement du quartier de Belmont-Fleurs se sont terminés en 2014. La remise en état définitive des revêtements sera achevée une fois que tous les riverains auront pu faire raccorder leurs installations aux nouvelles canalisations communales.

Assainissement sentier Fleur-de-Lys - Préavis N° 5-2014

Dans la foulée des travaux de réfection de la piscine, l'assainissement des canalisations d'eau claire et usée a été réalisé entre le parking du restaurant la Vague et le parking du chemin des Creuses.

Urbanisme & Constructions

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER EN 2014

Permis de construire et de démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	39
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	26
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	0
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	13
Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis octroyés	42

- Avec logements : 6 permis de construire 7 immeubles d'habitation représentant 40 logements. 1 permis de construire 1 immeuble d'habitation de 3 appartements, ensuite annulé (cf. ci-après sous «Constructions privées»). 4 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou de pièces. 6 permis de construire pour des travaux de réfections de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de panneaux solaires, pose de velux, diverses modifications, etc.). 3 permis de démolir des habitations et leurs annexes.
- Sans logement : 7 permis de construire concernant des ouvrages de toutes natures tels que construction ou transformation/réfection de bâtiments administratifs, commerciaux et artisanaux. 10 permis de construire concernant des enquêtes complémentaires liées à 2 bâtiments administratifs et commerciaux. 1 permis de construire les nouvelles infrastructures de la piscine. 1 permis de construire le nouvel hôpital psychiatrique sur le site de Cery. 2 permis concernant des travaux de génie civil. 1 permis de démolir partiellement le bâtiment principal des anciens abattoirs de Malley.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 au Tribunal fédéral. 1 au Tribunal cantonal.

Nombre de procédures de recours clôturées : 2 au Tribunal cantonal.

Permis d'habiter/utiliser/conformité

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 18

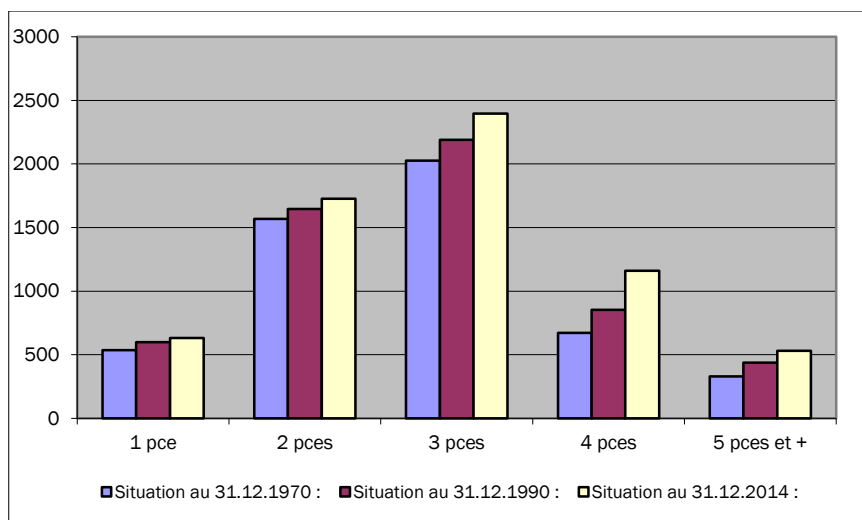
- Avec incidence sur le parc de logements : 7 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants comprenant au total 45 pièces supplémentaires.
- Sans incidence sur le parc de logements : 11 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Evolution dans la construction de logements en 2014

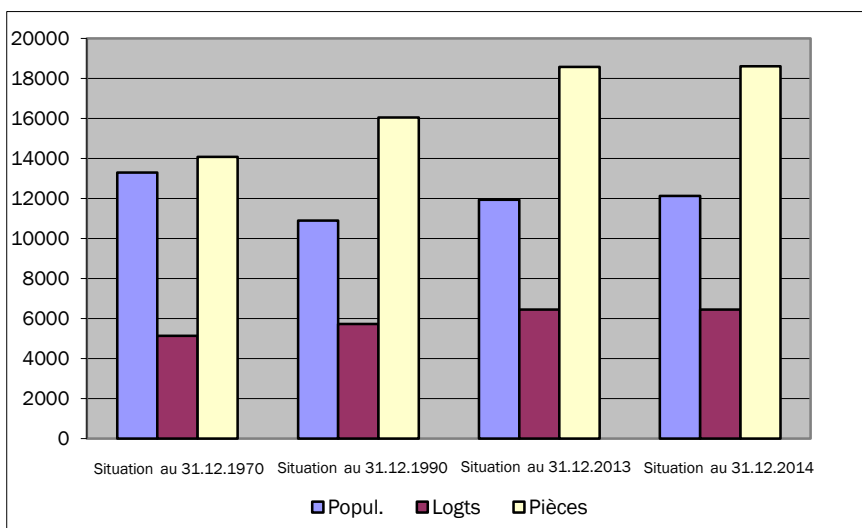
Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	1	1	5
Locatifs	0	5	20	14	0	39	126
Total	0	5	20	14	1	40	131
Transformations (différence)	0	0	1	1	2	4	17
Démolitions	-2	-4	0	-1	-2	-9	-24
Total au 31 décembre 2014	-2	1	21	14	1	35	124
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0
Transformations (différence)	2	1	1	2	6	12	45
Démolitions	0	0	-2	-1	-1	-4	-15
Total au 31 décembre 2014	2	1	-1	1	5	8	30

Urbanisme & Constructions

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2014, 13 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2014, 8 objets ont été dispensés d'autorisation.

Urbanisme & Constructions

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2014, la Municipalité a été appelée à statuer sur 18 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 6 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 15 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 10 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (SGA).

La mise à jour des 9 plans de ville de la Commune a eu lieu en 2014 dans le cadre de la convention d'affichage Cityplan de la SGA. Leur identité visuelle rejoint celle des communes environnantes.

Durant l'année 2014, 26 demandes ont été traitées, soit 8 pour la pose de procédés de réclame fixes dont 1 refusée selon la Directive sur le concept d'affichage de la Commune pour la pose d'un panneau d'affichage commercial, 2 pour la pose de procédés de réclame temporaires et 16 pour la pose de banderoles temporaires ont été accordées.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter/utiliser/conformité.

Durant l'année 2014, elle est intervenue à 2 reprises pour des locataires dont le logement présentait des désagréments. D'une manière générale, les problèmes se résolvent sans difficulté.

Contrôle des citernes

Suite à la modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) du 18 octobre 2006, le délai pour la mise aux normes des réservoirs enterrés à simple paroi ou double paroi sans détecteur de fuite, était fixé au 31 décembre 2014.

Un courrier a été envoyé à ce sujet, début janvier 2014, aux propriétaires concernés, suivis de deux rappels effectués en juillet et novembre 2014. Ce changement législatif a été largement diffusé les années précédentes par les milieux professionnels de l'immobilier et de la construction, ainsi que la presse.

La directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. Un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

La Commune compte une déléguée bpa qui est chargée de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. Durant l'année 2014, elle a été sollicitée à plusieurs reprises dans le domaine lié à la construction.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2014, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 60 chantiers ont fait l'objet de 107 visites.

Urbanisme & Constructions

Alliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préavisier sur chaque demande. En 2014, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Une déléguée représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2014, 41 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, dont 14 achats, 6 constructions nouvelles, 13 transformations, 4 révisions de dossier, 1 division de bien-fonds, 2 cessions de parts et 1 jugement.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces dernières sont tenues à jour et vérifiées trimestriellement. En 2014, 37 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 46 dossiers au 2^{ème} trimestre, 45 dossiers au 3^{ème} trimestre, ainsi qu'au 4^{ème} trimestre.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2014, 2 dossiers ont été traités (parcelles N° 363-1978 - parcelles N° 840-841).

CONSTRUCTION COMMUNALE

Bâtiment administratif «Le Château»

Les travaux de réfection du toit se sont terminés le 17 mars 2014 avec la réception des panneaux photovoltaïques.

Le ponçage et la peinture des éléments horizontaux de la façade ont été effectués au printemps 2014. Une partie de l'isolation périphérique oubliée a été également ajoutée au-dessus de la passerelle. Ces travaux se sont achevés le 22 mai et les échafaudages ont été démontés dès le 26 mai 2014.

A la suite de nouvelles infiltrations liées aux drainages, en août 2014, un curage a dû être effectué. Devant ces dysfonctionnements récurrents, la Municipalité a décidé d'entreprendre une expertise des canalisations et du drainage. Le choix de l'expert, M. Thierry Diserens, ingénieur EPFL en génie rural et géomètre, a été confirmé au bureau d'architectes le 6 novembre 2014.

Les pipes de rinçage du drainage du bâtiment du «Château» ont été réalisées en août 2014.

Urbanisme & Constructions

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2014, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions et/ou de recours :

Parcelle 436 sise ch. de la Buissonnière 15

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement et la transformation du bâtiment d'habitation a été soumise à l'enquête publique du 19 octobre au 17 novembre 2013. Cette procédure a suscité trois oppositions.

La Municipalité a décidé de lever ces oppositions et a délivré le permis de construire le 3 mars 2014. Cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), par l'un des opposants. Ce dernier, débouté par la CDAP, a déposé un recours contre cet arrêt au Tribunal fédéral. La procédure est en cours.

Parcelle 1976 sise rte des Flumeaux

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 3 appartements a été soumise à l'enquête publique du 21 septembre au 20 octobre 2013. Cette procédure a suscité deux oppositions.

La Municipalité a décidé de lever ces oppositions et a délivré, le 23 juin 2014, le permis de construire tout en le conditionnant à la mise en conformité de certains éléments du projet devant être soumis à une enquête publique complémentaire. Cette décision a fait l'objet d'un recours à la CDAP par l'un des opposants. Sur suggestion de la Juge instructrice, la Municipalité a décidé d'annuler le permis de construire le 6 octobre 2014, rendant le recours sans objet. Un nouveau projet sera présenté en 2015.

Parcelle 841 sise av. de Floréal 21

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 9 appartements avec parking souterrain a été soumise à l'enquête publique du 10 mai au 8 juin 2014.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées.

Parcelle 196 sise rte de Neuchâtel 40

Suite à la décision municipale du 3 juin 2013 rejetant une requête en délivrance d'un permis d'habiter et lui impartissant un délai de 3 semaines pour effectuer divers travaux de mise en conformité en matière de protection incendie, le propriétaire a déposé un recours à la CDAP.

De nombreux échanges d'écriture, impliquant également l'ECA, ont eu lieu en 2014. La Municipalité est dans l'attente de l'arrêt de la CDAP.

URBANISME

Commission d'urbanisme

En 2014, la Commission d'urbanisme s'est réunie à 2 reprises. Elle compte un nouveau membre, M. Jean-Michel Piguët, juriste et spécialiste en législation touchant à l'aménagement du territoire. Il a longtemps fait partie de la Commission consultative d'urbanisme (CCU) de la Ville de Lausanne.

Durant ces séances, elle a essentiellement traité et analysé le dossier relatif à la révision du plan général d'affectation (PGA), en vue de son envoi au SDT pour examen préalable.

D'autres projets d'envergure, tels que la requalification de l'avenue du Chablais (RC 1b) ou le prolongement du viaduc du Galicien vers l'Ouest, ont également été présentés et discutés.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

2014 est l'année de la finalisation du projet de révision du PGA/RPGA, avant son envoi au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable.

Urbanisme & Constructions

Les membres de la Commission d'urbanisme (CU) ont étudié, lors de 2 séances de travail en janvier et avril 2014, les différentes pièces du dossier qui ont été adaptées sur la base de leurs remarques. Parallèlement à ces démarches, le relevé des lisières de forêt a été approuvé, le 14 juin 2014, par l'Inspecteur forestier du 18^{ème} arrondissement. Ce document fait partie intégrante du dossier de PGA et sera soumis conjointement à l'enquête publique.

Le projet de PGA/RPGA a été présenté aux Prillérans lors de 3 séances publiques identiques, les 19, 25 et 27 novembre 2014. Ces 3 rendez-vous ont permis d'échanger avec la population qui a notamment pu s'exprimer par le biais de post-it mis à sa disposition.

La dernière version du PGA/RPGA, approuvée par la Municipalité le 15 décembre 2014, a été envoyé au SDT, le 22 décembre 2014, pour examen préalable. Le rapport des différents services de l'Etat est attendu d'ici à l'été 2015.

Dans le prolongement des discussions amorcées en 2013 avec le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) du Canton, la mise à jour du recensement architectural a été lancée en 2014. Les visites de terrain de l'expert se sont terminées en fin d'année. Les propriétaires dont les bâtiments changent de note seront informés par courrier, vraisemblablement en 2015.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Corminjoz Nord»

Le PPA «Corminjoz Nord», adopté par le Conseil communal le 16 décembre 2013, a été approuvé préalablement par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE) le 3 juillet 2014. Cette décision n'ayant fait l'objet d'aucun recours de la part des opposants, ni d'aucun référendum, le PPA est entré en vigueur le 9 octobre 2014.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye»

Avant d'envoyer le projet de plan de quartier au SDT pour examen préalable, le service Urbanisme & Constructions a rencontré, en mars 2014, le représentant de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), afin de valider l'accès au quartier depuis la route de Cossonay. Face au refus de la DGMR d'envisager cette solution, une alternative a dû être étudiée. Ce qui a nécessité d'importantes adaptations du dossier, notamment de l'étude de mobilité accompagnant le plan de quartier.

Une présentation du plan de quartier aux propriétaires est prévue pour début 2015, suivie de l'envoi du dossier au SDT pour examen préalable.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Fleur-de-Lys»

Le premier semestre 2014 a été consacré à adapter le dossier pour répondre aux remarques du SDT formulées dans son rapport d'examen préalable du 4 novembre 2013. Il a notamment fallu élaborer une convention assurant l'accès à la parcelle 35 et obtenir le préavis du LEB.

Le dossier complet a été envoyé au SDT, le 1^{er} juillet 2014, pour examen préalable complémentaire. Suite à son rapport positif du 11 septembre 2014, les derniers mois de l'année ont été dévolus aux corrections mineures et à la préparation de l'enquête publique prévue en début d'année 2015.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»

L'année 2014 a été dévolue à la finalisation des documents constituant le PPA, en vue de son envoi au SDT pour examen préalable. Un complément à l'étude de risque relative au schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) de 2012 a notamment été réalisé par un bureau spécialisé. Un expert immobilier a également travaillé à l'estimation des incidences financières du PPA pour les propriétaires concernés par le PPA.

Au cours de l'année, les propriétaires ont été invités à 5 séances de travail afin de les renseigner sur l'évolution du dossier et récolter leurs remarques. Les CFF ont également été consultés pour évaluer les contraintes que représentent leurs projets ferroviaires futurs pour le périmètre du PPA.

Urbanisme & Constructions

Le dossier complet a été approuvé par la Municipalité le 22 décembre 2014 et envoyé au SDT, à la même date, pour examen préalable.

Plan de quartier (PQ) «Au Galicien»

Le secteur délimité par la route de Renens, la route des Flumeaux et le quartier d'habitation de la Combette fait l'objet d'une réflexion urbanistique. Cet îlot, qui jouxte la limite territoriale Prilly-Lausanne et l'axe fort public tram à venir, regroupe les plans de quartier «Au Galicien», en cours d'étude, et «Aux Flumeaux» du 25 juillet 1955. Le périmètre de ces 2 plans de quartier fait l'objet d'un remaniement pour davantage de cohérence et fonction des propriétaires initiateurs de la réflexion.

Au sud de cette poche, le plan de quartier «Au Galicien», lancé en 2013, n'a que peu évolué en 2014.

Le bâtiment «Business Parc» sis route de Renens 24 (parcelle 880) exploite les droits à bâtir des parcelles 881 et 893. Comme le bâtiment ECA N° 1813, implanté à cheval sur les parcelles 881 et 893, n'a pas été démolit et que la procédure de plan de quartier est en cours, une convention entre la société Atelier 2000 Immobilier SA et la Commune de Prilly a été signée en 2014, stipulant l'inscription au Registre foncier d'une charge foncière (délai de cinq ans) comme garantie à la démolition de ce bâtiment, fonction de l'avancement de la procédure de plan de quartier et des orientations de développement retenues. La charge foncière sera radiée du Registre foncier lors de l'entrée en vigueur du plan de quartier.

Pour des besoins de coordination, une séance fin 2014, réunissant les représentants des axes forts et de la Commune de Lausanne, a permis de lancer la discussion quant au devenir de la place du Galicien, à l'interface de nombreuses requalifications. Des informations sur le développement escompté de cette place sont attendues pour début 2015.

Plan de quartier (PQ) «Aux Flumeaux»

Lancée sur la base d'une demande de la communauté de propriétaires de la PPE sise chemin de Bel-Orne 32 (bâtiment artisanal), l'étude du plan de quartier «Aux Flumeaux», situé directement au nord du plan de quartier «Galicien», en est à ses prémices.

Une première analyse du secteur puis quelques pistes de réflexions sont attendues du bureau d'urbanistes GEA pour début 2015, avant de convier l'ensemble des propriétaires à une séance de consultation.

Plan de quartier (PQ) «Au Grand-Pré»

Sur la base d'une demande de rénovation-densification de deux propriétaires, le secteur du Grand-Pré est actuellement sujet à différentes réflexions.

Deux séances avec l'ensemble des propriétaires (septembre et novembre) ont suivi un atelier participatif (fin août) animé par le bureau GEA, permettant de considérer les demandes de chacun, d'interpréter les attentes et les besoins, pour finalement en imaginer les développements possibles.

Découlant de la demande des propriétaires «initiateurs» et par souci d'égalité de traitement, quelques 22 % de droits à bâtir supplémentaires pourraient être attribués à chacun.

Les propriétaires ont été invités à s'exprimer sur la manière de répondre à cette augmentation des droits à bâtir, par surélévation des bâtiments, élargissement ou encore report des droits à bâtir sur une autre parcelle du secteur. Le traitement des fronts d'immeubles, le nombre important de places de parc en surface et le caractère très routier du site obligent une réflexion de fond pour ce quartier à l'équilibre fragile, dont le plan de quartier date de 1964.

A noter que ce quartier est extrêmement bien situé par rapport aux centralités (Prilly-Centre, Malley), aux lignes de transports en commun (halte RER Prilly-Malley, lignes de bus TL, métro M1, tram T1) ainsi qu'aux cheminements de mobilités douces (voie verte, stationnement deux-roues, etc.).

Urbanisme & Constructions

Sur la base des informations reçues des propriétaires, diverses propositions pour le développement de ce quartier ont été présentées par le bureau GEA. L'année 2015 devra permettre d'orienter le développement du quartier, en respect des attentes de chacun des propriétaires et sur la base de la consultation de la Commission d'urbanisme.

Plan de quartier (PQ) «Malley-Gare» / «Malley-Gazomètre»

Le secteur situé au sud de la halte RER de Prilly-Malley, à cheval sur les Communes de Prilly et Renens, fait l'objet, suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics jugé en janvier 2012, de 2 plans de quartier intercommunaux sur ce vaste périmètre stratégique.

Plan de quartier «Malley-Gare»

Son périmètre est délimité par la halte RER, l'avenue du Chablais, la future avenue de Malley et le Centre intercommunal de logistique (CIL) de Malley. D'une surface cadastrale de 15'881 m², ce périmètre sera affecté en zone mixte d'habitation et d'activités. La place de la gare marquera l'articulation entre l'avenue du Chablais et celle de Malley.

Les Municipalités de Prilly et Renens ont déposé, courant septembre 2013, le projet de plan de quartier au SDT pour examen préalable, conformément à l'article 56 LATC.

En date du 6 octobre 2014, le SDT, à l'issue d'un examen complémentaire, a confirmé son accord pour l'ouverture de l'enquête publique, moyennant le dépôt d'un dossier de référence intégrant les dernières modifications.

Le projet, qui comprend également un volet routier et une modification de la limite territoriale, sera soumis à l'enquête publique début 2015.

Des conventions entre communes territoriales et propriétaires concernant le financement des équipements techniques et communautaires sont en cours d'élaboration.

Plan de quartier «Malley-Gazomètre»

D'une surface cadastrale d'environ 94'000 m² (Commune de Prilly ~ 16'500 m² - Commune de Renens ~ 77'500 m²), son périmètre est délimité par la future avenue de Malley, l'avenue du Chablais, l'avenue de Longemalle (Commune de Renens) et la rue de l'Usine à Gaz.

Plusieurs îlots s'articulent autour du futur parc du gazomètre. Une partie du périmètre sera destinée à un équipement scolaire.

Les représentants de la Commune ont participé à de nombreuses séances de mise en forme de ce plan de quartier.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le projet de tram T1 (RC 151)

Le projet de tram T1 Lausanne-Flon - Renens-Gare sur la route de Renens (RC 151) a pris du retard. En cause, en plus des nombreuses oppositions non levées, la recherche d'optimisations financières. De ces oppositions découle une première procédure d'approbation des plans (PAP) complémentaire, portant spécifiquement sur le traitement de la place de l'Europe et de la rampe Vigie-Gonin.

Sur le territoire prillérain, le tronçon routier sur lequel circulera le tram T1 mesure environ 300 mètres. Ce tronçon revêt toutefois une certaine importance puisque, en plus de la bascule du tram d'un site latéral sur l'Ouest vers un site central sur Lausanne, il est sujet à un croisement de première importance avec l'avenue du Chablais.

L'opposition de la Commune de Prilly, qui intègre par ailleurs les remarques de la Police de l'Ouest lausannois, porte essentiellement sur le traitement proposé par les axes forts pour le secteur du Galicien. Cette opposition n'est actuellement pas levée. Les représentants des axes forts, du Canton et de l'Office fédéral des transports (OFT) sont toujours en discussion avec la Commune pour une solution satisfaisante, du point de vue financier surtout.

Urbanisme & Constructions

Prolongement du viaduc du Galicien vers l'ouest, sur près de 150 mètres

Directement lié au projet de tram T1 et découlant de l'opposition de la Commune de Prilly, l'étude de faisabilité pour le prolongement du viaduc du Galicien en direction de l'Ouest sur une longueur de 150 mètres environ, démontre l'avantage que pourrait amener une telle solution, désenclavant par la même occasion les espaces de part et d'autre du viaduc.

Un groupe d'experts et un Comité de pilotage ont été constitués pour accompagner ce projet, regroupant, en plus des représentants communaux et cantonaux, le SDOL et des experts des monuments historiques du domaine ferroviaire.

Le groupement paragraphe (Architram, BG Ingénieurs, SD Ingénierie) en charge du projet partiel N° 2 (PP2) a élaboré un avant-projet de pont plutôt que de mur de soutènement. L'avancement du projet a été discuté à différentes reprises avec le SIPAL, amenant à un accord préliminaire en juin 2014.

La variante retenue à l'unanimité, un pont strictement béton aux poutres simples en béton armé fort de 8 travées isostatiques d'une portée de 17 mètres aux piles en V effilées, doit maintenant évoluer en un rapport technique bien constitué, en vue d'une procédure d'approbation des plans (PAP) complémentaire. Cette procédure pourra débuter dès le permis de construire du tram entré en force.

Franchissement Malley-Ouest

Mesure de franchissement de mobilités douces d'ores et déjà intégrée au projet d'agglomération Lausanne-Morges (mesure 4d.OL.17/PALM-2007), le franchissement des voies CFF (passage inférieur de Malley Ouest) est de première importance pour tout ce secteur en développement, permettant de mieux relier les espaces au nord et au sud des voies CFF.

Ce passage - nouvel espace public aux flux importants en prolongement de l'axe culturel - doit assurer une perméabilité nord-sud pour de nombreux piétons et cyclistes, répondre aux besoins de personnes à mobilité réduite (PMR) et être, dans la mesure du possible, connecté aux quais de la halte RER.

Un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage est attribué au bureau Techdata, pour synthétiser l'ensemble des études menées jusqu'alors (avant-projet sommaire, étude de faisabilité, étude de circulation, etc.), reconnaître les enjeux et les contraintes, et finalement prioriser les objectifs à atteindre.

Une note de synthèse devrait être présentée à la Commune début 2015 par le bureau Techdata, permettant notamment de décider de la procédure à suivre. Une coordination fine aux projets des CFF (4^{ème} voie et saut-de-mouton) est de mise, de même qu'avec le résultat à venir (juin 2015) du concours à deux degrés pour le Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM), les contraintes du bâtiment Malley Lumières, dont les rampes d'accès pour les livraisons et le stationnement ne manquent de compliquer la situation. A cela s'ajoute toujours la circulation des bus TL de par leur accès au dépôt Perrelet.

Les bus à haut niveau de service (BHNS-PP5) (RC 251)

L'avant-projet des bus à haut niveau de service (BHNS) pour le projet partiel N° 5 (PP5), soit le tronçon entre Lausanne-Montétan et Crissier-Bré, a été validé fin 2014. Ce projet implique une bonne coordination aux projets alentours, notamment l'anticipation de la réfection prévue des réseaux souterrains, orchestrée par le service Travaux & Voirie.

La viabilité du projet BHNS-PP5 a été démontrée par une étude de circulation réalisée par le bureau Transitec, pour l'axe complet. Comme la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) remet en cause toute pique sur une route cantonale, cette étude démontre pourtant que la solution retenue pour l'accès à la poche du plan de quartier En Broye II à l'horizon des BHNS reste la meilleure.

Le début de l'année 2015 devra permettre de stabiliser les coûts et leur répartition entre les différents partenaires, et d'élaborer le cahier des charges pour le projet de l'ouvrage à venir.

Requalification de l'avenue du Chablais - RC 1b

Suite à l'attribution du mandat au groupement pluridisciplinaire urbaplan-edms-bcph, l'avant-projet pour la requalification de l'avenue du Chablais (RC 1b), à cheval sur les Communes de Prilly (2/3) et de Lausanne (1/3), a été finalisé fin 2014.

Bon nombre de controverses subsistent toutefois, telles la longueur disponible pour l'arrêt des bus TL situé au droit de la future place de Malley / PQ Malley Gare et la gestion du carrefour avec le chemin du Viaduc, dont le traitement sera repris au cours du projet de l'ouvrage.

La Commune de Renens a également été invitée à différentes reprises, au vu de la proximité des 3 communes et de la complexité de la situation territoriale. De même, des représentants des TL et du Canton ont suivi de près l'évolution de cet avant-projet.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Quelques infrastructures pour le stationnement ont vu le jour cette année sur territoire communal, comme par exemple au chemin d'Ombreval. Quelques extensions de zones de circulation à régime spécial, essentiellement des zones 30 km/h ont eu lieu, en coordination avec le service Travaux & Voirie.

L'aménagement d'une «voie verte», axe de mobilités douces à l'interface des plans de quartier «Au Galicien» et «Aux Flumeaux», prévue par le plan directeur communal sur le tracé de l'ancienne grande ceinture de l'Ouest lausannois, est repris dans différents plans de quartier.

Place du Collège centre

Des projets de différents horizons touchant au secteur du centre de Prilly ont amené la réflexion à une vision plus globale et mieux concertée.

En effet, partant d'une volonté d'aménager une infrastructure pour le stationnement des vélos devant la Grande salle et proche du Collège centre, voulant réduire les problèmes d'incivilité devant le Collège centre, devant mettre aux normes l'éclairage public et amener la fibre optique ou encore permettre au chauffage à distance (CAD) d'atteindre le haut de la Commune, il a été décidé de coordonner l'ensemble de la réflexion portant sur ce secteur central.

En 2014, les lignes directrices et le concept pour le réaménagement de la place du Collège centre ont été validés par la Municipalité. L'idée est de transformer le haut de l'avenue de Floréal en une véritable zone de rencontre, étendant la place du Collège centre jusqu'aux pieds des façades.

Le Bureau Christe & Gygax, Ingénieurs Conseils SA, a été contacté fin 2014 afin de présenter une offre répondant aux volontés d'aménagement, aux lignes directrices validées et aux besoins de la Commune. Cet espace central, actuellement peu convivial, a un potentiel important en termes de développement.

Le réaménagement de cette place doit se coordonner finement aux projets alentours, notamment le chauffage à distance, les nouveaux collecteurs et autres réseaux souterrains, les bus à haut niveau de service sur la route de Cossonay.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 3 mars 2014, sur la base du préavis N° 2-2014, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 280'000.-, dont CHF 80'000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du SDOL, selon le budget 2014.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Urbanisme & Constructions

Chantier 0 - Plan Directeur intercommunal (PDi)

Sur la base des principes du Plan directeur cantonal (PDCn) et de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), les communes ont le devoir de réviser leurs planifications à l'horizon 2018 - Plan directeur communal (PDCom) et Plan général d'affectation (PGA) - devenues pour la plupart obsolètes.

Fortes des nombreuses études intercommunales menées dans le cadre du SDOL depuis dix ans, les 8 communes de l'Ouest lausannois ont entrepris courant 2013 de réviser conjointement leur PDCom, en les regroupant sous forme d'un Plan Directeur intercommunal (PDi).

L'année 2014 a permis aux 8 communes de mettre en place des groupes de travail (technique, décisionnel, de concertation politique, des parrains) pour s'attaquer à la première phase consistant au cadrage du mandat (identification des attentes, état des lieux des études existantes, liste des thématiques à traiter, mise en place du processus de révision, détermination des prestations à fournir) pour l'élaboration à proprement parler du PDi.

A l'issue de la démarche, chaque Municipalité puis chaque Conseil communal/général votera le tronc commun ainsi que son cahier communal respectif, qui constitueront ensemble le nouveau PDCom de la commune concernée; chaque décision communale étant indépendante des autres.

Chantier 7 - Ensembles bâtis

Le chantier 7 consiste en une stratégie de valorisation des sites et ensembles bâtis, pour le périmètre des 8 communes de l'Ouest lausannois.

Les grands ensembles bâtis courant du 20^{ème} siècle donnent sa substance au paysage urbain de l'Ouest lausannois. Face à la forte croissance de l'agglomération d'une manière générale et de l'Ouest lausannois en particulier, la reconnaissance de ce patrimoine constitue un enjeu identitaire pour la région.

Ce chantier intercommunal vise le recensement puis l'évaluation des grands ensembles, considérant leur valeur et offrant aux autorités compétentes des pistes et recommandations allant, autant que faire se peut, dans le sens de la valorisation.

Les résultats de cette étude menée sous la direction du Professeur Bruno Marchand (EPFL-ITHA), doivent être présentés de manière élargie début 2015, pour validation par les instances concernées.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 3 mars 2014, sur la base du préavis N° 2-2014, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 280'000.-, dont CHF 9'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROPIL) et de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également activement collaboré aux chantiers et études suivants :

Chantier 2, volet 2c. «Stratégie régionale de Mobilité Douce»

Pour des raisons de priorités, la mobilité douce n'avait pas pu être traitée dans le cadre de l'étude «stratégique d'accessibilité multimodale» adoptée, le 22 novembre 2012, par le GROPIL. Ainsi, cette nouvelle étude a pour objet l'élaboration, sur tout le périmètre du SDNL, d'une stratégie régionale de mobilité douce visant à interconnecter les différentes centralités du SDNL (pôles de logements et/ou activités, équipements publics, espaces publics, secteurs de loisirs, espaces naturels, etc.) via des itinéraires sécurisés, conviviaux et attractifs.

2014 a été l'année de la rédaction du cahier des charges de l'étude, qui sera validé début 2015, et servira de base pour l'attribution du mandat à un mandataire compétent.

Chantier 4a, volet C. «Planification agricole du Nord lausannois»

La planification agricole permet de définir les besoins spécifiques du développement agricole et de le coordonner avec l'aménagement du territoire. Elle repose sur un processus participatif qui intègre les acteurs concernés. Dans le cadre du SDNL, la planification agricole a pour buts de permettre aux agriculteurs de formuler des réponses aux opportunités et contraintes du contexte, d'intégrer l'agriculture dans les planifications directrices et de sensibiliser la population à l'importance d'une agriculture de qualité et de proximité aux abords de la ville.

Cette étude, qui définit des objectifs précis ainsi que des mesures concrètes, a été adoptée, le 13 novembre 2014, par le GROFIL.

Etude «Densité & Qualité»

Cette étude est un outil de communication dont le but est de mieux apprécier, par des exemples concrets choisis au sein du périmètre du SDNL, les concepts de qualité et de densité, lesquels sont souvent jugés peu compatibles par la population.

Le quartier de Mont-Goulin, comme 7 autres quartiers, fait l'objet d'une fiche spécifique. Cette fiche traite de manière détaillée et de la qualité des espaces publics, des circulations, des services de proximité, des transitions entre les différents espaces et de l'aspect visuel du quartier.

Cette étude a été présentée à la population le 6 septembre 2014, à l'aéroport de la Blécherette, lors des festivités du 10^{ème} anniversaire du SDNL.

«Guide environnemental du PALM»

Le «Guide environnemental» a pour but d'intégrer la préservation de l'environnement aussi bien dans la mise en œuvre des mesures infrastructurelles que d'urbanisation, déposées dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Il est également destiné aux planifications d'affectation et projets de construction portés par toutes les communes des 5 secteurs qui composent le PALM (Schéma directeur du centre lausannois (SDCL), Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), SDNL, SDOL, Schéma directeur Région Morges (SDRM).

Pour accompagner l'ensemble des projets de développement, un programme d'actions environnementales composé de 12 fiches de mesures a été établi. Ces dernières serviront de consignes en matière de protection de l'environnement au sens large.

Un outil d'aide à la décision («Guide pratique») complète le document et permet de pointer, très rapidement, les actions à entreprendre pour intégrer l'environnement dans le développement des projets à venir. Depuis mars 2014, le «Guide environnemental» doit être considéré comme une annexe au PALM.

Plan d'affectation (PAC) «Solitaire»

Lié au SDNL, les représentants de la Commune ont participé à 3 séances au sein du comité de pilotage (COFIL) du «Solitaire».

A terme, ce secteur, qui s'étend jusqu'à l'entrée nord du territoire communal, fera l'objet de nombreux changements et pourrait recevoir les équipements suivants :

- Sortie autoroutière;
- Parking temporaire;
- Décharge de matériaux d'excavation. Le projet de PAC (Plan d'affectation cantonal) et de demande de permis de construire a été mis à l'enquête publique le 26 août 2014 sur les Communes de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne;
- Centrale de biométhanisation (variante à l'étude);
- Cuisine du CHUV. Ce projet est considéré comme abandonné, un autre site ayant été retenu.

Tous ces projets, dont les échéances sont très différentes, s'inscrivent dans le périmètre du parc d'agglomération.

Petite enfance

SERVICE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (SAPE)

Accueillantes en milieu familial (AMF)

En 2014, le Service d'accueil de la petite enfance a reçu 186 demandes de placements auprès d'une Accueillante en milieu familial (AMF) pour 210 enfants (203 demandes en 2013).

Ces demandes se répartissent comme suit : 16 concernaient des enfants non domiciliés à Prilly, 33 des bébés à naître et 77 des écoliers. Il y a également eu 13 demandes de changement d'accueillante (démission de l'accueillante, difficultés de relations avec l'AMF, etc.) et 34 demandes de dépannage lors de vacances ou de maladie de l'AMF.

Au total, le service a pu proposer 115 solutions sur ces 186 demandes, soit un taux de placement de 61.8 %.

20 demandes demeurent en attente début 2015; comme les années passées ce sont essentiellement des bébés ainsi que quelques écoliers pour la rentrée d'automne 2015.

Le nombre d'AMF, à savoir 39 au 31 décembre 2014, n'a guère subi de changements. On dénombre 4 nouvelles accueillantes agréées et 5 démissions, pour cause de déménagement ou de départ à la retraite notamment. Les nouvelles accueillantes ont suivi avec succès la formation de base mise en place par la CIAFJ. De plus, deux accueillantes sont en attente de leur autorisation et entament leur formation.

Pour ce qui est de l'accueil familial de Jouxens-Mézery, également géré par le SAPE, on ne compte désormais plus qu'une accueillante, qui est en âge de prendre sa retraite. Cette dernière a néanmoins fait part de sa volonté de poursuivre son activité.

En chiffres, on peut résumer l'accueil familial à Prilly ainsi : 174'699.55 heures payées aux AMF dont 1'690.55 heures payées pour cause de maladie ou d'accident et 173'009 heures d'accueil facturées aux parents.

Activité de la Coordinatrice

En 2014, la Coordinatrice a effectué 46 visites au total, soit au moins une visite au domicile de chacune des AMF.

Dans le cadre de la formation continue offerte aux AMF, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées. Les thèmes traités lors de ces rencontres ont été les premiers secours (cours animés par les Samaritains de Prilly), l'observation du développement de l'enfant (animation du Centre de ressources en éducation de l'enfance/CREDE) et une rencontre autour de l'organisation des trajets à l'école. La Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) organise des «rencontres de soutien», obligatoires, en mars et novembre.

Les trois coordinatrices du réseau AJENOL ont présenté leur travail lors de l'Assemblée générale du 4 juin 2014. Une harmonisation et remise à jour des documents contractuels (Convention et Directives) a été menée à bien. Les nouveaux documents sont entrés en vigueur tout début 2015.

En mars, une rencontre a été mise sur pied par le Canton, qui a réuni les coordinatrices, les autorités compétentes et les répondants des divers réseaux. Cette rencontre a permis de préciser les compétences de chaque partie.

Le repas annuel réunissant l'ensemble des AMF a eu lieu en février dans un restaurant prilléran.

Autres activités du SAPE

Via Escola

La première année d'accueil d'enfants allophones a permis d'accueillir, les mercredis après-midi de Pâques à l'été, 18 enfants de six nationalités différentes. Cette prestation est largement soutenue par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers.

Petite enfance

Enquête sur les besoins en accueil parascolaire

En avril le SAPE a lancé une enquête auprès des parents de tous les écoliers prillérans afin d'estimer le besoin en accueil parascolaire. 710 questionnaires ont été distribués, avec un taux de retour de 60 %. Le résultat de cette enquête laisse nettement apparaître la nécessité de développer l'offre d'accueil des écoliers en dehors des horaires scolaires. Ainsi, plus de 100 familles expriment le besoin de pouvoir bénéficier de solutions de garde, solutions qu'elles ne trouvent pas actuellement sur le territoire communal.

Garderie de Béthanie et CVE des Marronniers

La Commune de Prilly bénéficie de deux places d'accueil au CVE des Marronniers, structure située à Cery, gérée par la Pouponnière et l'Abri, et réservée aux employés du CHUV. D'autre part, une convention a été signée en novembre 2013 avec la Ville de Lausanne afin de pouvoir bénéficier d'une priorité d'accueil de 5 places au sein de la nouvelle Garderie de Béthanie, sise dans l'EMS du même nom. A fin 2014, le taux d'occupation de ces places réservées aux enfants prillérans était de 100 %.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Faits marquants

Suite au départ, fin 2013, de la Police de l'Ouest du bâtiment sis route des Flumeaux 2, celui-ci a été transformé pour accueillir, à fin juillet 2014, l'administration de la Fondation, au 1er étage, et l'UAPE La Fourmi Bleue aux 1er et 2ème étages. Les changements liés à ce double déménagement ont été les suivants :

- intégration de l'UAPE La Fourmi Bleue au CVE Le Tilleul, avec une nouvelle dénomination, depuis le 1 août 2014, à savoir Groupe des Ecoliers, les deux autres groupes du CVE Le Tilleul, occupant le rez-de-chaussée, étant le Groupe des Bébés et le Groupe des Trotteurs;
- subordination hiérarchique à l'administratrice des 2 secrétaires, qui maintiennent toutefois une collaboration directe avec les directrices.

Il s'agit de relever qu'en dehors du courant et tout au long de l'année, l'effort a été consacré à la professionnalisation des modes de faire, la rationalisation et l'homogénéisation des procédures et règlements grâce à la collaboration étroite entre les responsables des structures, les secrétaires et l'administratrice. Cela étant, compte tenu de la charge de travail et de plusieurs absences-accidents sur plusieurs mois, ce travail devra se poursuivre en 2015.

Suite au déménagement et à l'intégration du Groupe des Ecoliers au CVE Tilleul et au départ de la cuisinière des Acacias, et dans le but de rationaliser le fonctionnement des diverses structures, un traiteur commun entre tous les groupes a été choisi pour la livraison des repas des enfants.

Personnel

Au 1^{er} janvier 2014, la directrice du CVE Le Tilleul (Groupe des Bébés et Groupe des Trotteurs) a repris l'UAPE La Fourmi Bleue (Groupe des Ecoliers) et son taux a été adapté en conséquence.

La nouvelle secrétaire remplaçante auprès du CVE Les Acacias, qui gère également le secrétariat de l'UAPE La Fourmi Bleue (CVE Le Tilleul Groupe des Ecoliers), a débuté son activité au 1^{er} janvier à 40 %, taux qui a été augmenté à 50 % dès le 1^{er} avril.

Il y a eu 9 cas d'accidents au sein de la Fondation en 2014, dont 4 impliquant des absences de plusieurs mois, et 3 cas de maladie longue durée, à savoir 2 au CVE Les Acacias et 1 au CVE Le Tilleul.

Petite enfance

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois durant l'année. La première séance a eu lieu le 20 mai et la deuxième le 19 novembre. Cette dernière a été suivie d'une visite des nouveaux locaux du bâtiment des Flumeaux 2 et d'un repas dans ces mêmes locaux.

La fête du personnel de la Fondation, sous forme d'un apéritif dînatoire précédé d'une partie officielle, a eu lieu le 21 mai dans les locaux occupés par l'UAPE La Fourmi Bleue à Corminjoz.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul

Faits marquants

Dans le cadre des colloques des Groupes des Bébé, des Trotteurs et des Ecoliers, le projet pédagogique a pu être mis en place et finalisé fin décembre. Les orientations et les valeurs de base sont communes à toutes les équipes. Des sous-chapitres mettent en avant les différences entre les groupes. Un thème commun, la nature, a été choisi comme fil rouge pour les activités pédagogiques de l'année.

Enfants

Les équipes éducatives ont organisé les journées avec les enfants en renforçant encore l'attention donnée à leurs besoins individuels. Une place plus importante a été donnée aux activités journalières afin d'offrir aux tout-petits des temps de découverte des éléments du monde qui les entoure en étant accompagnés par les éducatrices. Une course de garderie au mois de juillet, très réussie malgré la pluie, a été un moment fort de l'année, de même que deux spectacles (mai et octobre) réunissant tous les enfants.

Parents

Diverses réunions et fêtes sont organisées pour les parents ce qui permet aux différents participants de faire mieux connaissance. L'intégration des enfants dans leur lieu de vie en est renforcée.

Personnel

L'équipe a soutenu une jeune demoiselle dans son année de préparation à la maturité professionnelle, qu'elle a réussie. Une autre jeune poursuit sa troisième année d'apprentissage. L'accueil de stagiaires de l'école d'éducatrices a en outre pu être initialisé, grâce à une convention signée avec l'Ecole supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE).

Fréquentation dans les groupes des bébés et des trotteurs

En 2014, 68 enfants ont fréquenté les Groupes des Bébé et des Trotteurs du Centre de Vie Infantile Le Tilleul. En août, 27 enfants en âge de changer de groupe sont partis. 17 d'entre eux ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 7 à la garderie à Cheseaux, 1 à Romanel et 2 enfants ont été placés dans des structures hors réseau.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Personnel

La secrétaire en poste depuis début 1999 a pris sa retraite le 31 mars. Elle a été remplacée par une nouvelle collaboratrice, au même taux d'activité. Beaucoup de remplacements ont dû être opérés en raison des absences de longue durée de deux éducatrices, une de janvier à novembre et l'autre depuis le mois de septembre.

Prise en charge des enfants, situations particulières

4 enfants avec des difficultés personnelles ou familiales ont été accueillis au CVE Les Acacias. Ces enfants, placés avec des mandats SPJ, demandent une étroite collaboration avec ce service pour leur suivi.

Projets pédagogiques

Une réunion de parents selon une formule innovante a eu lieu le 20 mars, pour leur permettre de mieux comprendre la manière dont leurs enfants sont pris en charge. Un travail d'analyse a été mené pour une meilleure insertion des stagiaires d'observation de courte durée.

Petite enfance

Formation, pédagogie et consultation externe

La formation «Urgence chez les petits enfants», donnée par Les Samaritains Vaud, a été suivie par l'ensemble des éducatrices du CVE les 23 et 25 septembre. 4 formations individuelles externes ont en outre été suivies par certaines éducatrices.

Le 9 septembre, il y a eu une intervention d'un physiothérapeute pour prévenir le mal de dos (postures, pistes d'action, etc.) au bénéfice du personnel de la structure.

En ce qui concerne la réflexion pédagogique, celle-ci a été portée sur la posture des éducateurs face aux familles, la redéfinition du cadre et des limites, les droits et devoirs de chacun pour une co-construction et une collaboration et cela à partir de la lecture de l'ouvrage de Laurent Ott «Travailler avec les familles».

Camp & fêtes

Le camp de 2 jours a eu lieu les 26 et 27 juin; la nuit a été passée - rêves de paille - dans une grange. Diverses fêtes ont comme chaque années été organisées pour les parents.

Fréquentation

En 2014, 58 enfants représentant 57 familles ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias. Durant l'année sous revue, 14 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire et 9 pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 18 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 1 en liste d'attente.

Unité d'Accueil Pour Ecoliers - CVE Le Tilleul Groupe des Ecoliers

Réorganisation et déménagement

L'année 2014 a été marquée par de grands changements. En janvier, Mme Anne Curchod, déjà directrice des Groupes des Bébés et des Trotteurs du CVE Le Tilleul a repris, en plus, la direction de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) La Fourmi Bleue. A cette occasion, de nouvelles orientations pédagogiques ont été proposées. Ce travail se poursuivra en 2015.

Enfants

En ce qui concerne la pédagogie, une nouveauté a été mise en place cette année, à savoir une activité journalière prévue pour les enfants qui ne repartent pas à l'école l'après-midi. Par ailleurs, un effort particulier a été investi dans les périodes de vacances scolaires pendant lesquelles de nombreuses animations et sorties ont été proposées. A la rentrée d'août, les nouveaux écoliers se sont très rapidement familiarisés avec les locaux du bâtiment des Flumiaux 2 et les familles ont tout de suite manifesté leur contentement. A noter que les écoles desservies sont restées les mêmes après le déménagement, à savoir les collèges du Centre et de Jolimont.

Parents

Malgré les péripéties liées aux changements organisationnels, des entretiens ont pu être réalisés avec les nouveaux parents, ainsi qu'un suivi des familles dont les enfants sont en difficulté.

Personnel

Une apprentie a quitté la Fourmi Bleue en août après avoir réussi ses examens. Une stagiaire a quitté en juillet pour commencer une école. Le Groupe des Ecoliers a accueilli une nouvelle stagiaire en août 2014, laquelle entamera son apprentissage d'Assistante socio-éducative (ASE) en 2015.

Fréquentation

Du mois de janvier à juillet 2014, 43 enfants ont fréquenté La Fourmi Bleue à Corminjoz, et du mois d'août à décembre 2014, 57 enfants ont été accueillis dans le Groupe des Ecoliers du CVE le Tilleul. A la rentrée d'août, parmi les 24 nouveaux enfants inscrits, 13 provenaient du Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 d'autres garderies, 2 des AMF, 1 d'une école spécialisée et de 6 leurs familles directement.

Jeunesse

PRÉAMBULE

Après l'année du rassemblement, 2014 peut sans doute être considérée comme l'année du renouveau et du développement. Cette année encore, le service n'a pas manqué d'accroître sa place auprès de la jeune population prillérane. L'année a débuté par l'inauguration de «L'After School» en présence des autorités, des acteurs jeunesse locaux et régionaux et celle de nombreux jeunes. Cette année coïncide également avec la volonté du service d'être actif dans le domaine de la formation en permettant non seulement aux étudiants de découvrir le milieu de l'animation et de l'éducation en effectuant des stages préalables à l'entrée en formation, mais également, par la reconnaissance de la HES-Santé-Social comme lieu de formation pour les futurs professionnels des filières du travail social. Ce nouveau dynamisme, associé à l'engagement d'une nouvelle travailleuse sociale, a permis d'insuffler un vent nouveau dans l'approche et l'accompagnement des jeunes de la Ville de Prilly.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Soutiens individuels et accompagnements

Les suivis individuels sont toujours difficiles à comptabiliser, mais, abstraction faite des quelques discussions, conseils et réponses courantes sur des sujets ou des préoccupations, les différents soutiens individuels et accompagnements sont restés stables cette année. Les besoins ou questionnements tournent souvent autour de la consommation au sens large ou du monde professionnel, des difficultés à y entrer et surtout à y rester.

Sur les principaux lieux de l'espace public les TSP ont rencontré environ une trentaine de jeunes par jour. Ces rencontres permettent de promouvoir les activités proposées, de continuer à créer du lien et de prendre le pouls et l'ambiance générale sur l'espace public.

En quelques chiffres

	Nombre de jeunes cumulés	Nombre d'ouvertures	Moyenne par ouverture	Nombre de jeunes différents
After School	716	36	20	70
Coup d'pouce	178	195 demandes - 482 heures au total		41
Foot en salle	661	22	30	95
Du côté des filles	214	29	7	15
L'été au parc (de 7 à 77 ans)	650	25	26	Non comptabilisé
Capoeira	576	36	16	40
Activités automne	182	9	20	45
Activités parascolaires GP	988	144	7	58

Le Service jeunesse est également très actif au sein du Groupe de coordination jeunesse (J-ouest.ch). En plus de faire partie du bureau, les TSP ont participé à l'organisation et à l'animation de Cap sur l'Ouest par le biais d'un radio-bus, à un Dîner quizz sur les questions d'argent et de crédits et au traditionnel tournoi amical de foot en salle de l'Ouest lausannois, qui réunit plus de cent jeunes (30 Prillérans).

Quatre armoires électriques ont également été décorées sur le territoire communal et elles seront bientôt suivies par de nouveaux projets de jeunes.



Jeunesse

Le Service jeunesse a également produit, pour la première fois, une plaquette sous la forme d'un programme de ses activités. Elle sera éditée de manière saisonnière deux fois par année.

CENTRE DE LOISIRS – CARREFOUR-SUD

45 semaines d'ouvertures du lundi au samedi. Chaque semaine, 5 jours d'accueil de 19h à 22h30 pour les jeunes dès 12 ans. Des accueils faits de près de 790 heures de jeux pour exercer leurs 10 doigts, d'échanges autour du bar, d'apprentissage de la vie en groupe avec un passage de 60 à 80 jeunes par soir et autant d'occasions d'utiliser ses 5 sens dans le cadre des activités. 2 petites salles utilisées pendant les accueils par 19 groupes de danse dans une dizaine de styles différents. 1 grande salle utilisée par plus de 20 groupes chaque semaine.

1 coin bar qui sert des centaines de litres de sirop et de pizzas pendant l'année. Un point névralgique pour accueillir chaque nouvel arrivant, tout comme la cuisine pour confectionner chaque année des litres de pâte à crêpes, peler et couper des kg de pommes pour faire des gâteaux.

200 danseurs qui s'entraînent et se préparent, pendant 2'295 heures, pour des concours et des spectacles dans plus d'une douzaine de pays et autant de litres de sueur pour obtenir des résultats à saluer.

Les locaux du Centre sont régulièrement loués par une groupe danse folklorique galicienne avec le Groupe A Roda, ainsi que par l'Amicale des maquettistes et leur travail de précision.

Outre la participation du Centre à diverses manifestations, dont Fêtons Prilly, celui-ci a également consacré 4 journées en juillet aux activités qu'il a proposées dans le cadre du Passeport Vacances.

8 séances avec le réseau régional et vaudois, 1 conseil des moniteurs, 2 comités, 5 rencontres du Conseil de maison, pour l'équipe de 2 animateurs et des 8 moniteurs.

COLONIES DE VACANCES

La Commission de la Colonie de vacances s'est réunie deux fois en 2014. Suite aux réflexions de l'année précédente, elle a décidé de réintroduire une colonie de deux semaines en juillet. Il a été proposé 1 séjour de 12 jours et 4 séjours d'une semaine, soit 4 en été et 1 en automne.

La grande colonie de juillet a été particulièrement bien fréquentée, 25 filles et 20 garçons pour la série 1 (série complète). En août, 12 filles et 12 garçons pour la série 2 et 25 filles et 15 garçons pour la série 3. Au total, 109 enfants en été ou 154 si l'on compte les enfants à double lors de la première série pour un comparatif avec les années précédentes.

Le camp d'automne, série 4, a été mieux fréquenté que l'année dernière puisque 16 filles et 19 garçons y ont pris part. Au total, 189 enfants pour l'année, dont 35 en automne.

A noter que le personnel occasionnel (moniteurs et aides de cuisine) a été engagé proportionnellement à la fréquentation des différentes semaines. L'entier du personnel occasionnel a donné entière satisfaction cette année encore.

Les modalités d'inscriptions restent inchangées : les parents viennent inscrire leurs enfants à la Commune et payent directement le séjour, ce qui permet d'éviter tout un travail administratif de facturation et d'éventuels rappels !

Jeunesse

DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

Élèves

Répartition des élèves au 1^{er} octobre 2014

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	14	134	123	257	18.4
3P	6	56	54	110	18.3
4P	5	45	53	98	19.6
5P	6	53	52	105	19.1
6P	6	63	57	120	20
COES	3	18	6	24	8
Totaux	40	369	345	714	* 18.8

* Les COES (Classe officielle d'enseignement spécialisé) ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs à la rentrée

2005 :	638	36
2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	60	38
2011 :	678	36
2012 :	670	36
2013 :	707	39
2014 :	714	40

Évolution de la moyenne des effectifs à la rentrée

	1-2P	3-6P	Total
2005 :	17.81	20.10	19.29
2006 :	19.27	19.00	19.13
2007 :	18.63	18.77	18.70
2008 :	18.63	18.86	18.79
2009 :	20.36	18.20	19.28
2010 :	18.58	19.50	19.04
2011 :	19.27	20.76	20.25
2012 :	18.90	20.66	20.06
2013 :	17.78	19.68	18.94
2014 :	18.36	19.68	18.85

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 714 élèves de l'établissement primaire, 362 sont étrangers, soit 50.70 %. Les étrangers représentent 58 nationalités.

Evolution de la proportion d'élèves étrangers

Moyenne à la rentrée :

2005 :	52.20 %	2010 :	51.47 %
2006 :	52.11 %	2011 :	50.30 %
2007 :	50.15 %	2012 :	50.30 %
2008 :	49.41 %	2013 :	51.20 %
2009 :	50.80 %	2014 :	50.70 %

Jeunesse

Elèves en dérogation de zone de recrutement

De Lausanne : 6 élèves

De Moudon : 1 élève

De Renens : 4 élèves

De Chavannes : 1 élève

Classes d'enseignement spécialisé

1 élève de Cheseaux-sur-Lausanne

3 élèves de Crissier

7 élèves d'Ecublens

4 élèves de Renens

1 élève de Romanel-sur-Lausanne

1 élève de Sullens

6 élèves de Prilly

1 élève de Chavannes-sur-Lausanne

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Lausanne : 8 élèves

Renens : 2 élèves

Begnins : 1 élève

Elèves en écoles privées : 19 élèves

Elèves en institutions : 13 élèves

Corps enseignant

Personnel enseignant au 25 août 2014

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	9	11	Aucun	20
3P	3	7		10
4P	0	9		9
5P	3	5		8
6P	3	6		9
COES	2	4		6
Education physique		2		2
Rythmique		3		3
ACM – ACT	1	2		3
Appui + CIF		10		10
Totaux	21	59		80

Arrivées - Démissions et départs (y compris retraites)

En 2014, il a été enregistré 5 arrivées et 10 démissions et départs, dont 4 retraites.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 21 personnes sont responsables des devoirs surveillés. Parmi elles, une est enseignante au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

151 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 21 groupes.

Activités culturelles – Spectacles

Entre le 3 et le 6 mars, les classes de 1-2P et 3P + PL1 ont bénéficié d'un spectacle «Mousse et le secret des pirates» donné par la compagnie «2 couettes et c'est tout».

Le 1^{er} avril, les classes de 4P à 6P + MG4 et MG5 ont bénéficié d'un spectacle «Troll d'Histoire» par E'PERICOLOSO SPORGERSI Compagnie.

Dans le cadre de la Fête des écoles, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle de magie présenté par M. Christophe Crovara, Magic Events.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 10 classes

Octobre à décembre : 11 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midi se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage
exercices d'agilité et d'équilibre
jeux collectifs

En forêt : endurance
jeux par groupes
respect de la nature

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et d'enseignement spécialisé se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 24 mai et 12 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent mais, le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix «Evelyne Goin»

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2014-2015, c'est Blerta Hajzeraj (classe 6P/CE11) qui a reçu ce prix.

Jeunesse

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Les subsides communaux sont les suivants :

1-2P	CHF 16.-
3-4P	CHF 17.-
5-6P	CHF 19.-
COES	CHF 22.-
Enseignants et accompagnants	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouche des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant est reconnaissant que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le Directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

PROFA étant en restructuration, aucun cours n'a été donné en 2014 à Prilly.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs IMac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer de plusieurs appareils photo numérique et d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a mis un «Helpdesk» technique à disposition du corps enseignant.

Prévention des accidents par morsure

Les classes de 3-4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en avril par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en octobre dans les classes 1-2P.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 27 juin sur la place du Marché. Le thème du cortège était «Passé - Présent - Futur».

Aide sociale communale et Aide individuelle au logement

Généralités

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de deux activités principales distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.);
- participation aux frais d'abonnement Téléréseau et TL;
- octroi de dons et de prêts; remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi prérequis.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés, prorata temporis, aux familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, touchant le revenu d'insertion ou requérant d'asile, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

De plus, dans le courant de l'année 2014, une nouvelle prestation s'est ajoutée, à savoir le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Aucune demande n'a été déposée en 2014.

Statistiques

Aide communale

Les montants maximaux que la Commune rembourse à titre de dépenses diverses sont les suivants : CHF 500.- par année pour les personnes seules et CHF 800.- par année pour les personnes mariées ou les concubins. Au total 133 ménages ont pu bénéficier de cette prestation, ce qui correspond plus ou moins au nombre de bénéficiaires de l'an dernier (2013 : 130).

Téléréseau

172 ménages ont bénéficié d'un remboursement des frais de l'abonnement Téléréseau d'un montant de CHF 11.75 par mois (2013 : 163).

TL

112 personnes ont bénéficié d'une participation aux frais d'abonnement TL (2013 : 101).

Transport handicap Vaud et Transport à Mobilité réduite

81 personnes ont bénéficié de la prise en charge des courses subventionnées (2013 : 94).

Aide individuelle au logement

En 2014, 55 demandes ont été déposées (2013 : 67). 17 ménages (10 en 2013) ont bénéficié de cette aide. Les autres demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales requises.

Taxe au sac

A ce jour, 190 ménages ont bénéficié de cette prestation (2013 : 352).

Service de défense contre l'incendie et secours

Effectif des Sapeurs-pompiers

	<u>Prilly</u>	<u>Renens</u>
Effectif au 1 ^{er} janvier 2014	53	84
Recrutement 2014	9	12
Démissions en 2014	13	28
Effectif au 1 ^{er} janvier 2015	105	

Promotions

Avec effet au 4 octobre 2014 : au grade d'Appointé, les Sapeurs Debonneville Sophie, Hirschmann Vitalis, Mayordomo Enrique et Zumwald Nascha. Au grade de Sergent, les Caporaux Reymond Bastien et Tornier Lionel. Au grade de Premier-Lieutenant, les Lieutenants Jaccaud Cédric et Romao Paulo. Au grade de Capitaine, les Premier-Lieutenants Gandini Didier, Gerardi Renata, Relva André et Strauss Patrick et le Lieutenant Rodrigues Luis. Au grade de Major, le Capitaine Charrey Thierry.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 309 reprises en 2014, 135 sur l'Organe d'Intervention (OI) Prilly et 174 sur l'OI Renens. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>Prilly</u>	<u>Renens</u>
Alarmes automatiques (97)	49	48
Inondations (78)	36	42
Feux extérieurs (36)	15	21
Ascenseurs bloqués (30)	6	24
Techniques (28)	14	14
Feux (29)	9	20
Sauvetages (7)	4	3
Pollutions (4)	2	2

Les sapeurs-pompiers ont assuré 2'682 heures d'intervention et 1'862 intervenants. Le SDIS peut compter sur 5 intervenants en moyenne par alarme et 16 intervenants pour un feu de bâtiment.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres ce qui représente 4'286 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI.

En plus de la formation continue des chauffeurs assurant un nombre suffisant d'heures de conduite ainsi que la formation technique spécifique à chaque engin, une journée de formation a été organisée au CFR (Centre de Formation Routière) de Savigny pour la moitié de l'effectif des chauffeurs du SDIS. 10 chauffeurs de Renens et 10 chauffeurs de Prilly ont pu s'exercer à la conduite des véhicules lourds d'urgence dans des situations difficiles. Freinage d'urgence, savoir renoncer, manœuvre d'évitement, etc. Cette journée très instructive a été appréciée par tous les participants ainsi que par les membres de la Commission du feu qui ont fait le déplacement pour voir le travail effectué.

La présentation du SDIS s'est déroulée le samedi 4 octobre lors de l'exercice annuel sur la place Corminjoz à Prilly, avec la cérémonie de changement de la bannière.

Le SDIS s'est présenté aux autorités, aux invités, ainsi qu'au public et a exposé ses différents véhicules. Le défilé s'est effectué sur la Commune de Renens, jusqu'à la place du marché où s'est déroulée la partie officielle.



Service de défense contre l'incendie et secours

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. Les inscriptions se faisant en novembre de l'année précédente, elles avaient été effectuées par les SDIS de Prilly et de Renens. En 2014, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 146 reprises à ces cours pour un total de 207 jours de formation. 18 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS Malley a participé à l'exercice Tornado, un exercice de grande envergure en collaboration avec les professionnels de Lausanne et un bataillon de l'aide suisse en cas de catastrophe qui s'est déroulé le 11 novembre 2014 en ville de Lausanne. Cet exercice comportait le scénario que de grosses inondations ont eu lieu sur le canton pendant plusieurs semaines et qui a mené à des problèmes d'alimentation en énergie. Le SDIS a engagé plusieurs véhicules ainsi qu'un effectif de 10 personnes. Il est à relever l'excellente collaboration qui a eu lieu ce soir-là avec les différents partenaires.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 3 mai à Vevey. Le SDIS a été classé 1^{er} avec mention très bien et les félicitations du jury dans la catégorie protection respiratoire.

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : une planche à plier les tuyaux en écheveaux (coil board), divers galons velcro SDIS Malley et les bandes patronymiques, divers outillage, des ceintures d'intervention courant M-Drop, des tenues d'intervention feu complète, les uniformes pour les officiers, la nouvelle bannière du SDIS et ses accessoires, les écussons du SDIS pour les tenues SP96, les autocollants avec logo du SDIS pour casque et pour les véhicules, les tablettes tactiles pour les véhicules communaux, un défibrillateur Zoll et des appareils respiratoires PSS5000 Dräger. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : un véhicule traction tout terrain Nissan Navara pour l'OI Prilly, des caisses RAKO surveillant ARI, des ceintures d'intervention courant M-Drop, des T-shirts "sapeurs-pompiers", des écrans pour affichage caserne et des tablettes pour les véhicules.

Perspectives 2015

Les perspectives 2015 sont : la formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève, la formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le nouveau règlement, les véhicules et le matériel à disposition, la continuité des travaux de mise en place de la fusion, l'implication avec le COPIL dans le projet VIDIS 20-25 et continuer la collaboration avec les partenaires.



Le corps du SDIS Malley, Prilly-Renens lors de l'exercice annuel du 4 octobre 2014

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 14-2015,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2014.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 mars 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Conclusions

Relations intercommunales

PRÉAVIS N° 14 - 2015

2^{ème} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2014

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens, et propose au total six structures d'accueil collectif, trois à Prilly, deux à Cheseaux et une à Romanel.

Les structures d'accueil collectif de Cheseaux ont investi en été 2014 leurs nouveaux locaux. Cet emménagement a permis une augmentation substantielle du nombre de places d'accueil.

Deux réseaux d'accueil familial sont actifs sur le territoire du Réseau, celui de Cheseaux, Romanel, Bournens, Boussens et Sullens, constitué en Association, et celui de Prilly et Jouxens-Mézery, géré par le Service d'accueil de la petite enfance de Prilly. L'AJENOL encadrait, à la fin 2014, 74 AMF.

L'AJENOL a signé en 2011 une convention de collaboration avec le jardin d'enfants de Jouxens pour l'accueil d'urgence. Cette convention est reconduite chaque année.

L'AJENOL a tenu en 2014 deux Assemblées générales, le 4 juin et le 12 novembre. Concernant la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 (LAJE), l'Assemblée générale de juin a adopté les nouvelles grilles tarifaires, introduites en août 2014. Les nouveaux tarifs pour les structures d'accueil collectif ont été revus en fonction des coûts réels des structures d'accueil. Le plafond des revenus déterminants a été repoussé à CHF 16'000.-.

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni quatre fois en 2014. Ces rencontres régulières permettent de rester en contact avec les structures d'accueil et les coordinatrices.

Les tâches menées à bien tant au niveau du Comité, du responsable opérationnel que des directrices et coordinatrices ont été nombreuses et variées, parmi lesquelles :

- mise à jour des procédures de refacturation aux communes;
- harmonisation des pratiques des structures d'accueil collectif, horaires, vacances, etc.;
- refonte des documents contractuels de l'accueil familial de jour;
- mise à jour du document d'inscription sur la liste d'attente et des priorités d'accueil.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux «Rencontres des réseaux». Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois. La convention de subventionnement liant le Réseau à la FAJE a été mise à jour.

Le tableau ci-dessous, basé sur les données collectées par Statistique Vaud, propose une vision synthétique des prestations offertes par l'AJENOL en 2014 :

	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis				CVE-UAPE Nb jours d'ouverture	AMF Nb heures d'accueil	Nombre de jours d'accueil ¹⁾
		PrSC *	1P-2P	3P-8P	total			
Accueil familial - AMF								
Cheseaux-Romanel - 35 AMF	132	61	58	104	223		107'224	10'722
Prilly - 39 AMF	147	110	53	87	250		173'009	17'301
Total Accueil familial	279	171	111	191	473		170'652	28'023
Accueil collectif - CVE/UAPE								
Prilly	80	76	57	0	133	226		30'058
Tilleul - Nursery	24	41						
Acacias	20	35						
Tilleul - Ecoliers	36		57					
Cheseaux	80	85	39	22	146	226		32'996
Galipette	44	85						
Funambules	36		39	22				
Romanel	20	22		0	22	230		5'060
P'tits Bonshommes	20	22						
Total Accueil collectif	180	183	96	22	301			68'114
Total général	459	354	207	213	774			96'137

* Préscolaire

¹⁾ moyenne : 10 h/jour

Relations intercommunales

ARASPE - RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

Retraite de M. Michel Hoffman, Directeur

M. Michel Hoffman, directeur, a fait valoir son droit à la retraite à l'âge terme. Il a assumé son mandat directorial à la tête de l'ARASPE durant neuf ans à la grande satisfaction du Comité de direction, du personnel et des usagers des services de l'ARASPE. Durant son «règne», l'ARASPE a vécu de changements profonds. Son périmètre s'est agrandi de manière considérable. Dix communes des bords de la Venoge et quinze autres du Plateau du Jorat s'y sont intégrées. Il fallait adapter les structures. A Echallens, l'agence d'assurances sociales et l'antenne CSR ont dû quitter les locaux de la Grand-Rue 7, trop exigus, pour s'installer Rue de Champs 5, dans des bureaux flambants neufs. Cette réorganisation territoriale a été pilotée par le directeur sortant avec succès, ceci tout en assumant la responsabilité du fonctionnement de l'ARASPE.

Engagement du successeur

A part son travail habituel, le Comité de direction a consacré une part importante de son énergie au recrutement du nouveau directeur. L'activité de l'ARASPE, et par conséquent celle du directeur, a passablement évolué. Il fallait redéfinir sa mission et créer un nouveau cahier des charges. Suite à la mise au concours du poste, et parmi les nombreux dossiers reçus, une délégation du Comité de direction a retenu les 4 candidats correspondant le mieux au profil du poste. Une évaluation sous forme d'assessment a été confiée à la cellule spécialisée en la matière du Service du personnel du Canton. L'audition ultime a eu lieu en présence du Comité de direction en séance plénière et c'est la candidature de M. Pascal Roduit qui fut définitivement retenue. La transmission du témoin s'est effectuée en douceur. Durant un mois M. Roduit a pu bénéficier de l'accompagnement de son prédécesseur. Ceci lui a permis de se familiariser avec la mécanique de l'ARASPE et de faire connaissance avec les différents interlocuteurs en amont et en aval. Depuis septembre, il assume pleinement les responsabilités des services.

PC Famille et rente-pont

Parallèlement avec le Conseil des régions, le Comité de direction a mené la réflexion sur la procédure de traitement des demandes de PC Famille et des rentes-pont. Cela concerne environ 13 dossiers en moyenne par mois. Plusieurs variantes de modifications ont été évoquées.

Audit de l'Unité de contrôle et de conseils (UCC)

Un contrôle de routine a été effectué en août par l'UCC (Unité de contrôle et de conseils). Il s'est concentré sur les enquêtes demandées par le CSR d'une part et sur le traitement des demandes exceptionnelles (soins médicaux ou dentaires ou déménagements par exemple) d'autre part. Sur quinze situations d'enquêtes auscultées, deux remarques ont été formulées. Concernant les demandes d'aides exceptionnelles, le suivi du remboursement doit être renforcé. Le résultat de cet examen peut être taxé de satisfaisant. Aucune faute professionnelle n'a été relevée. De manière générale, le Canton souhaite donner de nouveaux outils de contrôle pour éviter la fraude. L'accès des assistants sociaux aux données fiscales sera facilité.

Perspectives d'avenir

A partir de 2020, la Confédération n'aura plus recours aux services des Agences d'Assurances sociales. D'ici-là, il s'agit de redéfinir leur mission. Selon les instances cantonales, les agences doivent maintenir, voire renforcer leur rôle d'aide et de conseil au service d'une population en proie à des difficultés.

ASIGOS - RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

Comme en 2013, le Comité de direction de l'ASIGOS a poursuivi ses travaux sur le dossier de demande de sortie de l'ASIGOS des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens. Le Conseil intercommunal a été tenu au courant de l'état d'avancement dudit dossier lors de ses deux séances annuelles. Il en sera de même en 2015 afin de finaliser la sortie des communes de la Chamberonne pour 2016.

Relations intercommunales

Il s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2014 selon les ordres du jour suivants afin de préparer les séances du Conseil intercommunal et d'adopter les préavis à lui présenter :

5 février	Comptes et rapport de gestion 2013 Sortie de l'ASIGOS des communes de l'Etablissement de la Chamberonne
19 mars	Conseil intercommunal à Prilly
17 juin	Budget 2015 - 1 ^{ère} lecture
25 août	Adoption du budget 2015 Préavis 3-2014 : octroi d'un crédit destiné à relier l'ensemble des bâtiments scolaires secondaires de Prilly avec une fibre optique Préavis 4-2014 : rénovation des murs, sols, plafonds, éclairage et installation sanitaires des vestiaires au collège de l'Union Sortie de l'ASIGOS des communes de la Chamberonne
24 septembre	Conseil intercommunal à Romanel

Le président du Comité de direction, M. D. Crot, a également participé aux séances du bureau du Conseil intercommunal, qui ont eu lieu à Romanel-sur-Lausanne ou à Prilly.

Les membres de la Commission de gestion ont rencontré différents membres du Comité de direction lors de leurs séances, qui les ont renseignés et répondu à toutes leurs questions.

Ci-dessous les principaux objets en cours sur lesquels le Comité de direction a travaillé :

- Conseil d'établissement

La mise en place du Conseil d'établissement (CET) secondaire a débuté en 2014. En septembre, lors d'une assemblée avec les parents d'élèves intéressés, il a été procédé à l'élection de leurs représentants au CET. Les parents d'élèves bénéficient de 4 sièges au CET; ont été élues : deux personnes pour Romanel, une personne pour Jouxens-Mézery et une personne pour Prilly.

Les travaux du Conseil d'établissement débuteront à partir de la séance d'installation, soit dès le 5 février 2015.

- Préavis 3-2014 Bornes wifi

Tout le matériel, à savoir, les bornes Wifi, les contrôleurs, les switches et les câbles, a été acheté. La maintenance, conformément à la décision du Conseil intercommunal de l'ASIGOS (amendement) et de la Municipalité, a été comptabilisée dans les comptes de l'ASIGOS au 501.3189 et non sur le préavis.

Les travaux de génie civil et de tirage des différentes fibres optiques sont en cours (rien n'a été encore payé). Il a été prévu de débiter les travaux de l'électricien (pose des prises et des bornes) aux vacances de février 2015 (là également, pas d'acompte versé).

- Préavis n° 4-2014 vestiaires et sanitaires salle de gym A002 du collège de l'Union

Concernant le préavis de CHF 135'000.- pour la rénovation des vestiaires au collège de l'Union «A», les travaux n'ont pas encore débuté. Le Service des domaines et bâtiments de la Ville de Prilly a demandé une offre complémentaire pour le remplacement de la tuyauterie qui se trouve dans les murs.

- Renouvellement d'un emprunt en 2014 - Amortissement

Il a été procédé au renouvellement d'un emprunt de CHF 2'000'000.- (ancien taux 1,70 %) et l'avons reconduit au taux de 1.20 %, pour une échéance en 2020.

Comme ces dernières années, l'emprunt de CHF 750'000.- auprès de Kommunal Kredit a été amorti.

Relations intercommunales

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association figure sur le site www.polouest.ch.

Concernant plus particulièrement les activités déployées à Prilly, elles ont été les suivantes :

Répondant communal

Pendant l'année 2013, des réponses et des actions ont été entreprises afin de gérer les diverses problématiques rencontrées durant l'année. Il a été question notamment : de troubles à la tranquillité (collège du Grand-Pré et Collège Centre), de nuisances sonores engendrées par des scooters et motos (rte de Cossonay), d'usages abusifs de fonds privés communaux, de consommation et trafic de stupéfiants (quartiers de Mt-Goulin et du Chablais), de véhicules sans plaques (Sicpa), du contrôle du stationnement devant des commerces (av. de la Confrérie, rte de Cossonay), du suivi de chantiers importants (Centre commercial Prilly-Centre, rte de Neuchâtel, rte du Mont, chauffage à distance aux Flumeaux-Pâquis-Meunière-Rochelle), de projets (réaménagement pl. du Collège et rte de Broye, sécurisation du passage à niveau de la Fleur-de-Lys), ceci dans le domaine de la signalisation, du remplacement de signaux et de marquages routiers, de la pose de miroirs routiers (ch. du Centenaire), de la création de places de parc pour les deux-roues (Corminjoz), du remplacement d'un contrôleur de feux de signalisation (rte du Chasseur), du déplacement d'une armoire électrique d'un feu pour piétons (rte des Flumeaux), du remplacement de boucles inductives par une détection hors sol (rte du Mont, rte des Flumeaux), de la sécurisation de passages pour piétons (rte de Cossonay, rte des Flumeaux), de l'élaboration du budget «Police» et de sa gestion, projets de réponses à diverses problématiques posées dans le cadre du Conseil communal, du transfert des tâches liées aux facilités de stationnement à la Bourse communale et celles des inhumations à l'Office de la population, de la prise en charge des dépouilles d'animaux sur la voie publique.

Section territoriale

Afin de répondre à une volonté politique et de la population, visant à privilégier une présence en uniforme sur le terrain, une réorganisation des postes de police de l'Ouest lausannois a été effectuée. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2014, deux unités territoriales, dévolues aux activités de police de proximité, ont été créées. Après seulement 6 mois d'existence, il est difficile à ce stade de procéder à une évaluation des prestations de cette nouvelle organisation.

Basées à Renens (pour les Communes de Crissier, Prilly et Renens) et à Ecublens (pour les communes de Villars-Ste Croix, Bussigny, Chavannes, St-Sulpice et Ecublens), elles se composent de policiers, d'assistants de sécurité publique, ainsi que de secrétaires-réceptionnistes. Les postes de Bussigny, Chavannes, Crissier et de St-Sulpice ont vu leurs horaires d'ouverture revisités. Cette démarche a permis d'accentuer la présence du personnel en rue et favoriser le lien avec la population, les commerçants ainsi que les associations représentatives de la vie sociale régionale.

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités ont été effectuées sur l'ensemble du territoire du District.

Des résolutions de problèmes ont également été réalisées, suite à des plaintes, concernant des incivilités, des troubles à la tranquillité publique et des problèmes de circulation, avec la collaboration de divers partenaires.

Enfin, la Police de l'Ouest a collaboré étroitement avec différents partenaires, notamment la Protection civile de la région, au bon déroulement de la Fête du District «Cap sur l'Ouest», qui a eu lieu le 28 septembre.

Relations intercommunales

Activités sur le territoire de Prilly

De nombreux dommages à la propriété ont été commis sur le bâtiment scolaire de Mont-Goulin, notamment les façades, qui ont été des taguées et endommagées durant les nuits et les week-ends. Après plusieurs échanges avec le concierge et une enquête de voisinage, des actions en service civil et en uniforme ont été mise en place. Lors de ces actions, plusieurs jeunes habitués de l'endroit ont été identifiés et les consommateurs de stupéfiants dénoncés.

Des actions répressives en service civil et en uniforme ont permis d'identifier et de dénoncer, à l'Autorité compétente, de jeunes motocyclistes qui circulaient avec des engins modifiés. Ces opérations ont fait suite à des plaintes relatives à des nuisances sonores provoquées d'une part par de jeunes scootéristes qui circulaient régulièrement en soirée entre le centre-ville et la station essence située sur la route de Cossonay et, d'autre part, en raison de problèmes de littering et de dommages à la propriété commis sur la place du Collège Centre. Il est à relever qu'en ce lieu, où des déprédations étaient régulièrement commises, la situation est revenue à la normale.

Les agents ont été informés d'un trafic de stupéfiants se déroulant sur la voie publique dans le secteur du Chablais, tant en journée qu'en début de soirée. Conjointement entre les unités d'intervention de la Police de l'Ouest et la Police lausannoise, plusieurs actions en service civil et en uniforme ont été menées. Ces contrôles ont permis d'interpeller et de déférer plusieurs auteurs d'infractions à la loi sur les stupéfiants et fréquentant le Centre de l'EVAM. Le sentiment de sécurité a été renforcé par ces actions et notamment par les contacts réguliers que les policiers ont maintenus avec les commerçants du quartier, qui fait cependant toujours l'objet d'une attention soutenue.

En raison d'une augmentation de dépôts de plaintes en lien avec des vols à la tire dans le centre commercial de Malley-Lumières, des actions de visibilité ont été menées à cet endroit, afin de dissuader les éventuels auteurs de récidiver. Le personnel de sécurité du centre commercial a étroitement collaboré avec les agents. Ces opérations ont permis d'améliorer la situation dans le secteur.

De plus, à Prilly, les agents des postes de police étaient présents lors de diverses manifestations, notamment Art on Ice, la Swiss Handball Cup, la retransmission des matchs de la coupe du monde organisée par le FC Prilly-Sports, le tournoi Graines de foot, la Fête des écoles, Fêtons Prilly, la manifestation patriotique du 1^{er} août, la revue du SDIS Malley, Prilly-Renens et la course pédestre «A travers Prilly».

Service de la signalisation

En 2014, à Prilly, le service est intervenu à 3 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 368 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement à la rte des Flumeaux et à la rte du Mont. Les policiers sont également intervenus lors de 88 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, Art on Ice, la Fête des écoles, Fêtons Prilly, la manifestation patriotique du 1^{er} août et la course pédestre «A travers Prilly». Enfin, 281 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de compteurs routiers.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE (ASIGOS) - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2014

45 classes ouvertes en août 2014, dont 16 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 854 élèves de l'établissement primaire-secondaire. En 7P-8P, on note une augmentation : 306 élèves (288 en 2013). En 9^{ème}-11^{ème}, la baisse se poursuit depuis le départ des élèves de VP (voie pré-gymnasiale) de Cheseaux-la-Chamberonne : 548 élèves (581 en 2013).

Relations intercommunales

Corps enseignant

Les départs à la retraite de Mmes Pralong, Bertholet, Martin, Schmid et de MM. Jobin et Aegerter ont fait l'objet de cérémonies chaleureuses. Ces fidèles de l'établissement ont été remerciés et félicités comme il se doit. Pour les remplacer, l'établissement a accueilli quelques nouveaux stagiaires en responsabilité et une enseignante transférée depuis un autre établissement. A la rentrée, on compte 102 enseignantes et enseignants dans l'établissement. Onze d'entre eux sont également praticiens-formateurs, ce qui permet d'accueillir ou superviser de nombreux stagiaires.

Conseil de direction

Le Conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours. Mmes Muriel Cantin, Caroline Stupar et MM. Christian Pralong, Christian Baur, Luc Matthey-Doret et Marc Isenring, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

Pédagogie

La nouvelle Loi sur l'enseignement secondaire (LEO) modifie passablement l'organisation des classes de 9^{ème} -10^{ème} à travers la mise en niveaux, la possibilité pour les élèves de VG (voie générale) de suivre les options en VP et les changements de niveau au semestre.

L'introduction du redoublement en fin de 8P interroge la plupart des enseignants et ravive le débat sur le bienfondé de cette mesure. En contradiction avec la pédagogie de la réussite et de l'analyse des qualités humaines mises en avant par EVM, elle peine à convaincre.

L'hétérogénéité des classes VG en sciences et anglais est également une nouveauté à intégrer.

Le rôle des chefs de file est renforcé par l'obligation de coordonner les apprentissages, la conduite des réflexions pédagogiques et le défi que représente l'assimilation simultanée du PER (Plan d'études romand) et de la LEO.

La dernière volée de 11^{ème} VSO (voie secondaire à options) a commencé l'année scolaire en août 2014. Elle sera organisée selon les dispositions transitoires avant que la LEO ne couvre l'entier de la scolarité. Les grilles horaires ont été légèrement modifiées et renforcent les branches académiques (français, mathématiques) au détriment des branches artistiques (activités créatrices manuelles, arts visuels).

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Etudes surveillées

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec les services communaux concernés, ils permettent à environ soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Ils sont répartis en trois groupes et conduits par des surveillants engagés par la Commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de CHF 150.- à CHF 250.- selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Structure d'accueil temporaire SAT

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est stable. 102 élèves (118 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 251 passages dénombrés.

Relations intercommunales

Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS)

Trajectoire et Dynamo les structures MATAS, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli quatre élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel.

Prévues dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution «SPJ» et un établissement scolaire. Depuis août 2013, c'est la direction de l'établissement de Prilly qui est responsable «DGEO» (Direction générale de l'enseignement obligatoire) du MATAS de Renens. Une séance de travail par mois permet de coordonner les admissions et gérer les affaires courantes.

Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles, encouragées par la DGEO. La direction de l'établissement a organisé, avec l'aide de Mme Nicole Dovat, une journée pédagogique consacrée au thème : «Culture institutionnelle, la porter ensemble». Suite à cette journée, de nombreuses réflexions sur les pratiques et procédures ont permis d'adapter et affirmer les positions et les valeurs de l'établissement, afin de gagner en cohérence et cohésion. L'atelier de supervision, animé également par Mme Nicole Dovat, se poursuit en 2015.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à leur disposition dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux «midis-qui-bougent» dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La salle d'informatique (certains jours) et la Bibliothèque de l'Union sont aussi à disposition.

Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat et sont peu nombreux.

40^{ème} anniversaire de l'établissement secondaire

L'année 2014 s'est terminée par la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'établissement secondaire. Cette manifestation d'une semaine a proposé aux visiteurs un spectacle magnifique se déroulant dans le hall du bâtiment A du collège de l'Union, mis en scène par M. Daniel Monnard. Ce fut également l'occasion de visiter une exposition en quatre parties, sur le thème des quatre dernières décennies et de revoir des photos des archives tout en partageant un verre avec d'anciens ou actuels élèves, enseignants et parents. Ce projet d'établissement a permis, tant lors de ses deux ans de préparation que lors de sa réalisation, de mettre en commun ses forces et son énergie. Il a été un moyen particulièrement apprécié de se connaître, se faire connaître et reconnaître. Il a offert l'occasion de développer des compétences sociales et académiques. Le renforcement de la cohésion et l'esprit positif ont contribué à donner un bel élan à la vie scolaire.

Relations intercommunales

GROUPE COORDINATION JEUNESSE

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le District de l'Ouest lausannois. Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble dudit district comme des dîners-quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont ils ne perçoivent plus les limites communales.

Les 8 Communes du district y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Un site internet - www.j-ouest.ch - a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le délégué jeunesse de la Ville de Renens et son vice-président est le Chef du Service Jeunesse de la Ville de Prilly. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à CHF 0.20 par habitant du district.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, cette plateforme a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ CHF 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de CHF 0.20 par habitant. Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Lors de la dernière séance de l'année, plus informelle, la Plateforme Jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Prilly dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux du District, ainsi que les Président-e-s des Conseils d'établissements sont conviés. Mme la Préfète, M. le Commandant de la Police de l'Ouest ainsi que le Délégué cantonal à la Jeunesse étaient également présents. C'est une occasion importante de présenter aux personnes invitées l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun.

Relations intercommunales

Actions communes

En 2014, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

Tournoi intercommunal de foot en salle

Pendant les relâches de février, au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens, a eu lieu la 5^{ème} édition de cet événement sportif soutenu par la Plateforme, qui rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de toutes les communes.

Sortir ensemble et se respecter

Ce programme cantonal, centré sur les relations amoureuses et mené sur des groupes de jeunes filles et garçons entre 13 et 16 ans, est soutenu par le Bureau de l'égalité et l'Unité de médecine des adolescents. Neuf thèmes sont abordés durant neuf séances. Ce programme peut être mené dans plusieurs communes du district par les animateurs des centres de jeunes; c'est la raison pour laquelle la Plateforme a décidé de financer la formation de cinq personnes qui ont pu ensuite mettre en œuvre ce programme au CRAB (Centre de loisirs de Bussigny).

Site internet J-Ouest

La Plateforme a soutenu la création du site ainsi que sa maintenance. En effet, le site ne répondant plus aux exigences actuelles tant sur la forme que sur le fond, il a été mis à jour par le TSP de Chavannes qui en assure le suivi. Le but est de mieux mettre en évidence les communes, avec des onglets pour chacune d'elles, et par secteurs d'activités.

Logo

La Plateforme a soutenu un jeune graphiste du district pour la création de son logo.

Cap sur l'Ouest

Une radio mobile éphémère a été créée pour l'occasion. La radio émettait depuis un rétro-bus posté à Renens et diffusait musique, interviews et reportages entièrement réalisés par des jeunes. Une équipe de jeunes reporters mobiles a sillonné le district à vélo; ils sont passés dans chaque commune pour une interview sur un événement qui lui est propre.

Dîner-Quizz

Il s'agit d'un repas-concours réunissant des jeunes et des personnes adultes-ressources maîtrisant le thème abordé. Les jeunes doivent tenter de répondre au Quizz et les adultes sont présents pour les aider, mais aussi pour apporter des précisions. Comme tout concours, il y a des prix à gagner au terme de la soirée, même si le but principal est de favoriser la prévention par les pairs, dont les messages sont ensuite diffusés par les jeunes participants. En 2014, à Bussigny, c'est le thème de l'endettement des jeunes qui a été abordé. La rencontre a réuni une cinquantaine de jeunes entre 16 et 20 ans de tout le district. Ce projet a remporté un vif succès du côté des professionnels-coachs qui y ont participé, ainsi que de celui du Canton, qui a financé ce projet-pilote dans la prévention de l'endettement des jeunes.

Accord de collaboration

Bien que la Plateforme soit née en 2007 de la volonté politique de quelques Municipaux intéressés par les sujets de prévention en direction de la jeunesse et qu'elle se soit développée de façon conséquente à travers des projets spécifiques en faveur des jeunes du district en collaboration avec le Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, il s'est avéré nécessaire de formaliser cet engagement ainsi que de valider la compétence de gestion du budget attribué à la Plateforme par un accord commun accepté par l'ensemble des Municipalités. En effet, les changements de législature avec l'arrivée de nouveaux Municipaux pourraient mettre en péril cette structure, dont le fonctionnement repose essentiellement sur la volonté et la confiance engagées par les membres actuels de la Plateforme. C'est pourquoi un document intitulé «accord de collaboration» a été élaboré et soumis aux membres de la Plateforme et leurs Municipalités respectives pour étude et approbation.

Relations intercommunales

L'accord de collaboration, signé par l'ensemble des Municipalités, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Il est précisé que chaque commune membre conserve ses prérogatives en matière d'activités de la jeunesse.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet de la Ville de Prilly (www.prilly.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale dudit organisme, soit dès le 17 juin 2015.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL - SERVICE DE PRILLY-CHESEAUX

L'année 2014 s'est caractérisée par une augmentation importante des nouvelles demandes d'interventions. C'est pour les enfants débutant l'école que les sollicitations ont été les plus marquées. Une augmentation des ressources pour y faire face a été relayée à la hiérarchie cantonale.

Un réseau pluridisciplinaire, regroupant l'infirmière scolaire, la conseillère école-famille, une doyenne de l'établissement primaire ainsi qu'une psychologue des PPLS, a été nouvellement créé. Sa mission est de permettre l'évaluation et la mise en place de mesures de soutien et d'encadrement des enfants entrant à l'école avec d'importantes difficultés développementales.

Le service a participé à la formation GRAFIC (cellule de crise pour événements critiques) avec l'Etablissement primaire-secondaire de Prilly.

Concernant le personnel, une stagiaire psychologue a pu être accueillie pendant une année scolaire. Mme Anne-Laure Jeanprêtre, psychomotricienne, a pris sa retraite au mois de décembre après 24 ans de travail auprès des enfants de Prilly et de Cheseaux. Elle est remplacée depuis le 1^{er} janvier 2015 par Mme Anne Thorens, psychomotricienne, qui vient du Service PPLS de la Dôle.

Depuis août 2014, un nouvel outil très performant de gestion informatique a été créé pour le suivi des dossiers. Par ailleurs, une partie des locaux du service, au chemin de l'Union, a été rénovée en 2014.